

53 ANS  
D'INDÉPENDANCE  
DE L'ALGERIE

# Poursuite du développement dans un climat de stabilité et de sérénité

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 4 Juillet 2015 - 17 Ramadhan 1436 - N° 1009 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

FÊTE NATIONALE DE BIÉLORUSSIE  
**Le Président Bouteflika félicite le Président Alexandre Loukachenko**

P.28

ETATS UNIS - CUBA  
**L'Algérie se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays**

P.24

SOMMET/CLIMAT : L'Algérie au séminaire préparatoire au Sénégal

P.28

DU 5 AU 9 JUILLET À HELSINKI L'Algérie à la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

P.28

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À ALGER

# Un nouveau souffle au développement de la capitale

Boualem Branki

La visite de travail qu'effectue aujourd'hui le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Alger donnera un nouveau souffle aux projets de développement de la capitale algérienne. C'est en quelque sorte une visite symbolique, car elle intervient à la veille de la commémoration de la fête de l'Indépendance nationale, et revêt ainsi un cachet particulier. Car au programme de cette visite de travail figure en particulier la grande inauguration de l'extension du métro d'Alger vers El Harrach, la grande banlieue algéroise, avec une station au centre de ce quartier emblématique de la capitale. Le Premier ministre confirme en fait que le développement local se combine également avec l'amélioration des grands secteurs publics dans les grandes villes du pays, dont les transports, un maillon névralgique dans le développement économique et social des grands centres urbains du pays.



Ph. Archives

**GHAÏDAÏA** Bedoui réaffirme la détermination de l'Etat à poursuivre les efforts pour le retour définitif de la stabilité

P.6

CONSEIL DE LA NATION Adoption du projet de loi sur le commerce extérieur

P.4

M.GRINE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION : «Faire de l'audiovisuel public un secteur fort et stratégique»

P.7

LE MINISTRE DE LA SANTÉ DÉMENT L'EXISTENCE D'UNE QUELQUE PÉNURIE DE MÉDICAMENTS «75 000 boîtes de Cintrom disponibles sur le marché national»

P.6

SANTÉ

**CANICULE**  
LE COUP DE CHALEUR,  
UNE URGENCE MÉDICALE

Pages 14-15

CULTURE

Le ministère de la Culture procède à la classification de l'Université d'Alger comme monument historique

P.17

ATHLÉTISME

MEETING D'AREVA DE SAINT DENIS : Makhloufi s'élancera sur le 1500 m ce soir à Paris

P.25

MDN

200 kg de kif traité et plus de 8.000 litres de carburant saisis à l'Ouest et l'Est du pays

P.5

## Météo



### Régions Nord : 37° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

### Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au Sud-Ouest avec des vents .

## DEMAUIN 5 JUILLET

### Célébration officielle de la fête de l'indépendance



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelfatah Boudiaf, le ministre des Transports, M. Boudjema Talai, et le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, présideront dimanche 5 juillet 2015 à partir de 9h30, les festivités officielles marquant la célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Au programme : Recueil à la mémoire des martyrs et inauguration de plusieurs projets relevant des secteurs de la santé et des transports. Durant la soirée, une présentation de l'épopée de l'Algérie «Malhamat El Djazair», sera donnée au niveau du Casif de Sidi Fredj.

## AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU MOUDJAHID

### Remise des prix du concours «1<sup>er</sup> Novembre 1954»



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à partir de 22h au Musée national du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

### La DGSN trace un riche programme pour célébrer l'événement



A l'occasion de la célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, la Direction générale de la Sécurité nationale a tracé un riche programme pour célébrer l'événement. En effet, plusieurs activités culturelles et sportives sont programmées, entre autres, des conférences et des rencontres basées sur l'histoire algérienne animées par des historiens, des moudjahidines et des cadres de la Sécurité nationale. Ces festivités seront célébrées par l'ensemble des services de police implantées dans les 48 wilayas du pays.

## MARCHE DES FACTEURS

### Remise des trophées aujourd'hui à la Grande Poste

A l'occasion de la fête nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse, l'entreprise Algérie Poste, organise aujourd'hui 4 juillet à partir de 21h30 à la Grande Poste d'Alger, la cérémonie de remise des trophées aux trois lauréats gagnants de la finale nationale de la marche des facteurs.

## LUNDI 6 JUILLET À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «La question sahraouie et le droit humanitaire international»

Le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui organise lundi 6 juillet à 10h30 au Forum de DK News, une conférence animée par Maya Sahli sur : «La question sahraouie et le droit humanitaire international» et le Dr Ahmed Katab sur : «Le droit à l'autodétermination des peuples : le cas du Sahara Occidental». Des personnalités et militants de la cause sahraouie rehausseront par leur présence cette manifestation. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sisé au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



## PARLEMENT

### Clôture de la session de printemps le 7 juillet

La session de printemps 2015 des deux Chambres du Parlement sera clôturée le 7 juillet 2015 conformément à l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique (02-99) portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale.



## MUSÉE DU BARDO

### Exposition de tissage algérien

Le musée public national du Bardo, abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».



## Horaires des prières

Samedi 17 Ramadhan 1436

Max

Min

Alger	37°	24°
-------	-----	-----

Oran	26°	22°
------	-----	-----

Annaba	31°	19°
--------	-----	-----

Béjaïa	30°	22°
--------	-----	-----

Tamanrasset	35°	26°
-------------	-----	-----

Fajr	03:43
------	-------

Dohr	12:53
------	-------

Asr	16:44
-----	-------

Maghreb	20:14
---------	-------

Isha	21:53
------	-------



## RESSOURCES EN EAU

### Nouri en visite le 6 juillet à Alger

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdellah Nouri, accompagné du wali d'Alger M. Abdelkader Zoukh, effectuera lundi 6 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.



## CE MATIN AU SIÈGE DU PARTI

### Conférence nationale des cadres de l'ANR



À l'occasion de la célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le secrétaire général de l'Alliance national républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à partir de 11h, la conférence nationale des cadres du parti.

## AUJOURD'HUI À LA SALLE IBN KHALDOUN

### Hocine Lasnami en concert

Dans le cadre de son programme de soirées ramadanesques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à partir de 22h30 à la salle Ibn Khaldoùn, un concert de musique animé par l'artiste Hocine Lasnami.



## LE 11 JUILLET À LA SALLE EL KHAYAM

### Café littéraire avec Kamel Syamour

Dans le sillage des soirées de la littérature amazighe, organisées à chaque mois de Ramadhan par le Haut-commissariat à l'amazighité et après la soirée dédiée à la littérature et au patrimoine mozabites, la salle de cinéma El Khayam (avenue Mustapha El Ouali, ex-Debussy, Alger-Centre), abritera samedi 11 juillet 2015 à 22h, un café littéraire avec l'artiste chanteur Kamel Syamour.



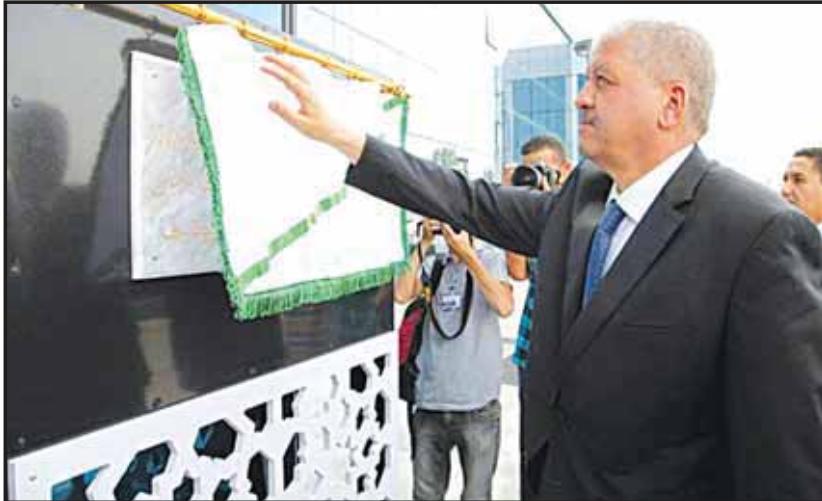
## LE 6 JUILLET À TIPASA

### Lounis Aït-Menguellet en concert

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise lundi 6 juillet à 22h30 au complexe Culturel de l'artiste Abdellah Salim de Chenoua (Tipasa), un concert de musique avec l'artiste Lounis Aït-Menguellet.



## GOUVERNEMENT M. Sellal en visite de travail demain à Alger



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Alger, a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans la cadre de la mise en

œuvre et du suivi du programme du Président de la République, le Premier ministre «aura à s'enquérir de l'état d'exécution des programmes de développement de la capitale», précise la même source. A cette occasion, M. Sellal pro-

cédera à l'inauguration et à la mise en service de plusieurs projets à caractère socio-économique et culturel. Le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, ajoute la même source.

## Les promesses d'un développement équilibré de la capitale

**Boualem Branki**

La visite de travail qu'effectue aujourd'hui le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Alger donnera un nouveau souffle aux projets de développement de la capitale algérienne.

C'est en quelque sorte une visite symbolique, car elle intervient à la veille de la commémoration de la fête de l'Indépendance nationale, et revêt ainsi un cachet particulier. Car au programme de cette visite de travail figure en particulier la grande inauguration de l'extension du métro d'Alger vers El Harrach, la grande banlieue algéroise, avec une station au centre de ce quartier emblématique de la capitale.

Le Premier ministre

confirme en fait que le développement local se combine également avec l'amélioration des grands secteurs publics dans les grandes villes du pays, dont les transports, un maillon névralgique dans le développement économique et social des grands centres urbains du pays.

En outre, l'inauguration de la ligne HAI El Badr-El Harrach, est le résultat de la volonté des pouvoirs publics d'améliorer constamment le secteur des transports autant dans la capitale que dans le reste des grandes villes du pays, afin de rendre plus fluide la circulation routière et soutenir le développement local par une meilleure prise en charge des transports, tant des voyageurs que des marchandises et matériels, nécessaire à la

croissance économique régionale, et donc nationale. Comme la visite du Premier ministre dans la wilaya d'Algiers va également se pencher sur les grands dossiers sociaux et économiques de la capitale, et dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Il en sera ainsi pour le secteur du tourisme, auquel M. Sellal devrait accorder une attention particulière avec le développement des besoins de la ville d'Alger pour ce produit en nette croissance.

Récemment, le ministre des Transports Amar Ghoul avait visité plusieurs hôtels de grand luxe à Alger, en cours de construction ou déjà achevés, dans le cadre d'une meilleure offre de lits dans la capitale, pour développer le tourisme et combler le retard accusé dans ce secteur par

une capitale qui a l'ambition de drainer dans les années prochaines un plus grand nombre de touristes.

Par ailleurs, le Premier ministre devrait faire le point avec les autorités locales sur les grands projets d'habitat, de ressources en eau, de transports et, plus globalement, dans la prise en charge de la demande sociale dans la capitale algérienne, qui doit vraiment refléter l'ambition de l'Algérie de devenir un pays émergent. Pour cela, M. Sellal, en application du programme de développement quinquennal du président Bouteflika, va mettre les bouchées doubles pour terminer les projets dans les délais, dans les projets d'habitat et de transports dans la wilaya d'Alger, vitrine sociale et économique de l'Algérie.

## M'SILA

### Une production de 2,7 millions de quintaux de légumes escomptée

Les responsables du secteur agricole, dans la wilaya de M'sila, tablent sur une production de 2,7 millions de légumes à l'issue de la campagne de cueillette de l'année 2015, soit 200.000 quintaux de plus par rapport à 2014, a appris l'APS, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Cette source a précisé que cette augmentation a été principalement favorisée par l'exploitation de nouvelles serres installées notamment dans les zones de Boussaâda, de

Khobana et de M'cif.

Le développement de la plasticulture permet désormais à cette wilaya où la production de légumes se limitait à la culture de carottes et de salade, s'est considérablement diversifiée avec l'introduction de tomates, de courgettes, d'oignon, d'ail et, à titre expérimental, de pommes de terre, «grâce à la fertilité du sol et à des conditions climatiques favorables», a-t-on souligné.

Ces performances ont également

été favorisées par la présence d'une main d'œuvre locale qualifiée renforcée par des travailleurs issus de plusieurs wilayas du pays, notamment en matière de plasticulture, a-t-on encore affirmé, affirmant que la culture sous serres ne cesse de s'accroître, passant de 300 serres à l'aube des années 2000 à plus de 2.000 cette année, «ce qui augure de productions de légumes encore plus importantes dans quelques années».

## HISTOIRE-INDÉPENDANCE: «L'épopée de Constantine» reprise dimanche soir à Alger

Donné pour la première fois à Cirta, en ouverture le 16 avril dernier de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015", le spectacle "L'épopée de Constantine" sera reproduit dimanche soir à Alger à l'occasion de la commémoration du 53e anniversaire de l'indépendance nationale.

En prévision de ce spectacle, le 5 juillet à partir de 22h30 au Casif de Sidi Fredj, le ministre des Moudjahidines Tayeb Zitouni et le wali d'Alger Abdellak Zoukh ont assisté, dans la nuit de jeudi à vendredi, à un exercice de répétition de cette "épopée".

M. Zitouni, qui avait assisté à la première présentation de cette épopée à la salle Ahmed Bey de Constantine, est resté concentré pendant une heure sur le jeu de quelque 300 comédiens participant à ce spectacle, qui raconte l'histoire deux fois millénaire de la ville du vieux rocher, en alliant musique, chant, projection vidéo, théâtre et chorégraphie. Mis en scène par Ali Aissaoui sur la base d'un montage de textes de plusieurs universitaires constantinois et de poèmes d'Omar El Bernaoui et de Mohamed Laïd Al-Khalifa, le spectacle retrace en plusieurs tableaux l'histoire de la ville des Ponts depuis l'époque amazighe en mettant l'accent sur ses étapes les plus marquantes. Le ministre des Moudjahidines a tenu à féliciter les comédiens pour leurs différentes prestations durant cette répétition sur la scène du Casif où il a posé pour une photo de famille.

«C'est une très grande épopée. A travers vous, les gens, notamment ceux des générations montantes, prendront connaissance des différentes étapes qui ont fait la grandeur et la richesse de l'histoire de l'Algérie, et prendront conscience que l'indépendance du pays a été acquise de haute lutte après un lourd sacrifice», a-t-il dit.

Accessible uniquement sur invitation, la représentation d'un peu plus de deux heures se déroulera à Alger sans aucune modification par rapport à celle donnée à la salle Ahmed Bey de Constantine, selon les organisateurs.

## ADRAR

### Projet de rénovation du réseau d'AEP de la commune de Timiaouine

Un projet de rénovation du réseau d'eau potable (AEP) a été retenu pour la commune frontalière de Timiaouine (située à 950 km au sud du chef-lieu de wilaya), ont indiqué des responsables de la direction de l'habitat et de l'urbanisme de la wilaya.

Une enveloppe de 120 millions dinars a été réservée pour cette opération qui vient également en parallèle avec le parachèvement d'un projet d'une grande importance visant l'alimentation en eau potable de la ville de Timiaouine depuis le point de captage d'eau situé dans la région de Taggera sur une distance de plus de 80 km, a expliqué le directeur du secteur Lakhdar Benmerrah.

Des entreprises de réalisation ont été désignées pour la concrétisation de cette opération répartie en trois phases, dont la première a été déjà lancée, concernant les travaux d'installation de nouvelles canalisations de haute qualité, a indiqué ce responsable, précisant que ce projet devrait être livré avant la fin de l'année en cours. Une tranche d'une opération de réalisation du réseau d'assainissement, sera prise en charge également par le même secteur, vue l'extension urbaine que connaît cette collectivité locale au cours de ces dernières années.

Une autre action portant sur le déplacement de l'exutoire actuel des eaux usées hors de la ville de Timiaouine est également projetée, a fait savoir le même responsable.

APS

## La Commission bancaire met fin à la mission de l'administrateur provisoire à Al Salam Bank Algeria

La Commission bancaire, l'autorité algérienne de surveillance bancaire, a annoncé avoir mis fin mardi à la mission de l'administrateur provisoire de la banque Al Salam Bank Algeria. «L'examen de la situation de la Banque Al Salam Bank Algeria ayant fait ressortir que les conditions d'une gestion normale sont réunies, la Commission bancaire a décidé de mettre fin à la mission de l'administrateur provisoire le 30 juin 2015», a indiqué cet organisme financier dans un communiqué transmis à l'APS. En juillet 2014, la commission bancaire, avait annoncé avoir désigné un administrateur provisoire au niveau de cette banque. Il s'agissait alors d'une «mesure conservatoire prise suite à une mésentente entre les actionnaires de cette banque». Al Salam Bank Algeria est une banque offrant des services bancaires islamiques. Elle active également dans l'investissement immobilier, les titres, les actions et les fonds d'investissement. Agrée en 2006 par la Banque d'Algérie, Al Salam Bank Algeria, filiale de la banque émiratie Al Salam Bank compte parmi ses actionnaires le groupe immobilier Emaar, une société d'assurance émiratie ainsi qu'une banque libano-canadienne. Al Salam Bank a entamé en 2008 ses activités en Algérie avec un capital de 7,2 milliards DA (environ 100 millions de dollars).

## Air Algérie réceptionne un troisième Airbus A330-200



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réceptionné mercredi à l'aéroport international d'Alger un Airbus A330-200, le troisième acquis dans le cadre de son programme de 16 avions neufs d'ici fin 2016 pour le renouvellement de sa flotte, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Equipé d'une nouvelle cabine dotée d'un système de divertissement en vol de dernière génération et de sièges plus spacieux, cet appareil a une capacité de 250 à 300 passagers, dont 18 en Business Class, 14 en classe Premium Economy et 219 en Economy. «Cette nouvelle acquisition offrira à Air Algérie une meilleure rentabilité, et aux passagers un meilleur confort particulièrement sur les long-courriers», relève la compagnie dans le communiqué. Air Algérie a engagé un programme de renouvellement de sa flotte prévoyant l'acquisition de sept (7) Airbus durant l'année en cours et de huit (8) Boeing d'ici la fin 2016. Le montant global d'acquisition de la nouvelle flotte d'Air Algérie est estimé à 1,073 milliard de dollars, soit près de 93,3 milliards de dinars. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de la compagnie nationale (2013-2017), qui vise à améliorer sa rentabilité et sa compétitivité dans un marché algérien desservi par 20 compagnies aériennes dont 18 étrangères.

## Adoption du projet de loi sur le commerce extérieur par le Conseil de la nation

### • Mise en garde contre l'émergence de lobbies



Le Conseil de la nation a adopté, jeudi, à la grande majorité le projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation. Le texte stipule notamment le recours aux licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce.

Ainsi, ce projet de loi reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation.

## Création prochaine d'une instance pour organiser l'investissement sur fonds zakat

Une instance indépendante chargée d'organiser l'investissement sur fonds zakat sera prochainement créée, a annoncé jeudi à Tissemsilt le conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs chargé des études, Ahmed Saidi. «Cette instance est en phase de création. Les textes réglementaires la régissant sont prêts, en attendant leur publication pour l'officialiser», a-t-il indiqué en marge d'une rencontre de sensibilisation et d'évaluation de la zakat des cultures et du bétail.

Cette instance permettra de développer et d'améliorer la performance en matière d'investissement surtout sur le plan de la gestion, a ajouté le même responsable, estimant que les investissements sur fonds de la zakat sont encore gérés par

des méthodes traditionnelles et par des bénévoles, où le recours du ministère à confier cette tâche à une instance autonome disposant de cadres compétents et d'Oulémas en vue de consolider le précepte de la zakat sur le terrain et d'impliquer tous les citoyens dans cette action de solidarité. M. Saidi a estimé que toutes les solidarités nationales de ce fonds, organisées chaque année, sont en augmentation et en évolution constantes.

La rencontre de sensibilisation et d'évaluation de la zakat a permis au conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs de donner le coup d'envoi de la campagne de la zakat des cultures et du bétail dans la wilaya de Tissemsilt. M. Saidi a appelé, à l'occasion, les imams, les cadres du secteur et les dona-

teurs à constituer des comités au niveau des communes et dairas en vue de cibler un plus grand nombre possible d'agriculteurs et d'éleveurs et les inviter à contribuer dans cette campagne.

Il a mis également l'accent sur la nécessité de changer le discours destiné aux donateurs, bienfaiteurs et citoyens pour être plus efficace car le «style informatif actuel revêt toujours un caractère traditionnel.»

Cette rencontre a réuni des directeurs des affaires religieuses et wakfs et des services agricoles, des présidents de la chambre agricole et de l'union de wilaya des paysans algériens, d'intendants religieux des dairas, des chefs de comités de base de la zakat, des donateurs et des fellahs.

## MÉDÉA

## Une nouvelle maison de l'artisanat bientôt opérationnelle à Ksar-el-Boukhari

La localité de Ksar-el-Boukhari, 65 km au sud de Médéa, sera dotée, d'ici quelques mois, d'une Maison de l'artisanat et des métiers traditionnels, appelée à contribuer à la promotion et la préservation du savoir-faire traditionnel local, a-t-on appris, jeudi, auprès de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Cette structure, achevée dans sa totalité et en attente uniquement d'un raccordement au réseau électrique local, entrera en activité début janvier de l'année prochaine, a-t-on indiqué de même source, précisant que les travaux relatifs à la réa-

lisation des aménagements électriques sont en cours et devrait être achevés, au plus tard, avant la fin 2015. S'étendant sur une superficie de 1.500 m2, la future Maison de l'artisanat est composée d'une douzaine de locaux et ateliers, une salle d'exposition, une salle informatique et de réunion, une cafétéria, outre les espaces réservés au stockage des matières premières et produits divers, a-t-on expliqué.

Elle servira, a-t-on noté, de vitrine aux produits manuels traditionnels spécifiques à cette région steppique, réputée pour ces tapis en laine, la kechabia aux

poils de chèvre, la poterie, mais également le travail du cuir, notamment la sellerie, menacés, aujourd'hui, de disparition, à défaut d'une réelle prise en charge des rares détenteurs de ce savoir-faire séculier, a-t-on fait observer.

La nouvelle structure viendra s'ajouter aux deux structures déjà fonctionnelles au niveau du chef-lieu de wilaya, en l'occurrence les maisons de l'artisanat et des métiers traditionnels de Damiette et Rokha Mustapha où activent, depuis plusieurs années, des artisans spécialisés dans divers métiers, a-t-on indiqué.

## MOSTAGANEM

## Plus de 827 millions DA de créances de la SDO à recouvrer

Les créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) relevant de Sonelgaz ont dépassé 827 millions DA, a-t-on appris jeudi du directeur de la société.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de l'année 2014, Abdelhamid Saka a indiqué que plus de 517 millions DA sont des créances de clients ordinaires, soit un taux de 63 % du montant global et plus de 280 millions DA auprès des entreprises publiques et

collectivités locales. La SDO a présenté 57 dossiers devant la justice pour branchement illicite au réseau (vol d'électricité).

Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem s'est dotée de 444 transformateurs d'électricité, lors de la période allant de 2013 au premier semestre de l'année en cours, au titre du programme d'urgence de l'été.

En outre, les travaux sont en cours concernant 34 transformateurs (programme 2015) qui seront livrés fin 2015. Ce programme permettra d'améliorer les

services et de mettre fin au problème des coupures et des délestages surtout en période estivale et avec l'extension urbaine de la région, a ajouté le directeur de la société.

Dans le cadre des travaux du projet du tramway de Mostaganem, 37 km du réseau d'électricité à basse et moyenne tension ont été reconvertis et 16 km du réseau de gaz sur le parcours fixé pour ce moyen de transport urbain.

APS

# ARMÉE Gaïd Salah préside la cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP



**Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi, au nom du président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP.**

Lors de cette cérémonie, organisée au siège du ministère de la Défense nationale, il a été procédé à la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général. Il a été également procédé, par la même occasion, à la remise, à des cadres militaires et civils assimilés, de médailles de l'ANP, du mérite militaire, d'honneur, et pour la première fois, de médailles de l'ANP troisième chevron ainsi que

de médailles de participation de l'ANP aux guerres du Moyen-Orient 1967 et 1973. A cette occasion, le général de corps d'Armée, Gaïd Salah, a adressé un message de félicitations dans lequel il a exprimé son souhait que ces promotions et ces distinctions soient «une motivation pour consentir davantage d'efforts et de sacrifices au service de la quiétude et de la stabilité du pays, par fidélité au serment de nos valeureux martyrs».

## Gaïd Salah : «Avancer sur la voie de la modernité»

Gaïd Salah a exprimé le souhait que les promotions dont plusieurs officiers supérieurs ont bénéficié «constituent un leitmotiv pour avancer sur la voie de la modernité et du développement sur laquelle l'institution militaire s'est engagée».

«Je me réjoui, en cette heureuse occasion et devant l'honorables assistance, de présider officiellement, au nom de son excellence le président de la République, Chef supérieur des forces armées et ministre de la Défense Nationale, la cérémonie de remise de grades aux officiers supérieurs de l'ANP, au siège du ministère», a indiqué le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, dans une allocution prononcée, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ministre de la Défense nationale.

Cette cérémonie «m'offre l'opportunité de vous transmettre les félicitations du président Bouteflika, souhaitant que ces promotions que vous avez méritées soient

un leitmotiv qui vous animera d'une forte volonté pour accompagner des actions fructueuses à même de permettre à notre armée, avec toutes ses composantes, d'avancer sur la voie de la modernité et du développement et d'acquérir une bonne préparation militaire au service de l'Algérie, dans un esprit de fidélité aux sacrifices des valeureux chouhadas et au serment prêté devant Dieu et le peuple algérien», a-t-il affirmé.

«En cette heureuse occasion, qui coïncide avec la célébration par notre pays du 53<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationales et l'observation par notre peuple musulman du mois sacré de ramadhan, je tiens à présenter à tous, et à travers vous, à tous les personnels de l'ANP, mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux, souhaitant davantage de développement et de prospérité à notre armée et de sécurité et de stabilité à notre cher pays», a-t-il ajouté.

MDN

## Plus de 200 kg de kif traité et plus de 8.000 litres de carburant saisis à l'Ouest et l'Est du pays

Plus de 200 kilogrammes de kif traité et plus de 8.000 litres de carburant destinées à la contrebande ont été saisis, jeudi, par les éléments de l'ANP à l'Ouest et l'Est du pays, a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tébessa, Souk-Ahras et d'El-Tarf (5ème région militaire) ont saisi, hier 2 juillet 2015, des quantités de carburant s'élevant à 8.216 litres destinées à la contrebande et neuf (9) véhicules», précise le MDN. Par ailleurs, des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi, de leur côté, «201,6 kilogrammes de kif traité».

# 53 ANS D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE Poursuite du développement dans un climat de stabilité et de sérénité



Kamel Cherif

L'Algérie célébrera demain le 53<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, arrachée au terme d'une Révolution qui demeure un exemple en matière de lutte et de sacrifice. L'Algérie qui a ainsi entamé son deuxième cinquantenaire après l'indépendance, demeure engagée dans la voie de l'édification et de la modernité dans le but suprême de consolider l'Etat de droit, conformément à l'esprit et au message de Novembre 1954.

Aujourd'hui, l'Algérie est, plus que jamais, confrontée à une situation sécuritaire régionale plutôt spéciale et inédite. En ce sens, en plus des efforts de développement, le pays doit veiller à instaurer un climat stable et serein au sens noble et global du terme.

Ce climat stable concerne en premier lieu le front interne qui doit être quotidiennement entretenu, consolidé et renforcé. Les forces vives du pays, quelles que soient leurs divergences, sont tenues de resserrer les rangs face à un climat régional instable. La situation alarmante en Libye et au Nord du Mali où des groupes terroristes tentent toujours de semer la destruction ainsi que les derniers attentats en Tunisie interpellent les Algériens à s'unir pour faire front à des dangers qui les guettent au quotidien.

Avec une Armée nationale populaire (ANP), qui est la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), les Algériens peuvent s'enorgueillir de disposer d'une institution militaire républicaine. Une Armée qui a toujours été au service de la nation, se placant au-dessus de toutes les contingences politiques et politiciennes. C'est dans cet esprit, de sacrifice et de solidarité, que les Algériens qui célèbrent aujourd'hui la fête de l'indépendance et de la jeunesse, sont appelés à préserver le pays.

Il s'agit de préserver l'Algérie des forces du mal qui la guettent, sachant que le pays a déjà vécu une décennie de feu et de sang, bannie et effacée à la faveur de l'approbation par référendum, de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. En ce sens, les Algériens sont aujourd'hui résolument tournés vers l'avenir, avec le souci de poursuivre l'édification du pays dans la paix et la sérénité et la quiétude.

Les nombreux défis relevés par le pays depuis 1962, allant de ceux du développement et de l'édification d'un Etat fort, à la mise en place d'infrastructures de bases pour une économie pérenne, font que l'Algérie demeure, et à juste titre, le pays des miracles!

Aujourd'hui, il s'agit pour les Algériens de valoriser toutes ces capacités et potentialités, conjuguées à la solidarité et l'entraide pour prévenir le pays des dangers et complots qui proviennent de l'extérieur.

## GHARDAÏA

## Bedoui affirme la détermination de l'Etat à poursuivre les efforts pour le retour définitif de la stabilité

**Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui a affirmé jeudi à Ghardaïa que l'Etat était déterminé à poursuivre les efforts et consentir les moyens nécessaires pour le retour définitif de la stabilité dans cette wilaya.**

«L'Etat est décidé à poursuivre les efforts à poursuivre les efforts de réconciliation avec le concours de sages et notables de la région pour rapprocher les antagonistes (malékites et ibadiques), a assuré M. Bedoui qui a rencontré les représentants de la société civile, des élus et notables de Ghardaïa.

Il a toutefois soutenu que «l'objectif escompté ne saurait se réaliser sans l'apport efficient des notables et sages des deux parties pour conforter les initiatives de l'Etat en faveur du retour de la stabilité dans la région.

Il a appelé à tirer les enseignements de l'histoire nationale et à s'inspirer de l'esprit de la charte de paix et de réconciliation nationale et des valeurs et traditions de la société algérienne.

Pour le ministre, les «événements tragiques qui frappent sporadiquement Ghardaïa sont le fait des tenants de la fitna et de la discorde et de vils complots ourdis par des parties tendancieuses» qui veulent



semer la division parmi les populations de cette wilaya».

«Ces incidents qui ont des causes diverses s'inscrivent dans le cadre des vils complots ourdis par des parties tendancieuses pour attenter à notre sécurité et notre stabilité» a-t-il prévenu.

Il a mis en garde contre «cette situation ne profite qu'aux détracteurs du pays» faisant remarquer le recul des activités commerciales, touristiques et

économiques qui en a découlé.

Il a par la même occasion rappelé les appels du président de la République Abdelaziz Bouteflika à faire prévaloir les vertus de dialogue, de tolérance et d'entente proônées par l'islam ainsi que les principes de respect de l'autre.

M. Bedoui est arrivé jeudi matin dans la wilaya de Ghardaïa, accompagné du directeur général de la sûreté nationale, le général major

Abdelghani Hamel, du représentant du commandement général de la gendarmerie nationale, ainsi que des secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels.

Lors de cette visite, M. Bedoui a présidé la cérémonie d'installation de la commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens de consolider la maîtrise de la situation dans cette wilaya.

## Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales s'enquiert des conditions de travail des éléments de la Police et de la Gendarmerie à Ghardaïa

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, s'est enquis jeudi des conditions de travail des éléments de la Police et de la Gendarmerie nationales dans la wilaya de Ghardaïa. «Nous sommes fiers de votre détermination à défendre l'Algérie et à veiller sur sa sécurité et stabilité», a affirmé M. Bedoui lors d'une

rencontre avec les cadres de la Sûreté nationale.

Lors de cette rencontre, le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, s'est félicité du fait que la grande majorité des éléments de la police dans la région est composée de jeunes diplômés de l'Université algérienne. Le ministre a également inspecté le centre d'intervention rapide de la Gendarmerie nationale.

M. Bedoui est arrivé jeudi matin dans la wilaya de Ghardaïa, accompagné du général major Abdelghani Hamel, d'un représentant du Commandement général de la Gendarmerie nationale, ainsi que des secrétaires généraux de certains ministères.

## Le gouvernement à l'écoute des gardes communaux

### Boualem Branki

L'Etat sera aux côtés des agents de la garde communale, qui ont consenti de lourds sacrifices durant la tragédie nationale pour que l'Algérie échappe aux griffes de l'extrémisme et du terrorisme.

C'est en substance le message adressé hier par M. Nouredine Bédioui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales aux agents de cette frange de fonctionnaires, pour les assurer et rassurer sur l'attention des pouvoirs publics face à leurs doléances et revendications sociales.

A ce titre, le représentant du gouvernement insistera sur "la détermination de l'Etat à satisfaire les revendications socio-

professionnelles des agents de la Garde communale", avant de leur assurer qu'il veille personnellement "à la mise en œuvre de toutes les mesures prises au profit de cette catégorie de fonctionnaires". Un engagement qu'en dit long sur la volonté du gouvernement et du ministre de l'Intérieur de répondre aux revendications des gardes communaux, dans le calme et la sérénité.

«Les pouvoirs publics demeurent déterminés à poursuivre ce processus de prise en charge des besoins socioprofessionnels de toutes les composantes de ce corps et des ayants droit, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de leur assurer tous les égards et la considération qui leur sont dus». Et, à ce niveau le ministère de l'Intérieur rappelle que "le

dialogue et la concertation engagés avec les représentants des agents de la Garde communale a permis de répondre favorablement aux préoccupations socioprofessionnelles de cette frange de fonctionnaires qui a consenti de grands sacrifices au service de la nation durant la décennie de la tragédie national».

Mieux, le ministère assure que ces doléances ont fait l'objet d'études et examen minutieux, afin de répondre rapidement et concrètement à ces revendications. Et c'est en adoptant la voie du dialogue et la concertation que des avancées ont été possibles et réalisées dans la satisfaction de l'ensemble des revendications sociales légitimes des gardes communaux, qui, il ne faut ni l'oublier ni l'occulte, ont payé un lourd tribut pour vaincre le terrorisme.

Faut-il dès lors s'étonner que le ministre de l'Intérieur appelle les walis à "veiller à la mise en œuvre, stricte et rigoureuse, de l'ensemble des mesures qui ont été prises et de participer activement à la consolidation de ce processus de prise en charge de cette frange de fonctionnaires"? Assurément pas, puisque le gouvernement a pris en charge l'ensemble des revendications de cette frange de la population algérienne, en particulier pour améliorer ses conditions de vie, une meilleure insertion sociale et une couverture sociale qui leur permet de vivre dans la dignité.

C'est là en somme les engagements du gouvernement et du ministère de l'Intérieur en direction des gardes communaux, pour que cette frange sociale ne se sente pas isolée, encore moins abandonnée.

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ DÉMENT L'EXISTENCE D'UNE QUELCONQUE PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

## 75 000 boîtes de Cintrom disponibles sur le marché national

Près de 75 000 boîtes de Cintrom sont disponibles sur le marché national, a déclaré jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelfmalek Boudiaf. Dans une déclaration en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Boudiaf a réfuté l'existence d'une pénurie du médicament «Cintrom» destiné aux patients atteints de maladies cardiovasculaires, affirmant la disponibilité de 75 000 boîtes de Cintrom sur le marché national, y compris au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux. «La campagne menée par certains médias faisant état d'une pénurie de certains médicaments dans les agences pharmaceutiques est infondée», a-t-il affirmé, reconnaissant, toutefois que certains médicaments tardent à être reçus pour une durée d'une semaine et non pas un mois ou plus.

Le retard dans la réception des médicaments est dû à «des dysfonctionnements dans la gestion, ce qui entraîne ces ruptures», a-t-il indiqué. Le ministre a également évoqué les cliniques privées qui ont été récemment fermées, soulignant qu'elles «ne répondent pas aux conditions requises de gestion». Il a rappelé la nécessité de la révision «prochaine» du cahier des charges de ces structures sanitaires. A une question orale d'un député du Conseil de la nation sur la situation des urgences médicales et le service de l'hémodialyse à l'hôpital Benyoucef-Benkchedda à Berouaghia (Médéa), le ministre a indiqué que la maquette d'aménagement de cette structure «ne répond pas aux conditions requises, ce qui requiert une réorganisation interne». Cet établissement a été réaménagé après la visite effectuée par le ministre dans la wilaya de Médéa en avril dernier. Concernant les services et les cliniques d'hémodialyse dans la wilaya de Médéa, le ministre a indiqué qu'elle disposait de 89 cliniques dont 76 opérationnelles.

## PRODUITS PHARMACEUTIQUES LOCAUX : La PCH approvisionnée à hauteur de 30%

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a été approvisionnée en médicaments localement produits à hauteur de 29% avec un coût de 8 milliards DA durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2015, a indiqué le directeur général de la PCH, M'Hamed Ayad. La facture de ces médicaments est passée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 20 mai 2014 de 6 milliards DA à 7,8 milliards DA en 2015, soit une hausse de 29%, a précisé le DG de la PCH dans une déclaration à l'APS. Il a expliqué cette hausse par l'intérêt que porte la PCH à la production locale en vue de faire baisser la facture des produits pharmaceutiques importés rappelant la politique adoptée ces dernières années par la PCH en favorisant la production locale en matière d'approvisionnement. Pour ce qui est de la distribution, le même responsable a indiqué que le montant des médicaments distribués est passé de 27 milliards DA du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014 à 33 milliards DA en 2015 soit une différence de 6 milliards (23%) ce qui signifie, selon lui, une hausse de la demande, d'une part, et éviter les pénuries, d'autre part. Il est revenu sur la facture globale des médicaments importés estimée en 2014 à près de 2 milliards USD ajoutant que le quota de la PCH ne dépasse pas les 20% soit (1/5) de cette facture. Le cahier des charges relatif aux médicaments localement produits et importés est en cours de finalisation par la PCH avant le lancement des appels d'offres pour l'approvisionnement de cet organisme en 2016. S'agissant des produits pharmaceutiques importés, M. Ayad a affirmé que la facture de la PCH a reculé de 146 millions USD durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014 à 113 millions USD en 2015 soit une différence de 22% destiné aux produits localement produits. Les médicaments anticancéreux viendront en tête de cette facture estimée à environ 40% suivis des médicaments destinés au traitement des hémopathies (18 à 20%), le métabolisme puis les maladies infectieuses.

APS

# HAMID GRINE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION : Le ministère de la Communication s'emploiera à faire de l'audiovisuel public un secteur «fort et stratégique»



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué hier à Alger que son département s'emploierait à faire de l'audiovisuel public un secteur «fort, actif et stratégique» à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens. A une question orale d'un sénateur, lors d'une séance plénière présidée par Abdellkader Bensalah, président du Conseil de la nation, sur les dispositions à prendre pour que la Télévision algérienne puisse accomplir le rôle qui lui est dévolu, M. Grine a précisé que son ministère «s'emploiera à soutenir et à accompagner les établissements audiovisuels publics pour en faire un secteur fort, actif et stratégique à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens». Les insuffisances constatées dans le secteur audiovisuel «valent

aussi bien pour le secteur public que privé et sont dues essentiellement à une expérience naissante en la matière et aux mutations rapides que connaît la société algérienne», a estimé le ministre. La Télévision publique «participe à l'enrichissement du paysage audiovisuel et assure un service public tel que stipulé dans le cahier des charges», a rappelé M. Grine, précisant qu'elle «veille à renforcer ses programmes par l'introduction d'une démarche de proximité et interactive qui garantit la liberté d'opinion et le débat contradictoire et permet aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations librement». Pour le ministre, «le traitement de l'actualité par la Télévision algérienne avec professionnalisme et responsabilité et sa participation au débat sur les grandes questions nationales pour informer et sensibiliser l'opi-

APS

nion permettront à cet établissement de concrétiser les principes du service public prévu dans la loi».

A une question sur le statut juridique des chaînes de télévision privées en Algérie, M. Grine a précisé que celles-ci «sont soumises aux lois des Etats d'émission et au droit algérien en tant que sociétés étrangères activant sur le territoire national». Après avoir rappelé que le ministère de la Communication avait autorisé, à titre provisoire, cinq chaînes TV à ouvrir des bureaux en Algérie, M. Grine a souligné que l'organisation et la régulation de l'activité des ces chaînes pour éliminer les aspects négatifs constatés «interviendront une fois les textes d'application des lois sur l'activité audiovisuelle finalisés», assurant que le ministère «veille à ce que cette démarche se concrétise dans les plus brefs délais».

## Distinction de 19 journalistes lauréats du prix annuel de TAJ

Dix-neuf (19) journalistes exerçant dans dix-huit (18) médias, lauréats du prix annuel de Tajamoune Amal Djazaïr (TAJ) ont été honorés vendredi à Alger. Institué par TAJ en 2014 à l'occasion de la Journée nationale de la presse (22 octobre), le prix vise à «encourager les journalistes à contribuer au développement du pays par leurs écrits et autres productions médiatiques dans divers domaines». Un prix d'une valeur de 200.000 DA récompense les sujets politiques, économiques, sociaux, culturels et ceux liés aux TIC alors que le prix du jury s'élève à 700.000 DA. Les journalistes Khaled Boudia du quotidien «El-Khabar» et

Sofiane Dadi du «Courrier d'Algérie» ont reçu le prix du meilleur sujet politique et les journalistes Abdelouahab Boukrouh du quotidien «Echourouk El-Yaoumi» et Abdelhakim Tssabaa du journal «Ennas» le prix du meilleur sujet économique. Le prix du meilleur sujet culturel est revenu aux journalistes Hacem Menouari de «Dzair News» et Aïcha Djia de «Sawt El-Ahrar» et celui du meilleur sujet social aux journalistes Redouane Kheireddine du journal «El-Yaoum» et Souad Lebri du journal «InfoSoir». Les journalistes Abdelghafour Selmane d'«Echourouk News» et Zahira Kalai d'«Ennahar» ont reçu le prix du meilleur sujet

consacré à l'environnement et au tourisme. Le prix du meilleur sujet consacré aux TIC a été décerné aux journalistes Laaribi Lazhar d'un journal local de Annaba et Zoubir Fadel de la chaîne KBC.

Le prix du Jury a été décerné au journaliste de l'APS, Idris Boussekine ainsi qu'à six autres journalistes de la chaîne 1 de la Radio algérienne, de la chaîne Ennahar, d'Echourouk El-Yaoumi et du Temps d'Algérie. Le président de TAJ, Amar Ghoul a tenu, à cette occasion, à souligner l'importance de ce prix «en ce qu'il encourage les journalistes à se surpasser pour contribuer au développement du pays», a-t-il dit.

## LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC À SÉTIF : Une couverture de 98 % pour les télécommunications

Azzedine Tiouri

«Je suis très satisfaite de l'avancée des télécommunications dans cette wilaya, la plaçant parmi les leaders nationaux en la matière». C'est en ces termes que la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, a qualifié sa visite et l'inspection effectuée jeudi dernier à Sétif».

Après avoir suivi un compte rendu sur la situation du secteur à la salle de conférences de la wilaya de Sétif, accompagnée du wali, Mohamed Bouderbal, du vice-président de l'APW, des autorités locales, civiles et militaires, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a entamé son inspection en se rendant à la grande poste de la ville où elle a effectué une visite. Composée de 14 guichets, la recette principale comporte un effectif de 67 travailleurs. Elle effectue 29 500 paiements CCP par mois avec cinq caisses et 21 visionneuses. Elle couvre une population de 329 620 habitants avec les autres recettes postales secondaires. Tout au long de l'année, cet établissement postal est submergé de clients, ce qui fait dire au wali «qu'il était nécessaire d'avoir d'autres agences postales pour désengorger celle-ci».

La délégation ministérielle s'est rendue par la suite à l'agence principale de l'opérateur téléphonique Djedzy. Cette dernière a ouvert ses portes le 1er mars 2003 et compte 3 centres de service avec 748 742 abonnés pré-paié et 23 300 post-pai. Son réseau a une couverture de 96%. L'autre point visité avec beaucoup d'intérêt, a été celui de l'espace Internet El Fouara d'Algérie Télécom, situé en plein centre-ville. Sur place, l'hôte de Sétif a rencontré trois jeunes exposants, sur les 30 micro-entreprises Ansej, agréées auprès de l'AT et spécialisées dans les travaux de cette dernière. La ministre n'a pas manqué de montrer sa satisfaction tout en encourageant de telles initiatives «permettant, dira-t-elle, d'ouvrir le secteur des nouvelles technologies aux jeunes, pour l'ensemble du pays».

Rencontré sur place, le responsable de l'agence Ansej, Ghellab Abdenour nous a déclaré à ce sujet : «Nous avons passé une convention avec Algérie Télécom de Sétif pour la création de micro-entreprises des jeunes promoteurs. Nous avons pour l'instant 30 entreprises qui sont agréées, 17 ont déjà démarré avec des tests avec Algérie Télécom. Nous avons ici trois échantillons d'entreprises, une qui est dans le centre d'appel avec Algérie Télécom et deux autres dans la fibre optique. Nous allons répondre aux besoins d'AT au niveau des entreprises qui vont traiter avec. Nous accompagnons ces jeunes dans les domaines, financiers, des contacts, des tests, de la formation etc.».

Poursuivant sa tournée à Sétif, Mme Feraoun a procédé à l'inauguration d'une nouvelle agence commerciale de l'opérateur public Mobilis. Cette dernière se trouvant sur l'avenue principale en face de l'espace Internet El Fouara, présente un taux de couverture de 98%. Mobilis emploie 153 personnes à Sétif. Au niveau de l'Ecole régionale de la poste, la ministre s'est enquêté des cours et de la formation dispensés aux personnels du secteur. Cet établissement créé en 1990 couvre les besoins de formation de courte durée de 16 modules, entre trois et six mois, du personnel du secteur pour 23 wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays.

Toujours accompagné du wali et des autorités locales, la première responsable des TIC en Algérie, a procédé, dans la zone industrielle à l'inauguration d'une nouvelle unité de production IRIS spécialisée dans la fabrication des climatiseurs, des machines à laver, des cuisinières et des fourneaux à gaz avec un taux d'intégration de 65 %. Employant 303 personnes, dont 12% de cadres, ce complexe fabrique quotidiennement un millier de climatiseurs et 500 cuisinières, et autant de machines à laver et de fourneaux à gaz. Dans six mois, cette entreprise compte fabriquer des tablettes, alors qu'actuellement elle ne fait que l'assemblage. Après avoir effectué une tournée à travers les ateliers de fabrication et les chaînes de montage de l'usine, Mme Feraoun a entendu un exposé sur les activités du groupe qui compte se développer encore davantage pour diversifier ses produits à fabriquer, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Après une visite chez l'opérateur privé en téléphonie mobile Ooredoo, situé dans la cité des 1014 Logements, la ministre a procédé à l'inauguration d'un bureau de poste dans la nouvelle cité d'El Hidhab, avant de se rendre dans la commune d'El Eulma où elle a inspecté un bureau de poste ainsi que le site MSAN (Multiservice access node).

### Algérie Télécom s'ouvre aux jeunes de l'Ansej

Invitée dans une émission radiophonique de la Radio locale, l'hôte de Sétif n'a pas manqué de saluer avec grande satisfaction les réalisations entreprises dans le secteur en déclarant en substance : «De notre visite, nous avons constaté que les télécommunications et le téléphone mobile ont atteint un taux de couverture de 98%. Nous souhaiterons que le fixe et celui des batteries atteindront les 100 % d'ici la fin de cette année et ce, grâce aux efforts des entreprises du secteur avec l'aide des autorités locales qui ont aussi mis tous les moyens dans la wilaya de Sétif pour développer tous les services au profit des citoyens». «En ce qui concerne la poste, ajoute-t-elle, nous avons constaté que les moyens existent, mais qu'il y a encore un manque dans ce domaine. Nous avons aussi constaté qu'il y a beaucoup de monde et que les bureaux de poste étaient surchargés avec une moyenne pour la wilaya d'un bureau de poste pour 27 000 habitants alors que la norme nationale est d'un bureau pour 9 000 habitants. Pour ce volet, il y a des efforts entrepris dans ce domaine avec l'aide du wali pour l'octroi de nouveaux locaux que nous équiprons».

Evitant la place des jeunes dans le secteur, la ministre a souhaité et demandé à ce que «l'expérience de Sétif avec la création des 30 micro-entreprises dans le cadre de l'Ansej soit étendue à l'ensemble du pays pour faire profiter de leur expérience sur le terrain». Ajoutant : «Ce que j'ai aussi apprécié ce sont les technologies dans l'industrie et que des jeunes investissent dans ce domaine industriel pour développer la production nationale. L'exemple de l'usine IRIS qui fabrique des produits classiques de l'électroménager, mais qui compte s'orienter d'une façon magistrale vers les productions industrielles des technologies de l'information et des communications, tels que les téléphones mobiles, les tablettes, les ordinateurs portables etc. Nous allons essayer de les aider dans le domaine juridique et administratif qui, d'une manière générale, n'encourage pas la production de tels produits précisément».

A.T.

**LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, M.ABELKADE OUALI : «Annonce prochaine d'un plan de restructuration des entreprises publiques»**



Le ministre des travaux publics, Abdelkader Ouali, a indiqué qu'un plan de restructuration des entreprises publiques relevant de son secteur serait prochainement soumis au Conseil des participations de l'Etat.

M. Ouali, qui effectuait une visite d'inspection à des laboratoires et bureaux d'études nationaux à Alger, a indiqué que le plan de restructuration concernait la réorganisation des entreprises relevant du secteur sous forme de trois nouveaux complexes.

Le premier complexe englobera les entreprises actives dans le domaine de l'ingénierie et des études, le deuxième sera composé des entreprises portuaires et aéroportuaires alors que le troisième renfermera les maitres-d'œuvre spécialisés dans la réalisation des routes et infrastructures de base.

«La stabilité du secteur et l'atteinte des objectifs ne se mesure pas à l'aune du volume des dépenses, ni à la valeur des marchés, mais plutôt à sa capacité organisationnelle et à l'harmonisation des actions entre différentes parties concernées», a souligné le ministre.

Dans ce contexte, M. Ouali a mis en avant l'importance du rôle des laboratoires et des bureaux d'études dans la concrétisation de cette vision, d'où l'importance de la formation.

**Miser sur la formation pour un développement durable du secteur**

Dans ce cadre M. Ouali a appelé les laboratoires et les bureaux d'études à recourir aux partenariats «fructueux» avec les entreprises étrangères du domaine afin de garantir le transfert des expériences et des expertises et la formation des formateurs comme clause principale devant figurer dans les contrats. Les laboratoires et bureaux d'études sont également appelés à consolider leurs relations avec les universités algériennes en définissant leurs besoins en matière de formation afin qu'elle soit plus adaptée à la nature des métiers, selon le ministre. Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation de sessions de formation, à partir d'octobre prochain, au profit des travailleurs du secteur et ceux des bureaux d'études, des laboratoires et des maisons cantonnières.

Le ministre a ainsi appelé les laboratoires à élargir leur action à l'international en exportant leurs services, rappelant l'expérience du laboratoire des études maritimes qui a réalisé plusieurs études à l'étranger, notamment en France, au Liban, au Bénin, en Nouvelle Calédonie, et la Société algérienne d'études d'infrastructures ayant effectué des études dans plusieurs pays africains (Mauritanie, Niger, Tchad, Mali et autres).

S'adressant aux cadres et travailleurs de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), le ministre a mis l'accent sur l'impératif de remédier aux dysfonctionnements au sein de cet organisme appelant à faire preuve de responsabilité, d'assiduité et à mettre l'intérêt public au dessus de tout. Par ailleurs, la signalisation routière sera de nouveau installée le long de l'autoroute Est-Ouest en deux étapes à partir du 15 juillet, a fait savoir le ministre.

**LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, M. BOUCHOUAREB : «Le problème des véhicules bloqués réglé prochainement»**

Le problème de véhicules bloqués dans certains ports, suite à la mise en œuvre du cahier des charges des concessionnaires automobiles, connaîtra une issue dans les prochains jours, a affirmé jeudi à l'APS le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchoureb. «Il ne s'agit pas de véhicules bloqués (au niveau des ports). Il y a, plutôt, une procédure qui a été mise en place pour les libérer.

Tout cela va connaître une issue dans les prochains jours», a-t-il souligné en marge d'une séance des questions orales du Conseil de la nation. Le ministre a tenu à préciser que cette situation concernait un infime nombre de véhicules commandés avant le 15 avril (date de l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges) et dont le paiement a été effectué par une lettre de crédit mais surtout par des remises documentaires (remdoc).

«Pour chaque moyen de paiement, nous allons adopter un mécanisme pour finaliser la procédure d'importation et libérer ces véhicules», a ajouté M. Bouchoureb.



bouchoureb. Il s'agit également des véhicules commandés par les pouvoirs publics dans le cadre des marchés publics, selon le ministre qui explique cette situation par la «période de transition» nécessaire pour la mise en œuvre totale de la nouvelle réglementation régissant l'importation des véhicules neufs.

«Il reste un nombre insignifiant par rapport à l'ampleur du volume des importations qui sont en cours de règlement», a-t-il affirmé. Le nombre des véhicules actuellement bloqués est estimé à 4.000 unités qui sont actuelle-

ment au port de Jijel, selon des sources du ministère de l'industrie.

Par ailleurs, M. Bouchoureb a fait savoir que son département ministériel se penche, actuellement, avec d'autres ministères dont celui du commerce, sur les mécanismes de mise en œuvre des licences d'importation des véhicules, précisant que ces importations ont été plafonnées à 400.000 unités par an, tel qu'avancé par le ministère du Commerce. Par ailleurs, dans sa réponse à la séance des questions orales en plénière du Conseil de la na-

tion, le ministre a fait part de projets industriels dans les wilayas du Sud du pays. Il a cité la réalisation d'une nouvelle usine de fabrication de verre dans la wilaya d'Adrar avec une capacité de 150.000 tonnes/an dans le cadre d'un partenariat public/privé et étranger, ainsi que la réalisation d'une nouvelle cimenterie avec une capacité de 1,5 million de tonne/an. Dans le même sens, M. Bouchoureb a fait savoir que des études étaient en cours pour des usines de fabrication de verre dans les wilayas de Tamnasset et d'Illizi.

**LE MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, M.SID AHMED FERROUKHI**

**«Le mois de Ramadhan et l'abondance de la production derrière la chute des prix de la sardine»**

Le prix de la sardine connaît actuellement une baisse sensible due essentiellement à l'avènement du mois de ramadhan et à l'abondance de la production au cours de cette saison, a déclaré jeudi à Tipasa le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. «Nous avons enregistré une chute des prix de la sardine bien avant le mois de Ramadhan et ce en raison de l'abondance de la production, mais aussi au peu d'entrain des citoyens à consommer la sardine durant le mois sacré», a souligné le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya.

Contrairement à Tipasa où les prix fluctuent entre 100 et 150 DA le kilo, a-t-il relevé, le cours de la sardine a enregistré, hier mercredi, son plus bas niveau au port de Beni Saf, à l'est d'Alger, avec 70 DA/kg. M. Ferroukhi a exprimé son «souhait» de voir les prix se stabiliser à ce niveau jusqu'à fin octobre, voire début novembre prochain, date de la clôture de la campagne nationale de pêche à la sardine. S'agissant de la campagne de pêche au thon rouge, le ministre s'est dit «satisfait des bonnes conditions de déroulement de cette campagne», clôturée le 24 juin dernier.

«La flottille algérienne, constituée



de 11 thoniers, dont six (6) relevant de la wilaya de Tipasa, a réussi à pêcher le quota réservé à l'Algérie, estimé à 370 tonnes», a-t-il assuré.

Par ailleurs, M. Ferroukhi a fait part d'une action, en cours au niveau des services de son ministère, en vue de «réunir toutes les filières de la pêche maritime, dans un système cohérent et fédérateur», pour la relance du secteur, avec pour préalable l'«implication de tous les acteurs concernés, dont les professionnels de la pêche», a-t-il soutenu.

Il s'agit, a-t-il dit, de «développer et accompagner les industriels et les opérateurs privés», dont particulièrement «ceux impliqués dans la production de composants des équipements des filières de la pêche, à l'instar de l'unité de Cherchell de production de câbles de pêche en cuivre», a-t-il insisté.

vre», a-t-il relevé.

Lors d'une visite sur place, il a souligné l'impératif, pour ses responsables, de «relever leur niveau de réflexion pour passer du stade de financement des marchés nationaux, à l'approvisionnement», affirmant le soutien des autorités concernées à cette démarche, au titre de la stratégie de soutien de la production nationale.

Il a ajouté à ce sujet, qu'en dépit de l'existence de quatre (4) usines spécialisées en câbles en cuivre,

«la demande se fait toujours ressentir, nécessitant le développement de ces entreprises». Le ministre s'est enquis, à cette occasion, des travaux de dragage du port de Khemisti, avant d'écouter un exposé sur l'étude préliminaire d'extension de son port de pêche, considéré comme un «rêve» pour les pêcheurs locaux.

Il a insisté, sur place, sur l'impératif d'une «cohésion» entre la direction du secteur, la chambre professionnelle, les professionnels du secteur et les bureaux d'études. M. Ferroukhi a achevé sa visite en donnant le coup d'envoi des travaux du projet de la plage d'échouage de Fouka, et par l'inspection du nouveau siège du Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) à Bou Ismail.

## PÉTROLE SELON UN SPÉCIALISTE

# L'Algérie doit optimiser la gestion de ses finances pour éviter un nouveau choc pétrolier

**La baisse actuelle des prix mondiaux de pétrole est conjoncturelle et les prix pourraient retrouver leur niveau haussier en fonction des fondamentaux du marché, a affirmé un expert ajoutant que l'Algérie doit gérer les impacts de cette situation afin d'éviter un scénario semblable à celui du choc de 1986.**

Intervenant lors d'une conférence débat organisée jeudi dans la soirée par le Front des forces socialistes (FFS) sur les effets de la baisse des cours du pétrole sur l'économie algérienne, Amor Khelif, professeur d'économie à l'université d'Alger, a estimé que la durée de cette conjoncture baissière dépend de la réaction des acteurs et de la situation géopolitique internationale.

«La baisse des prix de pétrole est conjoncturelle. Mais reste à savoir combien pourrait durer cette situation avant que les prix repartent à la hausse», a indiqué M. Khelif.

M. Khelif a, dans ce sens, prévu deux scénarios : le premier est relatif au choc pétrolier de 1986 où les cours n'ont pu retrouver leur niveau initial (45 dollars le baril) que 16 ans plus tard, soit en 2003, alors que le deuxième scénario se réfère à la crise de 2008 lorsque les prix avaient chuté à 37 dollars le baril avant de remonter à hauteur de 120 dollars le baril en 2010.

S'agissant des effets de cette situation sur l'économie nationale, cet universitaire spécialiste dans les questions énergétiques a préconisé «d'optimiser l'utilisation des ressources financières du pays pour réussir la diversification de l'économie».

De même, le désendettement de l'Algérie constitue un atout pour



face face aux retombées d'une baisse prolongée des cours. Mais cet atout risque de fondre, selon lui, sans une gestion «plus fiable de la finance publique».

Evitant, en outre, les efforts des pouvoirs publics pour réduire la dépendance de l'économie aux hydrocarbures durant les quatre dernières décennies, M. Khelif, a fait savoir que les investissements consentis à cet effet s'élèvent à 1.100 milliards de dollars entre 1970 et 2010.

Cependant, la contribution du secteur des hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) est passée

de 31% à 50%, alors que la part de ce secteur dans les recettes des exportations est passée de 42% à 98% sur la même période.

En parallèle, la fiscalité pétrolière qui constituait 39% des recettes fiscales, représente 68% en 2010, selon des statistiques avancées par ce professeur.

Par ailleurs, les participants ayant animé le débat qui a suivi la présentation de M. Khelif ont mis l'accent sur la nécessité d'une politique économique nationale axée sur l'encouragement de l'investissement productif pour diversifier les exportations.

## Le pétrole pénalisé par une hausse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis

Les prix du pétrole se trouvaient de nouveau sous pression vendredi en cours d'échanges européens, après une hausse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis la veille, alors que la production américaine de pétrole de schiste reste robuste.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 61,60 dollars en milieu de journée, en baisse de 47 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 37 cents à 56,56 dollars. A New York, la salle des marchés du WTI restera fermée ven-

dredi, en raison d'un jour férié pour l'Indépendance aux Etats-Unis.

Selon un décompte établi par le groupe privé Baker Hughes, le nombre de puits de forage en activité a grimpé de 12 unités, soit la première hausse en 30 semaines.

"Les puits de forage ont été ouverts dans les zones majeures de pétrole de schiste, dont trois d'entre elles à Eagle Ford (sud du Texas), deux à Bakken (Dakota du Nord), une dans le bassin Permian (Texas et Nouveau Mexique) et une dans le Niobrara (Colorado)", soulignaient les analystes de Commerzbank.

Si de nouveaux puits devaient être ajoutés dans les prochaines semaines, ceci renforcerait les interrogations sur le déclin attendu de la

production américaine.

En effet, la baisse du décompte des précédents mois ne s'est pas traduite par un déclin marqué de la production aux Etats-Unis qui, selon les chiffres publiés mercredi par le ministère de l'Energie (DoE), dépasse toujours 9,5 millions de barils par jour.

«Combinées avec d'autres nouvelles cette semaine, la production (en mai) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a atteint un peu plus haut niveau depuis 2012, et l'offre des Etats-Unis a grimpé à son plus haut depuis 1971 en avril, ces statistiques limitent la hausse potentielle des cours du pétrole», expliquait un analyste chez Saxo Bank.

## La croissance de l'activité privée en eurozone à un plus haut historique en juin (PMI)

La croissance de l'activité privée a connu en juin son plus haut niveau en quatre ans dans la zone euro, en dépit de l'aggravation de la crise grecque, selon l'indice PMI du cabinet Markit publié vendredi.

L'indice PMI composite a atteint 54,2, contre 53,6 en mai, et 54,1 dans la première estimation.

Lorsque le PMI est supérieur à 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.

«Malgré l'aggravation de la crise grecque pendant la deuxième quinzaine de juin, l'indice PMI final dépasse légèrement son estimation

flash, laissant supposer que les troubles liés à la situation n'ont pour l'heure eu qu'un impact très limité sur l'économie réelle», note dans un communiqué Chris Williamson, chef économiste chez Markit.

Parmi les pays sous enquête, l'Irlande reste en tête du classement avec un indice à 60,9, soit son plus haut niveau en six mois. L'Espagne se maintient en deuxième position (55,8), même si elle enregistre son plus bas niveau en six mois, et les taux d'expansion se redressent en Allemagne (53,7), Italie (54,0) et France (53,3). «Permettant de dissiper, dans une certaine mesure, les

inquiétudes liées à une éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro, les mesures de relance de la BCE, conjuguées à la faiblesse actuelle de l'inflation, semblent stimuler la consommation des ménages et des entreprises», relève l'économiste d'IHS Global Insight.

«Toutefois, le troisième ralentissement mensuel consécutif de la hausse des nouvelles affaires observé en juin témoigne de l'apparition d'une certaine aversion au risque qui pourrait compromettre la croissance dans les prochains mois si la crise grecque n'est pas résolue dans un bref délai», tempère-t-il.

## Ouverture à Médine du premier aéroport privé d'Arabie Saoudite

Le premier aéroport privé d'Arabie saoudite a été ouvert jeudi à Médine, deuxième lieu saint de l'islam après La Mecque, a annoncé la presse locale.

L'aéroport international Prince Mohammad Ben Abel Aziz sera inauguré par le roi Salmane, selon la même source. Quelque deux millions de fidèles se rendent à La Mecque et à Médine pour le Hajj qui aura lieu cette année en septembre.

L'aéroport local de Médine a été rénové à partir de 2011 pour un coût d'un milliard de dollars afin de lui conférer un statut international, en raison de «l'importance du secteur du transport aérien dans le service des pèlerins», a indiqué le maître d'œuvre des travaux et nouvel opérateur de l'aéroport, TIBAH Aéroports Development Co, sur son site internet.

Il s'agit du «premier partenariat entre les secteurs public et privé dans les aéroports en Arabie saoudite», a ajouté TIBAH, un consortium incluant TAV Aéroports de Turquie et les sociétés saoudiennes Al-Rajhi et Saudi Oger. Le nouveau gestionnaire ambitionne d'augmenter progressivement la capacité annuelle de l'aéroport, qui était de 5,7 millions de passagers en 2014, pour la porter à 16 millions dans les prochaines années. Ce projet géré par une joint-venture «marque une nouvelle orientation», a indiqué l'Autorité générale de l'aviation civile (GACA), qui exploite 27 aéroports dans le royaume dont certains devraient également être privatisés.

## La Chine restreint les introductions en Bourse face à la débâcle des marchés

Les autorités de régulation chinoises vont restreindre le nombre et l'ampleur des nouvelles introductions en Bourse, et en ralentir le rythme, pour enrayer la récente dégringolade des marchés locaux, ont-elles annoncé vendredi. La Bourse de Shanghai s'est effondrée de pratiquement 30% ces trois dernières semaines, dans un climat de panique générale.

La Commission chinoise de régulation des marchés financiers (CSRC) a en effet décidé d'espacer le rythme d'introductions à venir et en plafonner les montants.

Seules dix introductions en Bourse, déjà approuvées, auront lieu sur la première moitié de juillet, contre plus d'une vingtaine les mois précédents.

Et ces cotations donneront lieu à des levées de fonds moins importantes que celles de juin, a précisé le régulateur. La CSRC avait publié l'an dernier des propositions pour réformer ce système des introductions boursières, afin de laisser une plus grande liberté au marché et aux entreprises, notamment pour déterminer le moment et le prix d'introduction. Mais ces changements potentiels n'avaient pas encore été mis en oeuvre.

## Le FMI donne son pré-accord au versement d'un prêt à l'Ukraine

Le FMI a donné jeudi son pré-accord au versement d'une nouvelle tranche d'aide à l'Ukraine même si un feu vert définitif nécessitera d'abord de lever les doutes sur la dette du pays, indique l'institution dans un communiqué.

«Un accord au niveau des équipes du FMI a été trouvé (avec les autorités à Kiev) sur un train de mesures» en vue du versement d'un prêt de 1,7 milliard de dollars, a indiqué le Fonds monétaire international.

Au bord de la faillite après plus d'un an de guerre civile, l'Ukraine a bénéficié en mars d'une ligne de crédit de 17,5 milliards de dollars du FMI déboursable par tranches successives. Un premier versement de 5 milliards de dollars avait alors été immédiatement effectué.

Ce pré-accord pour une deuxième tranche doit désormais être approuvé par le conseil d'administration du FMI, qui représente ses 188 Etats-membres.

Mais l'organe de direction du FMI ne se prononcera qu'à deux conditions: que certaines "mesures préalables" soient prises à Kiev et que les équipes du Fonds soient en mesure de s'assurer que la dette du pays est "supportable", indique le communiqué.

Afin de poursuivre son aide, le FMI exige de l'Ukraine qu'elle réduise sa dette d'environ 15 milliards de dollars en négociant une restructuration avec ses créanciers privés, principalement des fonds d'investissement américains. Après une série d'échanges acrimonieux, le pays et ses créanciers ont convenu mercredi qu'un accord sur la dette devait être trouvé "aussi vite que possible" et se sont engagés à négocier à partir de la semaine prochaine.

APS

## CONSTANTINE

**Mesures pour lever les obstacles entravant le développement de Zighoud-Youcef**

Des «mesures d'urgence» seront prises dès lundi pour trouver des solutions aux obstacles entravant le développement de la commune de Zighoud-Youcef (30 km au nord de Constantine), a affirmé, jeudi, le wali, Hocine Ouadah.

Ce responsable a précisé dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une visite de travail dans cette région à vocation agricole, qu'une «réunion d'urgence» regroupant les différents responsables chargés du développement local sera organisée pour trouver des solutions aux difficultés liées, en particulier, au déficit de foncier qui affecte cette commune.

«Des améliorations palpables ont été, certes, enregistrées à Zighoud-Youcef en matière de développement local, mais beaucoup reste encore à faire», a considéré le chef de l'exécutif local, mettant l'accent sur la nécessité de «donner un nouveau souffle» aux projets en souffrance. Un programme de près de 1.000 logements publics locatifs (LPL) n'a pu être lancé dans cette commune faute d'asiettes foncières, a-t-on noté au cours de cette tournée du wali.

Soulignant les «avancées considérables» réalisées par cette région en matière de logement rural, M. Ouadah a appelé les responsables concernés à redoubler d'efforts en vue de mener à bien tous les autres programmes de développement inscrits à l'indicatif de cette commune. Au cours de sa tournée dans les communes de Zighoud-Youcef et de Beni-H'midene, le wali a posé la première pierre d'un institut national spécialisé en tourisme et en hôtellerie, inauguré les bureaux de l'Etat civil de la commune de Zighoud Youcef et inspecté, à Beni-H'midene, le projet de mise à niveau du chemin de wilaya (CW) n°10, sur 7 km, prévu pour être réceptionné en septembre prochain.

Le chef de l'exécutif local a également assisté, au cours de sa visite, à une cérémonie de raccordement de près de 500 familles résidant dans des hameaux relevant de la commune de Beni-H'midene, au réseau du gaz naturel. Le wali de Constantine avait entamé sa tournée à l'unité de voisinage (UV) n°16, à Ali Mendjeli, où seront relogés, à partir de ce jeudi, près de 3.000 familles qui vivaient dans des conditions précaires.

## ILLIZI :

**Nouvelles spécialités prévues pour la prochaine rentrée professionnelle**

De nouvelles spécialités seront intégrées dans plusieurs établissements de formation dans la wilaya d'Illizi au titre de la prochaine rentrée professionnelle (session septembre 2015), ont indiqué des responsables de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep). Reparties à travers les centres de formation et d'apprentissage (In-Amenas) de Mechaouri Mohamed (Djanet), et l'Inspf Brahim ag Bakda (Djanet), ces nouvelles filières de formation en qualité de technicien supérieur (TS), toucheront plusieurs domaines, dont le tourisme,

l'électricité Industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, et l'électrotechnique, a indiqué le directeur du secteur Hamdani Youcef. Il est prévu également l'ouverture de 11 autres spécialités au profit des jeunes issus de 5<sup>e</sup> année, il s'agit entre autres, de guide touristique installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, gestion de ressources humaines, l'informatique, et TS en agriculture maraîchère, a précisé le même responsable. Pas moins de 1.760 stagiaires dans les différents mode de formation rejoindront les

établissements du secteur au titre de la prochaine rentrée professionnelle à Illizi. Ils seront répartis en mode de formation résidentielle (900 postes) l'apprentissage (285), les cours de soir (225), la femme au foyer (100 postes) a-t-il ajouté.

L'institut national spécialisé de la formation professionnelle (Inspf) Brahimag Bakda de Djanet, sera renforcer par de nouveaux équipements de formation en électricité industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, d'équipements sanitaires et du gaz, dans le cadre d'une convention

signée entre le secteur et la British Petroleum (BP) Algérie, selon le Dfep.

Le centre de formation professionnelle Ahmed Zabana du chef-lieu de wilaya, sera également doté de nouveaux équipements destinés pour la formation en agriculture, et les grandes cultures. La wilaya d'Illizi dispose de six (6) Cfp, (1) institut national spécialisé de la formation professionnelle à Djanet, et une structure similaire en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya, a-t-on signalé.

APS

**ARRIVÉE DE FAMILLES ÉMIGRÉES AU PORT DE SKIKDA  
Joie de retrouver le pays en plein Ramadhan**

Le port de Skikda a accueilli, jeudi, un premier groupe de familles expatriées, arrivées à bord du ferry El Djazaïr II en provenance du port de Gênes (Italie), visiblement heureuses de passer le reste du ramadhan et de fêter l'Aïd El Fitr dans leur pays.

Sonia (30 ans) qui retrouve le sol algérien après deux années consécutives d'absence, arrivée avec sa petite famille (le mari et 5 enfants), affirme avoir hâte de jeûner parmi les siens et de retrouver la convivialité des meïdas de f'tour et des veillées ramadhanaises du «bled». A l'étranger, «c'est cette ambiance si particulière qui nous manque le plus», confie-t-elle.

La majorité des voyageurs ayant effectué la traversée à bord du ferry El Djazaïr II ont exprimé leur

satisfaction devant la rapidité qui a présidé à l'accomplissement des formalités de police et de douane, outre «la chaleur de l'accueil», comme l'affirme Fatima Belmokhtar qui s'est empressée de prendre la route vers M'sila où elle entend passer deux mois de vacances.

«Le retour en ce moment précis me permettra d'inclure à mes deux enfants ce qu'est le vrai jeûne et la prière dans les mosquées», déclare son côté Fateh Brania en déboutonnant le haut de sa chemise, lui qui habite dans le nord de la France.

De son côté, Yacine Bahket se félicite de la réduction du prix du transport et affirme avoir payé que 600 euros pour la traversée des 6 membres de sa famille et de son véhicule, contre le double par le passé. Le commandant de bord en second, chargé de la sécurité,



rité, Wahid Lekehal-Ayat, affirme, quant à lui, que cette première traversée s'est déroulée «sans encombre, dans des conditions très normales».

Les mesures de contrôle policier ont été effectuées d'une manière très organisée avec la mobilisation d'un nombre suffisant d'agents et l'annulation, pour la seconde année, de la carte d'entrée, facilitant ainsi les procédures de transit.

De plus, la mise en service du «couloir vert» pour les familles et les personnes malades a permis un passage en seulement quelques minutes. Le ferry El Djazaïr II a accosté à midi au quai n°5 du port de Skikda après 20 heures de traversée avec, à son bord 1.036 voyageurs et 280 véhicules embarqués à Gênes (Italie). Cette traversée est la première d'une série de sept (7) programmées à Skikda jusqu'à septembre.

## BOUMERDES

**Collecte de près de 11 millions de litres de lait cru de vache**

Une Collecte de près de 11 millions de litres de lait de vache cru a été réalisée, à Boumerdes, à fin mai dernier, a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles de la wilaya (DSA).

Ce volume de collecte est en «légère hausse» comparativement à celui réalisé, à la même période de l'année dernière, estimé à peu plus de neuf (9) millions de litres, a indiqué à l'APS Mohamed Kherroubi, soulignant que si ce rythme est maintenu la wilaya dépassera les prévisions du contrat de performance, qui a fixé pour la filière un objectif de collecte de plus de 22 millions de litres de lait.

Une amélioration similaire, comparativement aux années précédentes, a été, également, constatée dans la production de lait cru de vache qui a dépassé les 26 millions de litres, à la période indiquée (entre

janvier et mai 2015), a ajouté la même source. Selon lui, cette «légère amélioration» de la production et de la collecte de lait de vache est due, entre autres, aux mesures de soutien financier engagées par l'Etat en faveur des éleveurs, auxquelles s'ajoutent des facteurs climatiques jugés favorables.

L'allègement des démarches administratives pour les producteurs et les collecteurs de lait de vache a, également, eu un impact positif sur le développement de cette filière, qui a vu le nombre des éleveurs passer de

2.500 avant 2013, à environ 3.500 présentement, outre la sensibilisation des concernés à l'exploitation de méthodes modernes dans la collecte de lait, notamment.

Sur le terrain, ces mesures se sont traduites par une augmentation du nombre de vaches laitières.

Le cheptel, estimé à 4.400 en 2008, a atteint 34.000 têtes actuellement, dont 17.700 têtes à haut rendement laitier. La collecte de lait de vache se fait, actuellement, par une cinquantaine de collecteurs agréés, contre pas plus de 40 avant 2013, et ce au profit de 17 unités de transformation publiques et privées, dont cinq (5) sises à Boumerdes et prenant en charge un taux de 30 % du lait collecté. Le reste de la collecte est reparti entre les unités de Tizi-Ouzou (60%), Alger, Blida et Béjaïa, alors que le lait non collecté est destiné à la consommation individuelle et à des restaurants, a observé la même source.



l'électricité Industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, et l'électrotechnique, a indiqué le directeur du secteur Hamdani Youcef. Il est prévu également l'ouverture de 11 autres spécialités au profit des jeunes issus de 5<sup>e</sup> année, il s'agit entre autres, de guide touristique installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, gestion de ressources humaines, l'informatique, et TS en agriculture maraîchère, a précisé le même responsable. Pas moins de 1.760 stagiaires dans les différents mode de formation rejoindront les

établissements du secteur au titre de la prochaine rentrée professionnelle à Illizi. Ils seront répartis en mode de formation résidentielle (900 postes) l'apprentissage (285), les cours de soir (225), la femme au foyer (100 postes) a-t-il ajouté.

L'institut national spécialisé de la formation professionnelle (Inspf) Brahimag Bakda de Djanet, sera renforcer par de nouveaux équipements de formation en électricité industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, d'équipements sanitaires et du gaz, dans le cadre d'une convention

## BOUIRA

**Inauguration d'une stèle commémorant la bataille de Maknine à Bordj Khris**

**Une stèle commémorative a été inaugurée jeudi dans la commune de Bordj Khris, à l'extrême sud du chef lieu de Bouira, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.**

Erigée au niveau de la localité de Maknine (Bordj Khris), pour une enveloppe de plus de cinq millions DA, cette stèle a été réalisée pour rendre hommage aux martyrs tombés au champ d'honneur après une rude bataille de Maknine, où les soldats de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient infligé de lourde perte à l'ennemi qui avait perdu alors 79 soldats. D'émouvants témoignages ont été donnés sur place



lieu de la wilaya, a bénéficié d'une opération similaire, dont les travaux ont été achevés depuis plusieurs mois, selon la direction locale des Moudjahidines.

A l'occasion, une piscine semi olympique, réalisée pour un montant global de 288 millions de DA, a été inaugurée également à

Bordj Khris. Cette municipalité a en outre bénéficié d'un montant de près de 40 millions de DA pour l'aménagement et le revêtement du stade communal en gazon synthétique, ainsi que pour la réalisation des vestiaires et des gradins dans l'objectif d'y promouvoir l'activité sportive.

**L'université de Mascara publie un ouvrage sur l'historien Nasreddine Saïdouni**

Un ouvrage sur l'historien algérien Nasreddine Saidouni vient d'être publié par le Laboratoire de recherches sociales et historiques de l'université Mustapha Stambouli de Mascara. Cette publication collective, intitulée « L'historien Nasreddine Saidouni, doyen des études ottomanes en Algérie », a été réalisée avec la participation d'un groupe de chercheurs et d'historiens algériens et arabes en hommage à l'historien Saidouni, un des fondateurs de l'école d'histoire algérienne, qui a contribué à « corriger des déformations de faits historiques durant l'époque ottomane que des historiens coloniaux ont dénigré pour soutenir la pensée coloniale », selon l'universitaire Ouedane Bougoufala, coordinateur du livre. L'universitaire Bougoufala, qui est chef d'équipe de recherche au laboratoire précité a mis en évidence la contribution efficace de l'enseignant Saidouni à encadrer des étudiants en post-graduation spécialité histoire à l'université de Mascara.

Le livre comporte 725 pages en trois parties, la première réservée aux impressions et témoignages d'uni-



versitaires et chercheurs en histoire ayant travaillé avec le Dr Saidouni, de l'Algérie, d'Irak, du Koweït, de Palestine, du Liban et de Jordanie. La deuxième partie comprend un recueil d'études critiques sur la production scientifique de Saidouni et sa méthode dans la recherche historique alors que la troisième partie traite d'études scientifiques et historiques indépendantes offertes à l'historien.

Né en 1940 à Oum El Bouaghi, Nasreddine Saidouni avait enseigné au département d'histoire à l'université d'Alger. Il avait obtenu plusieurs

diplômes en histoire et géographie dont un doctorat en histoire moderne et contemporaine en 1974 et un doctorat d'Etat en 1988 en lettres et sciences humaines à l'université Aix en Provence (France). Il avait enseigné dans une université du Koweït de 2001 à 2011 et présidé le conseil scientifique de la faculté des sciences humaines à l'université d'Alger. Il avait publié 32 ouvrages, des études et des recherches, à l'instar des ouvrages « Etudes et recherches en histoire de l'Algérie moderne et contemporaine »,

« L'Algérie en histoire » et « Le régime financier de l'Algérie 1792-1830 ». Le laboratoire de recherches sociales et historiques de l'université Mustapha Stambouli de Mascara avait déjà honoré le regretté historien Yahia Bouaziz en 2011 en éditant un recueil de ses œuvres présentées lors du colloque scientifique organisé à l'université de Mascara. Le laboratoire avait honoré aussi en 2013 la regrettée historienne Aicha Hattache en publiant un de ses livres.

## TIZI-OUZOU

**800 kits alimentaires offerts par Sonatrach aux familles démunies**

Quelque 800 kits alimentaires offerts par la compagnie nationale Sonatrach aux familles démunies de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion du mois de Ramadan ont été remis jeudi aux communes bénéficiaires, a-t-on constaté. La remise des kits alimentaires aux 33 communes bénéficiaires de cette opération de solidarité, et qui auront à les distribuer aux familles dans le besoin, s'est déroulée au niveau de l'école pour enfants handicapés visuels de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), en présence du directeur local de l'Action sociale et de la solidarité (Dass) et d'une représentante de Sonatrach. Selon Bouchoucha Had, directeur de l'Action sociale et de la solidarité, les communes sélectionnées sont celles comptant le plus grand nombre de nécessiteux, et dont les Assemblées populaires communales (APC) n'ont pas pu toucher l'ensemble des familles concernées par l'opération « Solidarité Ramadhan » en raison du budget limité mobilisé par ces collectivités.

## TLEMCEN

**Protection civile : 1 383 interventions**

Les éléments de la protection civile de Tlemcen ont effectué durant le mois de juin dernier quelque 1.383 interventions, où les évacuations sanitaires occupent la première place dans ce bilan avec 555 interventions suivies des opérations de lutte contre les feux de forêt avec 430 interventions, a-t-on indiqué jeudi à la direction de cette institution.

Le dernier sinistre, survenu durant cette période, a ravagé 200 ha d'arbres forestiers, de broussailles, de maquis et d'arbres fruitiers dans les localités de Zeddiga, Tizi et Tegna. Il a fallu l'intervention de sept unités de la protection civile, de gardes forestiers et la mobilisation de moyens humains et matériels des communes pour venir à bout de cet incendie, après quatre jours de lutte contre les flammes, a souligné la chargée de la communication de la protection civile de cette wilaya.

APS

## ALGER

**Longtemps délaissé, le parc d'attraction de Ben Aknoune connaîtra prochainement une vaste opération de rénovation**

Livré au laisser-aller et à la mauvaise gestion, le parc zoologique et de loisirs « La concorde Civile » de Ben Aknoune, véritable poumon de la capitale, va connaître prochainement une vaste opération de réhabilitation.

« Le parc est dans une situation catastrophique » a constaté le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelkader Kadi lors d'une visite d'inspection effectuée jeudi après-midi à ce parc, créé en 1982.

Le ministre s'est enquis du village africain, de la clinique vétérinaire, du cirque des fauves, l'hôtel Moncada et celui du Mouflon d'or et le parc d'attraction, des infrastructures complètement délabrées. « Pourtant, c'est un parc qui devrait financer ou contribuer à la création d'autres parcs », a-t-il dit. Pointant du doigt « la mauvaise gestion » qui caractérise cet espace de loisirs, M. Kadi a affirmé que son département ministériel avait procédé récemment à des changements au niveau des gestionnaires, et que « d'autres décisions vont tomber prochainement ».

« Il y aura du changement pour essayer de remettre en état cette infrastructure qui a été mise à disposition de la population, mais malheureusement celle-ci n'en profite pas », a-t-il dit à la fin de sa visite.

« Des premières mesures ont été prises suite à un constat de laisser-aller et une grande négligence, d'autres vont venir pour essayer de sauver ce qu'il y a lieu de sauver », a ajouté le ministre qui évoque la possibilité de recourir au financement bancaire pour financer les opérations de rénovation. Le parc s'étend sur 307 hectares et compte trois unités (attraction, zoologie et hôtellerie) dont les deux tiers sont occupés par la forêt.

L'unité zoologique occupe 70 ha répartie sur trois zones qui abritent 1.555 sujets (animaux) de 137 espèces, une clinique vétérinaire et une unité de base de services.

Le zoo fait face notamment à un problème d'alimentation des animaux. Les infrastructures de transport (les téléphériques et le train) sont à l'arrêt, alors que les espaces de jeux et d'attraction qui occupent 76 ha sont complètement délabrés. Néanmoins, cela n'a pas empêché le parc d'attirer 460.000 visiteurs durant le deuxième semestre de 2014, a-t-on indiqué.

Parmi ailleurs, le ministre a assisté à la présentation de l'étude de faisabilité technique du projet de réhabilitation (réaménagement et développement de la forêt récréative de Ben Aknoune présenté par le responsable du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) et son partenaire-consulting Black Box Center.

Basée sur le principe de la rentabilité du parc afin qu'il puisse avoir une certaine autonomie financière, cette étude prévoit notamment la création de nouveaux espaces de détentes, de culture, de sports et de sciences telle qu'une plateforme agricole pouvant abriter de grandes expositions et de démonstrations ainsi qu'un pôle audiovisuel. L'étude estime le coût de la réhabilitation de cette forêt à 20 milliards DA.

# BÉJAÏA

## Brigade des stups', cannabis et... «bilinguisme»: Le Parquet pour un trio

**...Simplement que beaucoup de gens ont tendance à appeler les dealers en même temps consommateurs (de résine de cannabis) « les bilingues ».**

La brigade des stups' de la PJ relevant de la Sûreté de wilaya de Béjaïa a « ratissé » large ces derniers jours du mois de juin au chef-lieu. Ainsi, le 24 juin 2015, c'est en ville haute que le nommé K-R, 33 ans, y demeurant, récidiviste et donc connu des services concernés a été appréhendé avec, dans ses poches, 23,9 grammes de résine de cannabis (chira). Puis ce fut au tour de B. K., 43 ans, demeurant quartier Saïd Bellil ou La Sifa de se voir passer les menottes, pris en fla-

grant délit (probablement en situation de consommation et vente...) avec, en sa possession, 40 g de résine de cannabis ainsi qu'une importante somme d'argent (générée par ce type de commerce). Le troisième « chironome » est un certain H. A., 50 ans, dit « Djamel immigré », un résident de Sidi Ali Lebhar (non loin de l'aéroport Abane Ramdane-Soummam), arrêté, lui aussi, dans la journée du 28 juin 2015, en possession d'une importante quantité de cannabis » fait savoir la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa. Les trois dealers-consommateurs (...Les « bilingues ») après avoir été présentés devant le parquet de Béjaïa ont écopé d'une mise sous mandat de dépôt.

A.B.



## Cambriolage et assassinat



En ce mois de juin 2015, le tribunal criminel prononce le verdict d'un homme âgé de 43 ans, accusé de vol et de meurtre sur la personne de Samira âgée de 50 ans.

En ce jour fatidique, Yazid escaladant le mur d'une maison est surpris de remarquer sa voisine Samira. Samira hurle de toutes ses forces. Fou de rage, Yazid tire Samira par les cheveux, il lui assène 8 coups de couteau elle gît dans une mare de sang et décède sur place. S'étant assuré de sa mort, il ouvre le coffre, rafle tous les bijoux et l'argent.

Une enquête est ouverte, et quelques jours seulement après le drame, on procède à l'arrestation de Yazid qui reconnaît les faits retenus contre lui.

Durant le procès, l'accusé n'a pas nié les faits retenus contre lui mais il a déclaré qu'il avait agi sous l'effet des psychotropes.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 23 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense arguant que son client « n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait », je demande donc la requalification des faits en coups et blessures volontaire, mon client mérite de larges circonstances atténuantes. Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : le coupable est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

## Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 2,5 kg d'héroïne

Un réseau criminel composé de 5 individus dont 4 de nationalité étrangère impliqués dans des affaires liées au trafic de drogue a été démantelé cette semaine par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger permettant la saisie de 2,5 kg d'héroïne, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.

L'opération a été rendue possible sur la base d'informations parvenues au services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger faisant état d'un trafic de drogue dans un quartier de la capitale par des personnes non identifiées. Les éléments de la police ont arrêté deux individus en

flagrant délit dont un de nationalité étrangère et saisi une quantité de drogue dure estimée à 103,5 g d'héroïne.

Après investigations et finalisation de toutes les procédures légales, il a été procédé à la perquisition du domicile du ressortissant étranger et d'une cave d'un immeuble et la saisie de 2,398 kg d'héroïne, portant la quantité globale saisie à 2,5 kg d'héroïne. 21 téléphones portables, un ordinateur portable, une carte mémoire et un coffre en bois contenant une somme d'argent en dinars et une autre somme en devise, ont été saisis.

Les mis en cause ont été présentés devant la jurisdiction territorialement compétente.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE:

### 18 morts et 344 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Dix huit (18) personnes sont décédées et 344 autres ont été blessées dans 284 accidents de la route, survenus entre le 23 et 29 juin en milieu urbain, selon un bilan de la Sûreté nationale publié jeudi.

Selon le bilan, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (92,60%), notamment l'excès de vitesse et le non respect de la distance de sécurité.

La DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence, de vigilance et à respecter le code de la route dans un souci de préserver la sécurité de tous.

## BOUIRA :

### Un individu mortellement blessé suite à l'agression d'un policier

Un individu a été mortellement blessé mercredi soir suite à l'agression avec usage de chiens féroces d'un policier à Aïn Bessam (ouest de Bouira), a-t-on appris jeudi de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

« Vers les environs de 20h00, un policier, qui s'affairait à contrôler les documents d'un véhicule au rond-point du centre-ville d'Aïn Bessam, a fait l'objet d'une agression avec usage de

trois chiens féroces dressés contre lui par un individu », a précisé un communiqué de la DGSN. « Agissant en légitime défense, le policier a utilisé de son arme individuel d'où est partie une balle qui l'a atteint à sa main gauche avant d'atteindre l'agresseur », a détaillé la même source.

Les deux personnes (le policier et l'agresseur) ont été évacués en urgence vers l'établissement sanitaire le plus proche pour y recevoir les soins nécessaires mais où l'agresseur a succombé à ses blessures, vers 21h300, selon la même source.

Les services de sécurité de la daïra d'Aïn Bessam ont, après avoir alerté le procureur de la République, ouvert une enquête pour élucider cette affaire, a-t-on indiqué de même source.

Suite à cet incident, des citoyens se sont rassemblés, en signe de protestation contre le décès de l'individu, devant le commissariat central de la ville.

## SANTÉ

### Un 2<sup>e</sup> patient décède du botulisme au CHU de Batna

Un homme de 66 ans, admis le 23 juin dernier au CHU de Batna en compagnie de 8 autres personnes suspectées d'avoir contracté le botulisme, est dé-

cédé vendredi matin au service réanimation de l'hôpital, a-t-on appris auprès du directeur de la santé, Idriss-Khodja El Hadj. L'homme a succombé à un arrêt cardio-respiratoire, son organisme n'ayant pu résister à la maladie, a expliqué ce responsable à l'APS. Il s'agit du 2<sup>e</sup> décès causé par le botulisme, un enfant de 11 ans, résidant dans la commune de Kais (Khenchela), ayant aussi perdu la vie, jeudi après-midi au CHU de Batna, victime de la même maladie. Le directeur du CHU de Batna, Abdellah Belkhemid, avait indiqué que 6 parmi les patients hospitalisés étaient dans un état "préoccupant" et que 2 allaient pouvoir quitter "dans deux ou trois jours".

Une vaste campagne de prévention est menée dans les wilayas de Khenchela et de Batna



pour inviter les citoyens à éviter de consumer du cachir ou du pâté de volaille, ces deux denrées étant responsables, lorsqu'elles sont avariées, du botulisme.

Le botulisme (du latin *botulus* signifiant "boudin") est une grave maladie paralytique due à une neurotoxine bactérienne, dite toxine botulique, produite par différentes espèces de bactéries anaérobies.

## NAUFRAGE D'UN FERRY AUX PHILIPPINES: 41 morts et 5 disparus

Le naufrage d'un ferry dans le centre des Philippines a fait 41 morts, selon un nouveau bilan communiqué vendredi par les autorités, et les opérations se poursuivaient pour retrouver cinq disparus.



Un précédent bilan avait fait état de 33 morts et une vingtaine de disparus.

Le Kim Nirvana, un ferry de 33 tonnes, effectuait la liaison entre Ormoc et les îles Camotes lorsqu'il s'est retourné jeudi à quelques centaines de mètres de son port de départ.

D'après le secrétaire d'Etat aux Transports Joseph Emilio Abaya, qui citait les gardes-côtes de la région, le bateau transportait au moins 173 passagers et 14 membres d'équipage. Cent quarante-et-un personnes ont survécu tandis que cinq autres sont toujours portées disparues, a-t-il dit.

Des familles angoissées étaient massées pour regarder les allées et venues des plongeurs entre les quais et l'épave, qui dépassait tout juste de la sur-

face de l'eau. Gilbert de la Cruz, 10 ans, a hurlé de douleur quand le corps de son petit frère de un an a été ramené à terre. Les recherches des plongeurs avaient été brièvement suspendues vendredi à cause du mauvais temps à l'approche sur le nord des Philippines de la tempête tropicale Linfa.

Les autorités ne s'expliquent pas pour l'instant les causes du naufrage alors que le temps était relativement calme.

Une enquête sera ouverte, a dit M. Abaya à la presse. «Nous irons au fond des choses et ferons en sorte que cela ne se reproduise plus».

Mal entretenus et peu contrôlés, les ferries sont l'un des principaux moyens de transport dans l'archipel, qui compte plus de 7 100 îles. Ils sont empruntés par

des millions de personnes trop pauvres pour prendre l'avion.

Les accidents maritimes sont fréquents, le plus souvent dus à des normes de sécurité peu strictes, des contrôles laxistes et des navires surchargés.

C'est aux Philippines qu'a eu lieu la plus grave catastrophe maritime jamais survenue en temps de paix: un ferry chargé de passagers était entré en collision avec un petit pétrolier au large de Manille en décembre 1987. Plus de 4 300 personnes avaient été tuées. L'été marque le début de la saison des pluies dans l'archipel, frappé chaque année par une vingtaine de typhons et tempêtes violentes qui séparent la mort sur leur passage. En novembre 2013, le typhon Haiyan avait causé la mort de 7 300 personnes dans l'est du pays.

## Nouvelle vague de chaleur d'une semaine en Espagne dès vendredi

Une nouvelle vague de chaleur, la deuxième de cet été, va toucher dès vendredi toute l'Espagne, où le thermomètre devrait grimper jusqu'à 40 degrés, a annoncé l'agence étatique de météorologie espagnole (AEMET).

Les températures commenceront à augmenter de manière progressive dès vendredi et pourront dépasser les 40 degrés dans toutes les zones de l'Espagne et particulièrement dans le nord-ouest de la Péninsule. Elles dureront "au moins" jusqu'à vendredi de la semaine prochaine, a indiqué une porte-parole de l'AEMET. Cette vague de chaleur, la deuxième de cet été en Espagne, sera particuliè-

rement accentuée lundi à l'arrivée de nouveaux vents chauds venus d'Afrique avec un pic de 44 degrés, a relevé, de son côté, une porte-parole de l'agence Ana Casals, notant que les journées de dimanche, lundi et mardi seront marquées par une forte vague de chaleur.

Les températures devraient commencer à baisser à partir de vendredi prochain dans certaines zones de la péninsule ibérique, a-t-elle ajouté.

L'Espagne avait déjà connu une première vague de chaleur la semaine dernière causée par un anticyclone, qui a concentré l'air chaud de vents venus du Sud.

## PAKISTAN: 17 morts dans la chute d'un train dans un canal dans l'est du pays

Au moins 17 personnes ont perdu la vie dans l'est du Pakistan lorsqu'un train transportant des soldats et du matériel militaire a plongé jeudi dans un canal après l'effondrement partiel d'un pont sur lequel il circulait, ont indiqué vendredi les autorités dans un nouveau bilan.

L'accident s'est produit près de la ville de Wazirabad dans le centre de la province du Pendjab, la plus peuplée du pays, alors que le train transportant des soldats se dirigeait vers la ville-garnison de Kharrian.

Un précédent bilan, annoncé jeudi par l'armée, faisait état de 12 morts et plus de 100 blessés ou portées disparues. Le bilan de cet accident, dont les causes demeurent inconnues, a été révisé ven-



dredi à 17 morts. Plusieurs soldats et le conducteur du train figurent parmi les tués.

L'accident pourrait être dû à un acte de sabotage, a suggéré le ministre des Chemins de Fer, Khawaja Saad Rafique, sans toutefois accuser directement l'un des nombreux mouvements rebelles, extrémistes ou baloutches, actifs dans le pays d'en être à l'origine.

«Le pont avait été inspecté en décembre et en janvier et ne présentait aucun problème», a ajouté le ministre, soulignant qu'un autre train avait franchi le pont une heure plus tôt sans aucun problème.

«Apparemment, la cause pourrait être une explosion ou une tentative délibérée de détourner les rails», a ajouté le ministre. Vendredi, aucun groupe n'avait toutefois revendiqué d'attaque.

Le porte-parole du ministère des Chemins de Fer, Rauf Tahir, cité par l'agence AFP, a indiqué qu'un rapport préliminaire avait été transmis au Premier ministre Nawaz Sharif, mais que des conclusions n'allait être rendues publiques qu'au terme d'une enquête complète.

## CHINE Séisme de magnitude 6,1 enregistré dans le Xinjiang



Un séisme d'une magnitude de 6,1 a secoué vendredi la région du Xinjiang, dans l'ouest de la Chine, a rapporté l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le séisme s'est produit à 09h07 heure locale (01h07 GMT) à 164 kilomètres au nord-ouest de la ville de Hotan, a précisé l'USGS. La secousse donc survenue à la lisière du désert du Taklamakan, une vaste étendue inhabitée. Les autorités chinoises ont quant à elles fait état d'un séisme de magnitude 6,5. Aucun détail n'était disponible dans l'immédiat sur d'éventuels dommages ou victimes.

La Chine est régulièrement frappée par des tremblements de terre, en particulier dans les provinces du Yunnan et du Sichuan, régions montagneuses du sud-ouest du pays. En octobre dernier, un séisme de magnitude 6 (selon l'USGS) survenu au Yunnan, dans une zone frontalière du Laos et de la Birmanie, avait fait des centaines de blessés.

Le Yunnan avait par ailleurs été endeuillé en août 2014 par un séisme de magnitude 6,1 dans lequel environ 600 personnes avaient trouvé la mort. De son côté, le Sichuan, l'une des provinces les plus peuplées de Chine, a connu en mai 2008 un tremblement de terre dévastateur de magnitude 7,9, qui avait fait plus de 80 000 morts et disparus.

Le bureau a décreté des mesures d'urgence de niveau II face à ce séisme.

Situé dans l'extrême sud du Xinjiang, le district de Pishan se trouve à environ 1 800 km de la capitale régionale, Urumqi, et couvre 39 700 km<sup>2</sup>. L'épicentre se situait à 7,5 km du siège du gouvernement du district. Ce district possédant une population de 258 000 personnes compte principalement des habitants appartenant à la minorité ethnique ouïgoure.

## Un séisme de magnitude 6,1 frappe le sud des Philippines

Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,1 a frappé vendredi le sud des Philippines, sans faire ni victimes ni dégâts, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le séisme s'est produit en mer à 14H43 (06H43 GMT) à 62 kilomètres au nord-est de la ville de Surigao, sur l'île de Mindanao.

Selon l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie, la secousse a été enregistrée à 26 kilomètres de profondeur et a été ressentie jusqu'à la pointe nord-est de Mindanao ainsi que sur l'île de Leyte. Les Philippines se situent sur la «ceinture de feu» du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique.

APS

# CANICULE : QUAND LA POLLUTION À L'OZONE S'EN MÊLE

*Du soleil à foison, de la chaleur, peu de vent et des gaz d'échappement : tous les éléments sont réunis pour créer un pic de pollution à l'ozone en France, et notamment dans les grandes agglomérations. Le Sud-Ouest, la région Rhône-Alpes et l'Ile-de-France sont d'ores et déjà concernés.*

C'était prévisible. Avec la vague de chaleur, l'absence de vent, l'ensoleillement important et les gaz d'échappement émis par les voitures, tous les ingrédients sont réunis pour la formation d'ozone. Ce polluant atmosphérique est bel et bien de retour, avec un dépassement des seuils réglementaires dans plusieurs régions de France, et notamment dans le Sud-Ouest, en Rhône-Alpes et en région parisienne. Le seuil de vigilance a donc été activé, puisque la concentration d'ozone dépasse 180 microgrammes par mètre cube d'air dans ces régions.

Irritant, l'ozone est un polluant photochimique secondaire : il résulte de réactions chimiques entre des composés organiques volatils (tels que les hydrocarbures) et les oxydes d'azote issus des transports et des industries. Sous l'effet des UV du



soleil, tous ces polluants s'associent à l'oxygène de l'air pour former de l'ozone. C'est une des raisons pour lesquelles les pics de pollution à l'ozone sont beaucoup plus fréquents l'été que l'hiver. Mais contrairement aux idées reçues, la pollution à l'ozone n'est pas limitée aux agglomérations. Emis aux dessus des villes, les polluants peuvent se déplacer avec les masses d'air et se transformer en ozone une fois arrivés en milieu rural.

Parce qu'il irrite les voies respiratoires, l'ozone est un polluant particulièrement néfaste pour la santé. En pénétrant jusque dans les bronches, l'ozone peut provoquer des altérations de la fonction pulmonaire, une toux sèche, des essoufflements, un inconfort thoracique voire une crise d'asthme. L'ozone est également irritant pour les yeux.

En 2014, une évaluation des

risques de la pollution urbaine de l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France a montré que les jours de forte pollution à l'ozone étaient associés à une hausse de la mortalité de 6,1% à cause d'accidents respiratoires et cardiovasculaires.

Si des mesures ont déjà été prises pour tenter de limiter ce pic de pollution à l'ozone, il est conseillé de limiter les activités physiques en pleine chaleur, lorsque la concentration en ozone est la plus importante. Mieux vaut également privilégier l'aération de son logement lors des heures les plus fraîches, tôt le matin ou tard le soir. Enfin, il est recommandé de limiter ses déplacements en voiture, de privilégier les transports en commun et d'éviter d'utiliser des bombes aérosols pour limiter les émissions de composés organiques volatils.

## POLLUTION : ELLE AUGMENTE LE RISQUE D'AUTISME CHEZ LES BÉBÉS

**En plus de causer des problèmes respiratoires et de favoriser les arrêts cardiaques, la pollution entraînerait un accroissement du risque d'être autiste chez l'enfant dont la maman a été surexposée.**

D'après une étude américaine publiée le 18 juin dans l'édition en ligne de la revue *Environmental Health Perspectives*, les femmes exposées durant leur grossesse à des niveaux de pollution de l'air élevés aux Etats-Unis pourraient avoir deux fois plus de risques de donner naissance à un enfant autiste que celles vivant dans des endroits mieux protégés. Il s'agit de la première étude nationale étendue qui examine le lien entre autisme et pollution atmosphérique sur l'ensemble du

territoire américain, soulignent les chercheurs de la faculté de santé publique de l'université de Harvard (HSPH), à Boston dans le Massachusetts.

Les particules comme le diesel, le plomb, le manganèse ou encore le mercure sont déjà connues pour affecter les fonctions cérébrales et le développement de l'enfant. Andrea Roberts, chercheuse au HSPH, explique que cette étude « montre que, selon le type de polluant, de 20 à 60 % des femmes de l'étude vivaient dans des zones où le risque d'autisme était élevé ».

Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont examiné les données provenant d'une étude entamée en 1989 et qui a porté sur



**116.430 infirmières.**  
Ils ont ensuite examiné les niveaux des différents polluants de l'air au moment et dans le lieu des naissances, s'appuyant sur les données de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA). Ils ont également pris en compte d'autres facteurs comme le revenu, le niveau de formation, le fait d'avoir fumé ou non durant la grossesse. Si cette étude a été menée aux Etats-Unis, elle peut aussi être appliquée à l'Europe car, selon un récent rapport de l'Agence européenne pour l'Environnement (AEE), qui se base sur les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 95 % des citadins européens respirent un air trop pollué.

## LES VASOCONSTRICTEURS POUR DÉBOUCHER LE NEZ DEVRAIENT ÊTRE PRESCRITS SUR ORDONNANCE



Les médicaments pour soigner le rhume à base de vasoconstricteurs devraient être prescrits sur ordonnance, selon les nouvelles recommandations de l'Académie de Médecine. Qu'ils soient sous forme nasale ou orale.

Pour soulager les patients enrhumés et déboucher leur nez, les médecins prescrivent (et les pharmaciens conseillent) souvent des médicaments appelés décongestionnants nasaux. Ces traitements s'utilisent, soit par voie orale (pseudoéphédrine, phénylephrine), soit par voie nasale (éphédrine, phénylephrine, oxytéazoline, naphazoline, tuaminoheptane).

Actuellement, en France, les formes nasales de ces vasoconstricteurs sont toutes soumises à prescription alors que les formes

orales sont toutes en vente libre. Pourtant, ces médicaments sont associés à certains risques cardiovasculaires et neurologiques.

### Des effets indésirables rares mais graves

Ces médicaments ont des effets indésirables, comme une hypertension artérielle, des syndromes coronariens aigus, des troubles du rythme cardiaque ou des accidents vasculaires cérébraux. Si, «des données de pharmacovigilance montrent que ces effets indésirables déclarés sont certes très rares», rappelle l'Académie, elle insiste sur le fait qu'ils sont graves et dans tous les cas imprévisibles. Ils surviennent aussi bien

avec les formes orales que nasales et, dans certains cas, dans le cadre d'un mésusage (non-respect de la posologie ou durée, association de deux vasoconstricteurs, utilisation chez l'enfant, dépendance, et surdosage).

«Après avoir analysé l'ensemble des données de pharmacologie fondamentale et clinique concernant ces médicaments et procédé à l'audition d'experts», explique Jean-Paul Giroud, membre de l'Académie de Médecine et co-auteur de ces recommandations, «l'Académie nationale de médecine recommande que les vasoconstricteurs administrés par voie orale, qui ont une balance bénéfices-risques moins favorable que les vasoconstricteurs administrés par voie nasale, soient délivrés uniquement sur ordonnance».

## **Canicule : le coup de chaleur, une urgence médicale**

Il n'y a plus de doute, la canicule est bel et bien installée sur le territoire et pour plusieurs jours. Si des gestes simples suffisent généralement à supporter la chaleur, le coup de chaleur ou hyperthermie peut survenir, notamment chez les personnes âgées et les nourrissons. Ce phénomène constitue une urgence médicale qui doit amener à composer le 15. Plus fréquent chez les personnes âgées et les nourrissons, le coup de chaleur ou hyperthermie est une urgence médicale. Potentiellement mortel, ce phénomène doit être soigné rapidement pour éviter des séquelles neurologiques.

En effet, lorsque la température du corps est trop élevée et dépasse les 39°C, le cerveau ainsi que d'autres organes vitaux peuvent être endommagés de manière durable. Pour éviter de graves répercussions, il convient de connaître les signes qui doivent alerter. Une peau chaude, rouge et sèche lorsque la personne ne transpire plus (indice de déshydratation grave), des maux de tête violents, des nausées, des vomissements, des propos incohérents, une perte de connaissance ou encore des convulsions sont des signes d'un coup de chaleur. Il est alors impératif d'appeler le Samu, en composant le 15. Dans l'attente des secours, il faut placer le sujet à l'ombre, au frais et lui enlever ses vêtements qui peuvent le gêner. Il convient aussi de refroidir la personne en l'aspergeant d'eau fraîche (mais pas glacée), de l'éventer et de placer des sacs de glaçon sur ses membres, conseille le ministère de la Santé.

**Santé.**  
Si tout le monde peut être concerné par une déshydratation voire un coup de chaleur, les personnes âgées, celles atteintes de maladies cardiaques, de problèmes respiratoires, d'handicaps moteurs ou mentaux et dont l'autonomie est réduite sont particulièrement vulnérables. Même les adultes sans pathologie qui s'exposent de façon inconsidérée à la chaleur et ne s'hydratent pas suffisamment peuvent faire un coup de chaleur. Ceux qui se livrent malgré les recommandations à des activités physiques et sportives en plein soleil sont particulièrement à risque. A noter qu'un coup de chaleur peut également se produire lorsque l'on demeure trop longtemps dans un espace confiné et surchauffé tel que la voiture sans climatisation.

voulez sans climatisation. Outre une santé fragile, la prise de certains médicaments tels que les tranquillisants et les diurétiques ainsi que l'alcool augmentent le risque de coup de chaleur.

Moins grave qu'un coup de chaleur, l'insolation fait suite à une exposition prolongée et non protégée au soleil. Elle s'accompagne de maux de tête, de nausées et d'un sentiment de malaise. Il est alors conseillé de se mettre dans un lieu frais, de s'asperger d'eau et de bien ventiler, voire d'appeler le 15 si les symptômes s'aggravent, même s'il ne s'agit pas a priori d'une urgence vitale.

# LES STATINES AUGMENTENT L'AGRESSIVITÉ CHEZ LES FEMMES

*Les femmes ménopausées qui prennent des statines pour faire baisser leur cholestérol voient leur taux d'agressivité augmenter alors que l'inverse se produit chez les hommes.*

Le Dr Beatrice Golomb, professeur à l'Ecole de médecine de l'Université de San-Diego, en Californie, et son équipe viennent de publier dans la revue Plos One, les résultats d'une étude sur l'effet des statines sur l'agressivité. Selon le Dr Golomb, des études antérieures ont déjà associé un faible taux de cholestérol avec un risque accrû d'actions violentes. Elle a donc cherché à savoir si les statines, tout en faisant baisser le cholestérol, pouvaient avoir un effet protecteur et pouvaient faire baisser l'agressivité.

L'étude des chercheurs américains a porté sur 1016 personnes (692 hommes et 324 femmes ménopausées) qui ont été suivies pendant six mois. Certains ont reçu 20 mg de simvastatine, d'autres 40 mg de pravastatine et d'autres encore un placebo. Ni les participants à l'étude, ni les chercheurs ne savaient qui recevait les statines et qui prenait un placebo. Les chercheurs ont mesuré les niveaux d'agressivité des participants, leur sommeil et leur taux de testostérone pendant la semaine qui a précédé le traitement et pendant le traitement. Les chercheurs ont constaté que de femmes de plus de 45 ans, celles qui ont pris des statines ont montré une augmentation de leurs comportements agressifs au cours de l'étude, par rapport à celles qui n'en prenaient pas. A l'inverse, les hommes



qui ont pris des statines ont vu leur comportement agressif diminuer au fil du temps. «Notre étude montre que les effets des statines diffèrent selon les individus et surtout selon le sexe», a expliqué le Dr Golomb. Dans le groupe des hommes, trois ont fait except

tion et ont connu une hausse de l'agressivité au fil du temps. Deux d'entre eux étaient sous simvastatine, un médicament qui a affecté leur sommeil, ce qui a probablement contribué à augmenter leurs comportements agressifs.

# **CHOLESTÉROL : QUE REPROCHE-T-ON VRAIMENT AUX STATINES ?**

Longtemps présentées comme «miraculeuses», les statines sont de nouveau sur la sellette. Dans son nouveau livre «La vérité sur le cholestérol», qui sort le 21 février, le Pr Philippe Even tire à boulets rouges sur les statines. Mais quels sont les réels risques à prendre ce médicament anti-cholestérol ?

Certains accusent les statines d'être inutiles. D'autres d'avoir trop d'effets secondaires. Ce qui est certain, c'est qu'elles ne sont pas toujours prescrites à bon escient !

Les statines sont parmi les médicaments les plus vendus au monde. Elles sont aujourd’hui prescrites à des centaines de millions de patients à travers le monde et ont suscité un engouement dès leur mise sur le marché, à la fin des années 1980. Un succès dû à leur capacité à faire baisser le cholestérol ou, plus précisément, le LDL-cholestérol. Les sta-

tines réduiraient ainsi le taux de LDL-cholestérol de 15 à 30 %. Ce «mauvais» cholestérol qui vient encrasser les artères et participe à l'athérosclérose. Or, l'athérosclérose est responsable de la majorité des maladies cardio-vasculaires (infarctus, AVC...), deuxième cause de mortalité en France avec environ 490 000 décès annuels.

attentivement leurs patients sous statine et à arrêter le traitement s'ils présentent des douleurs musculaires ou des crampes. Surtout si l'examen du sang montre l'élévation d'une enzyme, la créatine-phosphokinase (CPK), témoin de l'agression musculaire.

La liste des effets secondaires des médicaments de la classe des statines ne se limite d'ailleurs pas aux muscles. Elle est bien longue. On y trouve des troubles hépatiques et digestifs, des maux de tête, des insomnies, des allergies cutanées, des œdèmes... Autres problèmes possibles : douleurs articulaires, fourmillements (paresthesies), vertiges, problèmes de mémoire, impuissance, alopécie. Sans parler des interactions médicamenteuses, fréquentes avec les anticoagulants et encore certains antibiotiques ou antihypertenseurs.

# LEGO VEUT ENCOURAGER LES JEUNES FILLES À FAIRE DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

La marque de jouets veut inciter les femmes à s'orienter davantage vers des métiers liés aux mathématiques et aux sciences, dont elles ont tendance à s'autoéliminer. explorateurs marins, des mécaniciens et des pilotes de ligne. Ces nouveaux personnages détonnent dans l'histoire de la marque, habituée à créer des Lego femmes uniquement

Mécaniciens, pompiers, ingénieurs. Autant de métiers où la gent féminine est sous-représentée par rapport aux hommes. Cette réalité sur le marché du travail se reflète dans la cour de récré, où les stéréotypes de genre ont la vie dure et où on voit par exemple peu de filles s'amuser avec des petites voitures.

Fort de ce constat, le fabricant de jouets Lego a décidé de s'engager dans un combat «féministe». Pour encourager les jeunes filles à embrasser des carrières qu'elles ont tendance à juger réservées aux hommes, l'entreprise a imaginé une nouvelle ligne de figurines jaunes avec des petits personnages féminins. On y trouve des vétérinaires, des



## LIBERIA: La présidente promet de contenir la réapparition du virus Ebola

La présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf s'est déclarée jeudi persuadée que son pays réussirait à contenir la réapparition du virus Ebola, annoncée ces derniers jours alors que le pays se croyait débarrassé de l'épidémie.

«C'est inquiétant pour nous, nous essayons d'aller à la racine, de découvrir comment c'est arrivé. Nous n'avons pas encore de rapport complet», a déclaré Mme Sirleaf dans une adresse télévisée à la Nation.

«Néanmoins, je suis convaincue que notre système de gestion des incidents est capable de contenir (le virus), de l'isoler (...) afin qu'il ne puisse pas progresser», a-t-elle ajouté.

Les autorités ont annoncé mardi la mort d'un adolescent victime d'Ebola, premier cas signalé depuis plus de trois mois dans le pays, et de deux nouveaux malades liés à ce dernier.

Le Liberia se croyait jusqu'à cette semaine débarrassé du virus, comme l'avait certifié le 9 mai l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait plus de 11.200 morts, dont quelque 4.800 au Liberia, le pays le plus touché. «C'est très regrettable de voir réapparaître Ebola au Liberia. Il s'agit de la troisième vague dans le pays. Ce n'est pas tout à fait imprévu, étant donné la porosité de ses frontières», a réagi Karin Landgren, représentante des Nations unies au Liberia.

«Le Liberia a été le premier des trois pays à chasser Ebola. Ce qui est important, c'est que le pays sait désormais quoi faire lorsqu'un nouveau cas d'Ebola apparaît», a-t-elle ajouté.

Après une nette décrue depuis le début de l'année, l'épidémie est repartie à la hausse en Guinée et en Sierra Leone en mai, les deux autres pays les plus affectés.

Au Liberia, le système de santé, déjà embryonnaire avant la crise avec seulement 50 médecins et 1.000 infirmières pour 4,3 millions d'habitants, a été dévasté: 192 membres du personnel de santé sont morts, sur 378 infectés.

## RDC : Tests Ebola après le décès de quatre chasseurs

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a annoncé jeudi à Kinshasa que des tests étaient en cours après la mort suspecte de quatre chasseurs, pour déterminer si ces décès pourraient avoir un lien avec le virus Ebola. Le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi, a indiqué que les quatre décès suspects étaient survenus, dans un village isolé de la province du Bandundu, à environ 270 km de Kinshasa, après la consommation de la viande d'une antilope «probablement» malade.

Les chasseurs décédés sont morts après avoir été sujets à des vomissements et des diarrhées, a ajouté le ministre, insistant sur le fait qu'aucun d'eux n'avait «présenté de la fièvre», ce qui est habituellement la première manifestation de la maladie chez les patients atteints par Ebola. «Pas de panique», a-t-il lancé à la presse, «toutes les mesures sont prises» et «dans les 72 heures les résultats seront connus». La RDC, où a été découvert le virus Ebola en 1976, a connu sept épidémies de cette maladie. La dernière, distincte de celle qui continue de toucher l'Afrique de l'Ouest, s'est achevée en novembre 2014 et a fait 49 morts.

La façon dont les autorités ont combattu cette épidémie a été saluée comme exemplaire par les Nations unies. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est partie du Sud guinéen en décembre 2013. Elle a fait plus de 11.200 morts sur plus de 27 500 cas, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'OMS, et montre des signes de résurgence, comme en témoigne la confirmation cette semaine de nouveaux cas au Liberia, pays qui pensait être délivré du virus depuis trois mois.

APS

## EPIDEMIE DE ROUGEOLE AUX USA

# Premier décès en 12 ans

**Les autorités sanitaires américaines ont fait état jeudi du premier décès aux Etats-Unis en douze ans dû à la rougeole, la maladie virale ayant entraîné une pneumonie qui s'est révélée fatale chez la patiente. «La cause du décès est une pneumonie conséquence d'une rougeole», indique dans un communiqué le département de la Santé de Clallam County, dans l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis).**



«La femme (décédée) souffrait de plusieurs autres problèmes médicaux et les médicaments qu'elle prenait ont contribué à affaiblir son système immunitaire», ajoute-t-il. Son nom et son âge n'ont pas été divulgués.

«Cette femme a probablement été exposée au virus de la rougeole dans un établissement médical lors d'une épidémie dans le Comté de Clallam», détaille le communiqué.

Les autorités ont précisé que la patiente n'avait pas développé les symptômes classiques de la rougeole et l'infection n'a donc été découverte qu'après son décès, qui a eu lieu au

printemps. Une porte-parole du département de la Santé a indiqué à l'AFP que le décès de cette femme n'était pas lié à l'épidémie de rougeole qui a démarré en décembre au parc d'attraction Disneyland, près de Los Angeles (sud-ouest des Etats-Unis).

Il y a eu jusqu'à présent 176 cas de rougeole à travers les Etats-Unis cette année, dont 117 liés à l'épidémie qui a démarré à Disneyland, d'après le Centre américain de prévention et contrôle des maladies. Le dernier décès engendré par la rougeole aux Etats-Unis, maladie qui était censée avoir totalement disparu du pays à la

suite de campagnes de vaccination, avait eu lieu en 2003.

«Cette situation tragique illustre l'importance d'immuniser autant de personnes que possible pour fournir un niveau de protection élevé à l'ensemble de la communauté contre la rougeole», insiste le département de la Santé.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui s'accompagne de fièvre et d'éruption de boutons, et peut provoquer des complications qui vont de lésions cérébrales à une perte de l'audition ou de la vue. Dans de rares cas, elle peut entraîner la mort.

## SOUUDAN DU SUD: 29 personnes mortes dans une épidémie de choléra, des milliers d'autres menacées



Au moins 29 personnes sont mortes dans une épidémie de choléra au Soudan du Sud, ravagé depuis un an et demi par un sanglant conflit, ont affirmé vendredi les Nations unies, avertissant que des milliers d'autres personnes sont menacées.

Au total, 484 cas de choléra ont été diagnostiqués entre début et fin juin, a précisé le bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'Onu (Ocha). Sur ces 484 cas, 29 personnes sont mortes, dont six enfants de moins de cinq ans.

«Jusqu'à 5.000 enfants de moins de cinq ans risquent de mourir du choléra si aucune mesure urgente n'est prise pour contenir la menace», a averti Ocha dans un communiqué. «Le choléra est particulièrement dangereux pour les jeunes enfants, parce qu'il provoque une déshydratation rapide et grave.»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des travailleurs humanitaires ont entamé une campagne de vaccination dans le pays. Le 23 juin, quand l'épidémie avait officiellement été déclarée par le ministère sud-soudanais de la Santé, le choléra avait déjà tué 18 personnes.

Les responsables sanitaires pensent que l'épidémie est partie début juin de bases de l'ONU surpeuplées dans la capitale Juba. À travers le pays, ces bases servent de refuge à quelque 140.000 Sud-Soudanais fuyant les combats. L'épidémie s'est depuis étendue à d'autres parties de la capitale. L'an dernier, au moins 167 personnes étaient mortes d'une précédente épidémie de choléra dans le pays.

Sur ces deux millions,

environ 1,5 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Les deux tiers des 12 millions d'habitants du pays ont besoin d'aide humanitaire et 4,5 millions de personnes n'ont pas suffisamment à manger, selon les acteurs humanitaires.

## CORÉE DU SUD Nouveau cas de coronavirus Mers

Un nouveau cas d'infection au virus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Mers) a été enregistré vendredi en Corée du Sud, portant le nombre total de personnes infectées à 184, a déclaré le ministère sud-coréen de la Santé et du Bien-être. Aucun nouveau décès lié au Mers n'a été annoncé depuis trois jours, le bilan de l'épidémie restant à 33 morts.

Sept patients sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement complet, portant le nombre de patients sortis d'hospitalisation à 109. Quarante-deux patients encore sous traitement, dont 12 se trouvent actuellement dans un état instable. Le nombre de personnes mises en quarantaine est passé de 2.247 jeudi à 2.076 vendredi. Le Mers est une maladie respiratoire provoquée par un

nouveau type de coronavirus similaire à celui du Sras, qui avait coûté la vie à plus de 770 personnes dans le monde lors de son apparition en 2003. Il n'existe pour l'instant ni vaccin ni thérapie pour lutter contre le Mers. Le premier cas de Mers a été signalé en 2012 en Arabie saoudite. L'OMS a rapporté plus de 1.000 cas de Mers dans le monde, dont plus de 400 mortels.

## Le ministère de la Culture procède à la classification de l'Université d'Alger comme monument historique

**Le ministère de la Culture a procédé à la classification de l'Université d'Alger comme monument historique, «en réponse aux appels des anciens de cette Université», a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.**

Le ministère de la Culture avait conclu un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique portant sur la classification de la Faculté centrale comme monument historique «sous l'égide du Premier ministre, Abdelmalek Sellal».

La Faculté centrale bénéficiera «d'un suivi permanent des services spécialisés dans la restauration, la réfection et le suivi» auprès du ministère de la Culture, a indiqué le communiqué, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre de «la politique du secteur de la culture relative au recensement des sites historiques et archéologiques».

L'opération intervient à l'issue de la rencontre d'un groupe d'universitaires, la semaine dernière, qui avaient convenu de la nécessité de protéger la Faculté centrale d'Alger et de veiller à sa restauration et classification et à la préservation de sa documentation.

Le groupe de l'Université d'Alger «avait adressé une requête en vue de classifier cet édifice culturel patrimoine historique appelant la corporation universitaire à présenter le site et son héritage documentaire».

L'Université d'Alger sera classée par les services compétents du ministère de la Culture ainsi que les «contenus scientifiques dont elle dispose».



La Faculté centrale fait l'objet de travaux de réfection assurés par un «bureau d'études spécialisé». Il s'agit de la première université en Algérie créée en 1909. Nombre de

personnalités algériennes y ont suivi leur cursus universitaire à l'instar du président du GPRA, Benyoucef Benkhedda, diplômé en 1951 de cette université qui porte son nom.

### Mihoubi à Tunis pour parler des «mutations culturelles en Algérie»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi présentera vendredi à Tunis une communication sur «les mutations culturelles en Algérie» à l'invitation du Centre de la Ligue arabe, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. En marge de la conférence prévue à l'hôtel «Africa», M. Mihoubi rencontrera nombre d'intellectuels et de représentants du monde de la culture en Tunisie, ajoute le communiqué.

## CINÉ-BUS : Un cycle de projection de films nationaux à Béchar

Un cycle de projection de films de production nationale traitants de différents thèmes est organisé à travers plusieurs communes de la wilaya de Béchar, à l'initiative de la direction locale de la culture, a-t-on appris auprès des responsables de secteur.

Des classiques du cinéma national dont les films «Bouamama», «l'Opium et le bâton» et

«Hassan Taxi», ainsi que «Les hors la loi», sont au programme de cette manifestation assurée par des ciné-bus qui sillonnent plusieurs communes de la wilaya dont Kerzaz, Igli et Ouled -Khodeir, a-t-on précisé à la même source.

Ces projections cinématographiques qui se poursuivront jusqu'au 6 juillet permettent au jeune public des diffé-

rentes collectivités de la région de redécouvrir les productions cinématographiques nationales, de même qu'elles constituent un moyen de promotion des spectacles cinématographiques de plein air, a signalé la même source.

Animée par le service des activités culturelles et artistiques de la même direction, cette manifestation est aussi initiée à

l'occasion de la célébration 53e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Outre cette initiative, des soirées artistiques «Spécial Ramadhan» sont animées depuis le début de ce mois sacré à travers les différentes places et structures publiques de la wilaya par des chanteurs et groupes de musique à l'initiative du secteur de la culture.

## NAÂMA : Des activités culturelles et musicales organisées durant la première quinzaine du Ramadhan à Ain Sefra

Des activités culturelles et musicales ont marqué les soirées de la première quinzaine du mois de ramadan à Ain Sefra, une ville située à 70 km au sud de la wilaya de Naâma. Ces activités initiées par des associations et institutions culturelles qui ont agrémenté le paysage culturel local, ont drainé un grand public.

Dans ce cadre l'association culturelle Safia Ketou a proposé un riche programme au niveau du centre culturel de Ain Sefra, qui avait regroupé des hommes de lettres et des poètes de malhoun

(poésie populaire) Une conférence sur l'histoire de roman algérien, a été animée aussi par l'écrivain Makhlof Amer, suivi par un débat sur les œuvres du penseur algérien Malek Bennabi. De son côté le poète Arbaoui Al Mjdoub, a animé des soirées poétiques ainsi que des rencontres - débat autour de la littérature féminine en Algérie dont l'expérience de l'écrivaine Emil Fréha. Le poète Brizini Mohiedine a pour sa part présenté des poèmes sur sa fascinante ville natale Ain Sefra. D'autres activités, sur le patrimoine littéraire algérien, figu-

rent aussi au menu de ce riche programme élaboré à Ain Sefra à l'occasion du mois sacré. Les soirées musicales ramadhanques qu'abrite la maison de la culture de chef-lieu de wilaya ont été marquées par la participation de plusieurs groupes musicaux, des chanteurs qui ont présenté des chants de différents genres (chaâbi, andaloussi, kabyle et autres). Des rencontres littéraires ont également été animées dans le cadre du rendez-vous «café du ramadan», ainsi que des défilés de mode traditionnelle local.

## «Fragments de la maison» de Habiba Djahnine ou la poésie au-delà du deuil

Par FODHIL BELLOUL

Cherchant dans l'amour la possibilité d'une résilience, méditant sur les tragédies du passé qui fragilisent le vivre-ensemble aujourd'hui, les poèmes du recueil «Fragments de la maison» de Habiba Djahnine interrogent avec force le travail de deuil et la reconstruction de soi.

Plus connue en Algérie comme réalisatrice de films documentaires, Habiba Djahnine propose pour son second livre de poésie (60 p, éd. Bruno Doucey, France) vingt-neuf textes où la question de la survie après les drames personnels et la «guerre» constitue le thème principal.

Dans ces écrits méditatifs, intimes ou fulgurants, l'auteure convoque une multitude de sentiments (amour, peur, colère, solitude...) et de concepts (mémoire, oubli, identité, langue) pour développer un propos où la poésie devient le «sel langage possible» pour conjurer les traumatismes provoqués par l'*«indicible»* violence terroriste des années 1990 en Algérie. Habiba Djahnine questionne également, dans ces textes, le rapport à l'autre et à la communauté après ces années de sang, particulièrement dans les poèmes d'amour qui inaugurent le recueil.

Intitulés «Loinant si proche», «Les amants imaginaires» ou encore «Alphabet du corps», ces poèmes à la première ou la troisième personne chantent l'union des amants lors de «nuit(s) d'amour qui chasse(ent) les démons» et où la «plaie oublie la douleur».

Ils sont aussi l'occasion pour la poétesse de s'interroger avec lucidité sur la possibilité d'aimer à nouveau après n'avoir «appris qu'à mourir», une inquiétude sur la capacité à vivre avec l'Autre qui transparaît aussi lorsqu'elle évoque l'avenir de la communauté.

«Nous avons si bien appris le chemin des cimetières/ que plus rien ne semble interrompre la processions» écrit-elle, amère, dans «Le monde sous nos pieds», un des textes les plus poignants du recueil.

Ca lieu avec les disparus s'avère pourtant essentiel pour Habiba Djahnine qui invoque à plusieurs reprises les «fantômes», sorte de «sentinelles invisibles» qui veillent sur les «mémories» et les «amnésies» de ces années douloureuses. Il s'illustre par ailleurs dans la dernière partie du livre, intitulée «Autres conversations avec les fantômes», comportant des poèmes au ton plus vif, écrits sous forme d'interrogations sur l'oubli, la peur ou encore la réconciliation. Construit comme une succession de moments de vie fugaces, saisies avec un style sans fioritures, fait de ressassemens, de phrases simples mais profondes et rythmées, «Fragments de la maison» aborde une thématique rarement explorée dans le champ littéraire algérien, en roman comme en poésie. Il se veut aussi une occasion de découvrir une autre facette de Habiba Djahnine, plus sensible et intimiste que dans son travail engagé et citoyen de documentariste et de formatrice.

Né en 1968, Habiba Djahnine est l'auteure depuis les années 2000 de films documentaires comme «Avant de franchir la ligne d'horizon» (2011) consacré à l'engagement politique depuis octobre 1988, ou encore «Lettre à ma sœur» (2006), réalisé en hommage à sa sœur, Nabila Djahnine, une militante féministe assassinée en février 1995 en pleine tourmente terroriste.

Egalement fondatrice de l'association «Cinéma et mémoire», Habiba Djahnine a dirigé l'atelier «Bejaia doc», qui a permis de former depuis 2007 plusieurs jeunes réalisateurs de films documentaires et d'organiser des rencontres dans la ville de Bejaia.

APS

## CRISE AU BURUNDI Nouveau Sommet de la Communauté est-africaine lundi

Les dirigeants des pays de la Communauté est-africaine (EAC) tenteront une nouvelle fois lundi de dénouer la crise politique burundaise, une semaine après des élections législatives et communales boycottées par l'opposition, a annoncé l'EAC vendredi.

«Il y a un nouveau sommet de la Communauté sur le Burundi lundi prochain à Dar es Salaam» en Tanzanie, a annoncé Othieno Owora, chargé des relations publiques au secrétariat de l'EAC (Burundi, Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Kenya). «Les chefs d'Etat vont faire une évaluation de la situation dans le pays depuis leur dernier sommet le 31 mai, a-t-il indiqué.

Inquiète d'un climat de violence peu propice à l'organisation d'élections crédibles, l'EAC réclamait, comme la quasi-unanimité de la communauté internationale, un report des législatives et communales qui ont ouvert les élections générales burundaises lundi. Une présidentielle est prévue le 15 juillet, suivie de sénatoriales le 24.

Mais Bujumbura est restée sourde à ces appels, arguant d'un risque de vide institutionnel si les élections n'étaient pas organisées très vite, le mandat du président Pierre Nkurunziza s'achevant le 26 août.

Le Burundi est traversé par une grave crise politique depuis fin avril, quand Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, a officiellement sa candidature à un troisième mandat. Ses opposants jugent la démarche anticonstitutionnelle et contraire à l'accord d'Arusha qui avait permis la fin de la longue guerre civile burundaise (1993-2006). Depuis, un mouvement de contestation populaire a été violemment réprimé par la police et a donné lieu à des heurts meurtriers avec les jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD -- les Imbonerakure, qualifiés de «milice» par l'ONU. Plus de 70 personnes sont mortes dans ces violences, et plus de 140.000 Burundais ont fui dans les pays voisins -- Rwanda, République démocratique du Congo, Tanzanie -- ce climat préelectoral délétère. Les Burundais attendent toujours le résultat des élections de lundi, qualifiées de «mascarades» par l'opposition et dont la validité a été mise en doute mercredi par l'ONU.

## La SADC tiendra un Sommet de la Troïka sur le Lesotho

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a annoncé jeudi la tenue d'un sommet de la double troïka pour discuter de la détérioration de la situation au Lesotho. Le président sud-africain Jacob Zuma, en tant que président de l'organe de coopération politique, de défense et de sécurité de la SADC, accueillera ce sommet à Pretoria vendredi, a fait savoir le Département des relations internationales et de la coopération (DIRCO).

Ce sommet de la double troïka recevra les rapports du vice-président sud-africain Cyril Ramaphosa, également facilitateur de la SADC au Lesotho, ainsi que de la mission d'enquête de l'organe ministériel de la SADC, dépêchée en urgence au Lesotho pour évaluer les évolutions récentes de politique et de sécurité dans ce royaume, a déclaré le porte-parole du DIRCO, Clayton Monyela.

La double troïka est composée du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, du Botswana, de Namibie, du Malawi et du Lesotho. Le sommet des chefs d'Etat sera précédé par une réunion des ministres et hauts responsables de la double troïka. Ce sommet a été convoqué en réaction à la dégradation de la situation au Lesotho suite à la mort du lieutenant général Maaparankoe Mahao, ex-commandant de la force de défense du Lesotho.

M. Mahao a été tué la semaine dernière dans son faubourg en périphérie de Maseru. On ignore toujours qui a orchestré le meurtre de M. Mahao.

Le ministre de la Défense du Lesotho, Tseliso Mokhos, a appelé à ne pas politiser le décès de M. Mahao.

M. Mahao, allié de l'ex-dirigeant du Lesotho, Thomas Thabane, était un opposant farouche à l'actuel chef de l'armée, Tlali Kamoli. M. Thabane a perdu les élections en février face à l'actuel Premier ministre, Pakalitha Mosisili.

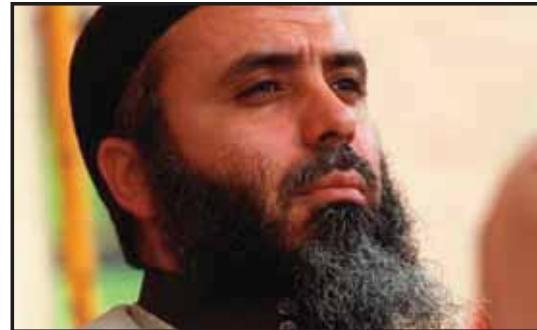
La mort de M. Mahao a poussé M. Zuma à dépecher une mission d'enquête de la SADC le week-end dernier, pour évaluer la situation au Lesotho.

A l'issue de cette visite, M. Ramaphosa a déclaré mercredi que la SADC apporterait son aide à l'enquête sur le décès de M. Mahao et à l'examen médico-légal sur ce décès, à la demande de M. Mosisili.

L'Afrique du Sud enverra des médecins légistes pour effectuer ces examens et d'autres pays de la région, le Zimbabwe et la Namibie, enverront des enquêteurs pour enquêter sur les circonstances entourant la mort de M. Mahao, selon M. Ramaphosa. M. Ramaphosa a indiqué avoir délivré un message spécifique à M. Mosisili, pour l'inviter à ce sommet de la double troïka.

## Le chef du groupe terroriste tunisien Ansar al-Charia tué dans un raid américain en Libye

Le chef du groupe terroriste tunisien, Ansar al-Charia, a été tué dans une frappe américaine en Libye le mois dernier, a révélé vendredi le New York Times.



Seifallah Ben Hassine, chef du groupe Ansar al-Charia interdit en Tunisie, a été tué à la mi-juin lors de ce raid aérien qui visait un autre chef d'Al-Qaïda, Mokhtar Belmokhtar, précisé le journal.

Ben Hassine a coordonné une campagne d'assassinats et d'attaques, selon le quotidien qui précise qu'il était basé en Libye depuis 2013. Le quotidien indique que la station tunisienne Radio Mosaique a donné l'information en premier, et que le journal l'a confirmée auprès d'un responsable américain à Washington.

Ansar al-Charia, un des principaux mouvements ultra-radicalis tunisiens, est classé «terroriste» par la Tunisie et les Etats-Unis.

Les Etats-Unis avaient annoncé à la mi-juin avoir mené un raid dans l'est de la Libye pour tenter de tuer le chef terroriste Mokhtar Belmokhtar. Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale avait affirmé que Bel-

mokhtar avait péri dans la frappe mais Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) avait démenti.

Ben Hassine, également connu sous le nom d'Abou Ayadh, figure sur une liste noire de l'ONU depuis 2002 pour ses liens avec Al-Qaïda. Il était détenu en Tunisie mais a bénéficié d'une amnistie après la destitution de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali.

Il aurait combattu aux côtés de Ben Laden en Afghanistan en 2001 avant de se rendre au Pakistan puis en Turquie où il a été arrêté, selon le journal.

## L'Algérie condamne «avec force» l'attentat contre la Minusma dans le nord du Mali

L'Algérie a condamné «avec force» l'attentat qui a ciblé, jeudi dans la région de Tombouctou au nord du Mali, les forces de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Nous condamnons avec force le lâche attentat qui a ciblé, ce jour dans la région de Tombouctou au nord du Mali, les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali (Minusma) et qui a fait des morts et des blessés parmi les soldats de la paix burkinabé», a affirmé le porte-parole dans une déclaration à l'APS. «Tout en exprimant notre solidarité avec le Burkina Faso, les dirigeants et l'ensemble des per-

sonnels de la Minusma, nous réitérons notre rejet et notre condamnation du terrorisme et des terroristes», a-t-il souligné. Il a ajouté que ces attaques «traduisent le désespoir de leurs auteurs et de leurs commanditaires qui se savent isolés par la détermination de l'ensemble des composantes du peuple malien à construire la paix et à s'engager résolument sur la voie de la fraternité et de la réconciliation».

Cinq casques bleus originaires du Burkina Faso ont été tués jeudi entre Tombouctou et Goundam lors d'une attaque menée par des terroristes.

Neuf autres soldats burkinabés ont également été blessés.

## SOMALIE

### La force de l'Union africaine se retire de plusieurs localités après une série d'attaques

La force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) s'est retirée de plusieurs localités-clés, à la suite d'une série d'attaques perpétrées par les extrémistes shebab, ont annoncé vendredi des responsables somaliens.

Ces replis, plutôt rares, ont notamment concerné les localités de Qoryoley et Awdhegele dans la région méridionale de Basse-Shabelle. Ces localités ont depuis été reprises par les shebab, dont les attaques redoublent d'intensité depuis le début du mois de Ramadhan.

«Ils se sont retirés de Qoryoley, il n'y a plus aucun soldat», a affirmé un responsable local, Mohamed Haji Osman. Selon des habitants, les shebab ont depuis érigé leur drapeau dans la localité, située à 80 kilomètres au sud-ouest de la capitale Mogadiscio.

Le préfet du département d'Awdhegele, Mohamed Aweys, a lui-même affirmé avoir quitté la ville après le retrait de l'Amisom.

«C'est un revers, parce que les shebab regagnent du terrain», a-t-il dit.

Les shebab, à la tête d'une insurrection armée depuis 2007, ont été chassés, ces dernières années, de la plupart de leurs bastions du centre et du sud somaliens, mais continuent de contrôler de vastes zones rurales et multiplient les opérations de guérilla contre les institutions somaliennes et l'Amisom, qui compte quelque 22.000 hommes.

La semaine dernière encore, les insurgés ont attaqué une base de la force de l'UA tenue par une centaine de soldats burundais dans le village de Lego, à 100 km au nord-ouest de Mogadiscio.

## LUTTE ANTI-TERRORISTE L'UE réaffirme son soutien au Nigeria

L'Union européenne a réaffirmé, vendredi, son soutien au Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme, au lendemain des attaques perpétrées par des membres présumés du groupe Boko Haram dans le nord-est du pays faisant 150 morts.

«L'UE se tient aux côtés du peuple et des autorités nigériennes dans cette lutte commune contre le terrorisme», a affirmé la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini.

La chef de la diplomatie de l'UE a qualifié, dans une déclaration de presse, les attaques menées mercredi dans deux villages de l'Etat de Borno au nord-est du Nigeria contre des fidèles musulmans en pleine prière pendant le mois sacré du Ramadan de nouvelle tentative visant à déstabiliser le pays et la région.

«Je suis confiante que les autorités nigériennes vont continuer à lutter contre le terrorisme avec toute la détermination et l'urgence nécessaires, en respectant les règles d'engagement», a ajouté Mme Mogherini.

L'UE continuera également à soutenir le pays dans son développement économique et social, a-t-elle assuré, rappelant qu'en juin dernier, la commission européenne a accordé au Nigeria une aide humanitaire de 21 millions d'euros en faveur des déplacés ayant fui la violence des organisations terroristes.

APS

## ESPIONNAGE

# L'ambassadeur américain invité à s'expliquer chez Merkel

L'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne a été invité jeudi à la chancellerie pour s'expliquer sur les révélations de WikiLeaks selon lesquelles l'agence de renseignement américaine NSA a espionné plusieurs ministres allemands, a affirmé une source gouvernementale.

Confirmant l'invitation faite à John Emerson, révélée plus tôt jeudi par le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, cette source n'a pas précisé si l'entretien avait déjà eu lieu, ni avec qui. Selon les documents révélés par WikiLeaks et cités mercredi par le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung, la NSA a non seulement écouté un portable de la chancelière Angela Merkel mais s'est aussi intéressée aux activités des ministères des Finances, de l'Economie et de l'Agriculture.

«L'actuel ministre de l'Economie et vice-chancelier Sigmar Gabriel était à l'époque dans l'opposition mais on peut néanmoins estimer qu'il a été ou est écouté», a estimé le journal de Munich, faisant état



d'une liste de numéros écoutés remontant aux années 2010-2012.

Le parquet fédéral de Karlsruhe (sud-ouest), qui avait classé mi-juin l'enquête sur l'écoute présumée d'un portable d'Angela Merkel, a annoncé jeudi dans un communiqué qu'il

examinait les nouvelles révélations «dans le cadre de son rôle de poursuite» pour décider d'une éventuelle reprise des investigations.

Par ailleurs, dans la liste en possession de la NSA se trouve le numéro de l'ancien ministre des Finances Oskar Lafontaine qui a

quitté son poste en 1999. Ce numéro est toujours actif, celui qui le compose atterrit au secrétariat du ministre des Finances, Wolfgang Schäuble», souligne le Süddeutsche Zeitung.

Les Allemands, très sensibles aux questions de données privées notamment à cause de leur expérience des dictatures nazie et communiste, avaient été choqués par les révélations de l'ancien consultant de la NSA, Edward Snowden, sur un vaste système de surveillance électronique du pays et ce, pendant plusieurs années.

Selon ces premières révélations, un portable de la chancelière avait également été écouté, ce qui avait affecté la relation entre l'Allemagne et les Etats-Unis, traditionnellement très étroite.

## La France rejette une demande d'asile du fondateur de WikiLeaks Julian Assange

La France a rejeté vendredi une demande d'asile déposée la veille par le fondateur de WikiLeaks, l'Australien Julian Assange, reclus depuis trois ans à l'ambassade d'Equateur à Londres, a annoncé la présidence française.

«Compte tenu des éléments juridiques et de la situation matérielle de M. Assange, la France ne peut pas donner suite à sa demande», a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

«La situation de M. Assange ne présente pas de danger immédiat», a aussi fait valoir la présidence, en soulignant que le fondateur de WikiLeaks «fait en outre l'objet d'un mandat d'arrêt européen».

Julian Assange a exprimé le souhait d'obtenir l'asile en France dans une lettre adressée jeudi au président François Hollande et publiée ven-



dredi dans le quotidien français Le Monde.

Il se décrit dans cette missive comme «un journaliste poursuivi et menacé de mort par les autorités américaines «du fait de (ses) activités professionnelles».

«Je n'ai jamais été formellement accusé d'un délit ou d'un crime de droit commun, nulle part dans le monde, y compris en Suède et au Royaume-Uni», affirme-t-il.

Le fondateur de WikiLeaks, qui fête son 44e anniversaire ce vendredi, vit recluse depuis trois ans dans l'ambassade d'Equateur en Grande-Bretagne pour échapper à une demande d'extradition vers la Suède, où deux femmes l'accusent d'agression sexuelle et de viol, ce qu'il a toujours démenti.

Sa demande d'asile en France intervient peu après de nouvelles révélations par WikiLeaks de la mise sur écoute pendant plusieurs années de plusieurs présidents français, dont François Hollande, par l'agence de renseignement américain NSA.

## Un Palestinien tué par des tirs de l'armée d'occupation israélienne près de Ramallah

Un jeune Palestinien a été tué vendredi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne près de Ramallah, selon des sources médicales et de sécurité palestiniennes.

Mohammad al-Kosba, âgé de 17 ans, a été tué de deux balles près d'un barrage de l'armée israélienne, alors que des milliers de Palestiniens étaient rassemblés au checkpoint pour tenter de rejoindre Al-Qods en ce troisième vendredi du jeûne de ramadan, selon ces sources.

Des milliers de Palestiniens qui attendaient vendredi matin de passer le barrage pour se rendre sur l'esplanade des Mosquées en vue d'assister à la prière de vendredi étaient particulièrement tendus en raison des restrictions d'accès imposées par les autorités israéliennes.

## Deux journalistes tués au Mexique

Un journaliste a été tué par balles à la sortie de la radio dans laquelle il travaillait dans le sud du Mexique, alors que le corps d'un autre a été retrouvé dans l'Etat de Veracruz (est), ont annoncé jeudi les autorités.

Filadelpho Sanchez Sarmiento a été visé par deux inconnus vers 9h30 jeudi à Miahuatlán, à la sortie de la station de radio «La Favorita» où il animait un programme d'information matinale, ont in-

diqué les autorités de l'Etat d'Oaxaca (sud).

Les individus «ont pris la fuite» et pour le moment aucune arrestation n'a eu lieu, a précisé le procureur Jorge Aquino Reyes. C'est le troisième assassinat dans cet Etat depuis le mois d'avril.

Le Comité pour la protection des journalistes a demandé aux autorités de faire toute la lumière sur ce meurtre afin qu'il ne s'ajoute aux dizaines «d'autres cas non

désolus au Mexique, pays qui possède l'un des taux d'impunité les pires au monde», rappelle cette ONG américaine.

Dans l'Etat voisin de Veracruz (est), le corps sans vie de Juan Mendoza Delgado a été retrouvé mercredi matin, a annoncé la Commission d'Etat pour la protection des journalistes, un organisme gouvernemental, précisant qu'il s'agissait d'un «homicide».

Juan Mendoza Delgado dirigeait le site

## MH17

## La Malaisie va proposer à l'ONU la création d'un tribunal spécial

La Malaisie a l'intention de proposer bientôt à l'ONU la création d'un tribunal spécial pour juger les responsables du crash du Boeing malaisien abattu en juillet 2014 dans l'est de l'Ukraine. L'ambassadeur malaisien Ramlan bin Ibrahim a indiqué jeudi qu'un projet de résolution ainsi que les statuts du futur tribunal seraient distribués aux membres du Conseil de sécurité la semaine prochaine, avec pour objectif un vote avant fin juillet.

Cette initiative, à laquelle s'associent l'Australie, la Belgique, les Pays-Bas et l'Ukraine, se heurte à de fortes réticences de la Russie.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Guennadi Gatilov, a estimé récemment qu'un tel tribunal serait «inopportun et contre-productif» et qu'il fallait de toute façon attendre la fin de l'enquête sur le crash.

L'ambassadeur malaisien a déclaré jeudi devant le Conseil qu'un tribunal spécial mandaté par l'ONU «offrirait les meilleures garanties de légitimité pour poursuivre en justice» les responsables du crash.

Selon des diplomates présents, la Russie n'a pas élevé d'objection après son intervention. La résolution serait placée sous chapitre 7 de la Charte de l'ONU afin d'obliger les pays membres à collaborer avec le tribunal sous peine de sanctions. Le Boeing 777 de Malaysia Airlines a été abattu le 17 juillet 2014 dans l'est de l'Ukraine au moment où des combats opposaient séparatistes pro-russes et forces gouvernementales ukrainiennes dans cette zone. La majorité des 298 passagers étaient néerlandais.

## Les Kurdes poursuivent leur avancée dans le nord de la Syrie

Les combattants kurdes des unités de protection du peuple (YPG) ont poursuivi leur avancée face aux éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) en contrôlant des villages dans le nord de la Syrie, selon l'observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Des combats continuent d'opposer vendredi les YPG, appuyés par des factions rebelles syriennes et les frappes aériennes de la coalition internationale, et les éléments de l'EI dans le sud-ouest de Tal Abyad, aux frontières avec la Turquie. Dix membres du groupe extrémiste ont été tués dans ces affrontements, selon la même source. D'autres combats se déroulent aussi dans le sud d'Aïn Al-Arab (Kobané en kurde) et ont permis aux YPG de s'emparer de zones sous contrôle de l'EI, indique l'OSDH, qui précise que des dizaines de membres du groupe extrémiste sont déployés dans des villages de cette région située entre Alep, Hasaka et la frontière syro-turque.

Mercredi dernier, les YPG avaient repris le contrôle total de la ville de Tal Abyad après l'assaut la veille des éléments de Daech qui s'étaient emparé d'un quartier dans la banlieue est de la ville. Les YPG avaient réussi, mi-juin, à chasser les djihadistes de Tal Abyad qui était sous contrôle de l'EI depuis un an.

Avant la reprise de Tal Abyad par les unités kurdes, près de 15.000 syriens de la ville et des villages voisins avaient trouvé refuge en Turquie.

d'information «La Verdad» (la vérité) après avoir été durant 16 ans journaliste spécialisé dans les affaires criminelles. C'est le 13e journaliste assassiné dans cet Etat depuis 2010.

Au cours des dix dernières années, plus de 80 journalistes ont été assassinés au Mexique et 17 sont toujours portés disparus, selon l'ONG Reporters sans frontières.

APS

## NUCLÉAIRE IRANIEN

**«Nécessité de plus de travail» pour le règlement des questions en suspens (AIEA)**

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a estimé vendredi, après une visite de son chef à Téhéran, que les deux parties avaient une «meilleure compréhension» sur leur coopération mais qu'il fallait encore «plus de travail» pour régler les questions en suspens.

«Je crois que les deux parties ont une meilleure compréhension (...) mais plus de travail est nécessaire», a déclaré le chef de l'AIEA, Yukiya Amano, après une visite cruciale à Téhéran où il a notamment rencontré le président Hassan Rohani. M. Amano a effectué jeudi cette visite d'une journée à Téhéran alors que les grandes puissances et l'Iran tentent de conclure à Vienne un accord historique sur le nucléaire iranien. Le diplomate japonais a eu également des entretiens avec Ali Shamkhani, le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale.

«L'objectif de la visite était d'avancer le travail pour le règlement des questions en suspens concernant le programme nucléaire de l'Iran, notamment des clarifications en ce qui concerne la possible dimension militaire (PMD)», selon un communiqué. La PMD est un des aspects les plus délicats des négociations. L'AIEA soupçonne Téhéran d'avoir mené des recherches au moins jusqu'en 2003 pour se doter de la bombe atomique, et cherche à avoir accès aux scientifiques impliqués, ainsi qu'aux documents et sites qui pourraient avoir abrité ces recherches.

Téhéran a toujours démenti avoir voulu ou vouloir se constituer un arsenal militaire nucléaire, affirmant que les documents sur lesquels se base l'AIEA sont des faux. L'AIEA est appelée à jouer un rôle majeur de contrôle et de vérification en cas d'accord entre Téhéran et les grandes puissances. Cet accord verrait le programme nucléaire iranien placé sous étroit contrôle international, en échange d'une levée des sanctions contre Téhéran.



**L'Iran a réaffirmé jeudi sa volonté de parvenir à un accord nucléaire juste et équilibré avec les grandes puissances, lors d'une rencontre à Téhéran avec le chef de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA), Yukiya Amano.**

M. Amano a rencontré des responsables iraniens pour faire avancer les négociations sur le programme nucléaire de Téhéran, qui font l'objet d'intenses tractations à Vienne entre l'Iran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne), sous l'égide de l'UE.

M. Amano, qui séjourne Téhéran pour la quatrième fois depuis 2012, a indiqué comprendre les «inquiétudes et les sensi-

**I l'Iran réaffirme sa volonté d'un accord «juste et quilibré»**

bilités» iraniennes, soulignant avoir «fait des propositions pour faire disparaître les obstacles existants (et) accélérer le processus de coopération» entre Téhéran et l'agence onusienne, selon Irna.

Il s'est entretenu dans l'après-midi avec le président Hassan Rohani. Les discussions ont porté selon Irna sur la coopération de Téhéran avec l'AIEA dans le cadre d'un plan d'action conjoint conclu en novembre 2013 et les moyens d'accélérer la résolution des questions en suspens, notamment les activités nucléaires de l'Iran dans le passé.

Selon ce plan, l'Iran a accepté de répondre aux questions de l'AIEA sur des preuves «crédibles», selon l'agence, que Téhéran a mené des recherches au moins jusqu'en 2003 pour se doter de la bombe atomique, ce que dément l'Iran.

L'agence onusienne sera un des acteurs clés en cas d'accord, qui placerait le programme nucléaire sous contrôle international, en échange d'une levée des sanctions économiques mises en place

depuis 2006.

Cet accord doit également «protéger les droits» du pays dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire, a affirmé le secrétaire du Conseil supérieur de la sécurité nationale (CSSN), Ali Shamkhani, cité par l'agence officielle Irna.

«Tout accord qui assure réellement la poursuite et le progrès de l'industrie nucléaire pacifique ainsi que la levée inconditionnelle des sanctions injustes et illégales sera considéré comme positif», a-t-il ajouté. Le CSSN est chargé de définir les politiques de défense et de sécurité du pays, dont le programme nucléaire, et de défendre ses intérêts nationaux. Ses décisions doivent être avalisées par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, qui a le dernier mot sur le dossier nucléaire.

L'agence onusienne sera aussi un des acteurs clés en cas d'accord, qui placerait le programme nucléaire sous contrôle international, en échange d'une levée des sanctions économiques mises en place

**Un accord en vue «dans les jours qui viennent»**

Le négociateur en chef russe, Sergueï Riabkov, a annoncé jeudi soir qu'un accord sur le nucléaire iranien était proche alors que les négociations se poursuivent à Vienne sur ce dossier. «Je ne peux pas prédire combien d'heures il faudra pour résoudre cette affaire. Mais chaque partie est d'accord que le dossier sera résolu dans les jours qui viennent, sans recourir à de nouveaux délais ou à des alternatives dangereuses», a-t-il déclaré selon l'agence de presse russe TASS. Le document sur lequel travaillent l'Iran et les grandes puissances (Etats-Unis, Grande-

Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne) pour atteindre un accord est «prêt à 91%», a assuré le vice-ministre russe des Affaires étrangères.

Pour autant, M. Riabkov a annoncé que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov ne se rendra à Vienne «ni vendredi ni samedi», tandis que lui-même quittait la capitale autrichienne pour préparer le sommet annuel des

BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) qui se tient le 9 juillet en Russie. Le négociateur russe a également tenu à démentir «des rumeurs selon les

quelles un texte a été préparé et soumis à la relecture aux ministres» des Affaires étrangères des grandes puissances qui négocient à Vienne avec l'Iran. Il s'est cependant félicité de la visite à Téhéran du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano. Cette visite pourrait «apporter une plus grande clarté» aux négociations sur le dossier nucléaire iranien, a-t-il salué M. Riabkov alors que M. Amano était reçu par le président iranien Hassan Rohani.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA WILAYA DE BISKRA  
SERVICE DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI  
BUREAU DE SUIVI DES CONSTRUCTIONS ET DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE

**2<sup>e</sup> MISE EN DEMEURE**

L'entreprise Bouhadida Djemai, sis BP N°07 Houari Boumediene Oum El-Bouagui, titulaire de l'appel d'offres N°03/2013 du 13/04/2013 portant projet de rénovation des équipements scolaires des établissements du cycle primaire y compris chauffage et climatisation lot N°03 chauffages gaz de ville approuvé par le contrôleur financier sous le N°948 du 08/06/2014.

Est mise en demeure vu l'ODS enregistré sous le N°31/2014 en date du 14/07/2014 signé par l'opérateur contractant en date du 07/06/2015 dans un délai de 48h à compter de la date de parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP pour rattraper le retard enregistré et livrer le projet dans les meilleurs délais.

Faute de quoi, il lui sera fait application des mesures coercitives en vigueur notamment la résiliation du marché unilatéralement par le service contractant.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ  
DAIRA DE DJAFRA  
COMMUNE DE DJAFRA  
N° fiscal : 098434155068807

**Avis d'appel d'offres National  
Restreinte N° 04/2015**

Le président de l'APC de la commune de Djafra lance un avis d'appel d'offres national pour l'exécution des travaux :

- Réfection routes ouchanen seghira sur 1,6 km

Les soumissionnaires, intéressés par le présent avis, qualifiés dans le domaine catégorie (03) et plus, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au niveau du siège de la commune de Djafra Contre paiement de la somme de : 2.000,00 DA .

Les offres doivent être déposées auprès de la commune de Djafra à l'adresse indiquée ci-dessus dans deux (02) enveloppes fermées comprenant l'une offre technique et l'autre offre financière , l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne porte que la mention :

Avis d'appel d'offres national Restreinte portant :

..... Nom du projet ..... A NE PAS OUVRIR -

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires à savoir

## 1- L'OFFRE TECHNIQUE :

- L'instruction aux soumissionnaires, signé et cacheté.
- La déclaration à soucrire, signé et cacheté.
- La déclaration de probité .
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine catégorie 03 et plus (photocopie).
- Les attestations mise à jour ( CNAS- CASNOS -CACOBATPH) (photocopie).
- Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL - EURL.....).
- Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire (daté de moins de 03 mois (photocopie)
- Un extrait de rôle date de moins de 03 mois (photocopie)
- Registre du commerce (photocopie).
- Les bilan fiscal de l'exercice (2012 - 2013-2014) (photocopie).
- Réferences professionnel de l'entreprise dans le domaine (photocopie).
- Liste des moyens matériels établie par un huissier de Justice avec cartes grises lisibles ou facteurs d'achat avec certificat d'assurance . (photocopie)
- Liste des moyens humains.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés . (photocopie)
- Le Numéro d'identification fiscale (NIF ) (photocopie)

## 2- OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission remplie, signé et cacheté .
- Le bordereau des prix unitaires signé et cacheté.
- le devis quantitatif et estimatif signé et cacheté.
- La durée de Préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de 01<sup>er</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP
- Les offres seront déposées au siège de la commune de Djafra au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13.30h
- L'ouverture des plis (Techniques et financières) se fera en séance unique et publique à (14H00) en date du : dernier jour de la durée de la soumission à la siège de la commune de Djafra
- la durée de validité des offres est 03 trois mois + la durée de préparation des offres.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TIZI-OUZOU**  
**DAIRA DE TIZI-OUZOU**  
**COMMUNE DE TIZI-OUZOU**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N° 10 /SMP/DAF/CTO/2015**

**AYANT POUR OBJET :** Réalisation d'un terrain de jeux (y compris gazon synthétique), à TALA ALLEM  
Opération PCD 2015 N° : NLS.797.1.126.642.15.01

Un avis d'appel d'offres national ouvert N° 10 /SMP/DAF/CTO/2015 est lancé par la commune de Tizi-Ouzou pour la Réalisation d'un terrain de jeux (y compris gazon synthétique), à TALA ALLEM.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges au siège de la commune de Tizi-Ouzou, Direction de l'Administration et des finances, service des marchés publics (4ème étage APC siège). Contre paiement d'une quittance d'un montant de 2000,00 DA.

Le dossier des offres doit comprendre les pièces administratives suivantes :

- Offre technique :
  - Déclaration à soucrire renseignée, signée, cachetée et datée.
  - Déclaration de probité renseignée, signée, cachetée et datée.
  - Cahier des charges dument signé, daté, cacheté, paraphé et ne comportant aucune indication de prix et portant sur sa dernière page la mention « lu et accepté ».
  - Certificat de qualification de classification professionnelle de moins de trois (03) années en cours de validité catégories I ou plus dans l'activité Travaux Publics et bâtiment.
  - Statut de l'entreprise.
  - Réference de commerce authentifié par le CNRC.
  - Référence bancaire et bilan financier de l'entreprise des trois dernières années dûment authentifiés par le commissaire au compte ou par expert comptable (prendre le tableau des comptes des résultats TCR).
  - Moyens humains élément justifiés par les affiliations CNAS et déclaration annuelle des salariés +dipôme.
  - Moyens matériels élément justifiés par les cartes grises, contrat de location octroyé ou factures d'achat.
  - Références professionnelles de l'entreprise élément authentifié justifiée par des attestations de bonnes exécutions des projets similaires aux projets travaux de caier des charges.
  - Extrait de rôles après ou avec cacheture.
  - Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
  - Extrait du casier judiciaire du greffe n°03 (original) en cours de validité.
  - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
  - Le numéro d'identification fiscale (NIF).
  - Numéro d'identification statistique (NIS).
  - Détails et planning de réalisation.

L'offre technique sera contenue dans une enveloppe ayant pour seule mention « offre technique »

**N.B :** le soumissionnaire retenu doit présenter les documents originaux pour authentication.

- **Offre financière :** comprendra :
  - Lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée.
  - Bordereau des prix unitaires renseigné, daté, signé et cacheté.
  - Devise estimative et quantitatif l'renseigné, daté, signé et cacheté,
  - L'offre financière sera contenue dans une enveloppe ayant pour seule mention « offre financière »

Les deux enveloppes contenant les offres techniques et financières devront être mises dans une enveloppe anonyme fermée adressée à Monsieur le Président de l'APC de Tizi-Ouzou et portant comme seule indication la référence et l'objet de l'appel d'offres :

**Avis d'appel d'offres National ouvert N° 10 /SMP/DAF/CTO/2015**

**Réalisation d'un terrain de jeux (y compris gazon synthétique), à TALA ALLEM**

**SOUMISSION – A NE PAS OUVRIRE**

- La durée de préparation des offres et fixée à 21 jours à compter de la date la parution de l'annonce.
- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse à dix 10 H 00 mn.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 10h 30 mn siège de la commune de Tizi-Ouzou ; au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal ; elle sera différée au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

**DK NEWS**

Anep : 333 969 du 04/07/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'EL-OUED**  
**DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**  
**Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44**

**Avis d'appel d'offres national restreint**  
**Avis N° 27/2015**

La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la:

**• Réalisation devoir au cité El - Gara commune d' El-Oued .**

Les entreprises qualifiées(qualification activité principale travaux publiccatégorie trois et pluscontenant le code d'activité 4252-345)et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité 19 Mars (Bureau contentieux).

Les dossiers de soumission seront déposés au secrétariat de Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued sous triple enveloppes l'extérieur doit être anonyme et ne porter que la mention « A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'El-Oued A ne pas Ouvrir Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 27-2015 pour la Réalisation de ..... », et les deux autres à l'intérieur l'une contenant l'offre technique avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et l'autre contenant l'offre financière avec la mention « OFFRE FINANCIERE ».

Ces dossiers sont composés comme suit :

**1/Offre Technique :**(Toutes les pièces présentées doivent être en cours de validité)

- Déclaration à soucrire dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Déclaration de probité dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise-Copie du registre de commerce- Copie du certificat de qualification activité principale travaux public catégories trois et plus contenant le code d'activité 4252-345- Cahier des charges offre technique dûment renseigné et signé par le gérant de l'entreprise-Copie du casier judiciaire bulletin n°3 le directeur de l'entreprise ou le gérant-copie de l'extrait de rôles en cours de validité, dans le cas où il y a des dettes il y a lieu de joindre le planning établi par les impôts . comportant tous les impôts- Copie du statut de la société le cas du personne morale-Copie des mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATPH)-Copie de la immatriculation fiscale-Copie Bilan financier ou Attestation du chiffre d'affaires Pour les trois années dernier -Attestations de bonne exécution-Liste des moyens humains et matériels-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux la année concerné le cas des personnes morales-Tableau des délais d'exécution contractuel.

**2/Offre Financière :**-Lettre de soumission -Bordereau des prix unitaires -Détail Quantitatif et Estimatifs . Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 112 jours à partir du dernier délais du préparation des offres.

Le délais de préparation des offres est fixé à vingt deux (22) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée par le dernier jour de l'expiration du délai de préparation des offres, le dépôt des offres se fera à partir de huit heure 8H:00 jusqu'à quatorze heure 14H:00 de l'après midi.

L'ouverture du plus des offres techniques et financières se fera le jour de dépôt des offres à 14 H 30 mn ,les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité du 19 mars.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**DK NEWS**

Anep : 334 034 du 04/07/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE CHLEF****ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SOBHA****AVIS DE RECRUTEMENT**

L'Etablissement public Hospitalier de Sobha lance l'ouverture de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Etre titulaire du diplôme de doctorat en médecine générale ou d'un titre reconnu équivalent	Doctorat en médecine générale	03		/
Attaché de laboratoire da santé publique		Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Microbiologie parasitologie ; physiologie animale ; génétique ; biologie de la reproduction ; biologie cellulaire ; biochimie ; neurobiologie moléculaire ; physiologie pathologique ; génie biologique ; écologie et environnement ; contrôle de qualité et analyse ; écologie animale ; Sciences du végétal et biotechnologie ; génie pharmaceutique et biochimique ; Sciences de la nature et de la vie section écologie et environnement option biotechnologie botanique ; sciences de la nature et de la vie section écologie et environnement option développement durable des espaces naturels ; sciences de la nature et de la terre section biologie option : analyse biologique et biochimiques.	02	E.P.H SOBHA	/
Administratrice		Etre titulaire d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Sciences de gestion ; sciences financières ; sciences commerciales ; sciences économiques ; sciences politiques et relations internationales ; Sciences juridiques et administratives ; sociologie sauf sociologie de l'éducation ; psychologie ; sciences de l'information et de la communication ; sauf les spécialités presse écrite de l'audiovisuel ; organisation et travail sciences islamiques ; spécialité charia et droit.	03		/

**Constitution du dossier de candidature :**

- Demande manuscrite.
- Photocopie de la carte nationale d'identité.
- Photocopie des titres et diplômes ; accompagnées d'un relevé de notes de la dernière année du cursus des études ou formation.
- Fiche de renseignement à remplir par le candidat.
- Attestation de travail justifiant la durée accomplie par le candidat dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés.

**Le candidat est tenu en cas d'admission définitive de compléter son dossier par :**

- Attestation de justification de la position vis-à-vis du service national.
- Extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.
- Extrait de naissance
- Un acte de naissance no 13.
- Certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) justifiant l'aptitude du candidat du poste.
- Deux (02) photos.

- Attestation d'expérience professionnelle, le cas échéant.

- Le cas échéant, certificat justifiant le suivi d'une formation complémentaire supérieure au diplôme dans la même spécialité.

- Le cas échéant : les travaux ou études réalisés par le candidat dans la même spécialité.

**Critères de sélection :**

- Adaptation du profil de formation aux exigences du corps ou grade objet du concours.
- Formation d'un niveau supérieur aux titres et qualifications exigées pour participer au concours.
- Travaux et études réalisés par le candidat dans la même spécialité.
- Expérience professionnelle acquise par le candidat.
- Date d'obtention du diplôme.
- Note d'évaluation du jury d'entretien.

Lieu de dépôt des dossiers : les dossiers sont à déposer à la direction de l'Etablissement Public Hospitalier SOBHA CHLEF.

Date limite des inscriptions : la date limite de dépôt de dossier est fixée à 15 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans la presse.  
Observation tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

**DK NEWS**

Anep : 334 030 du 04/07/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:00 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 06:30 Culture Infos : TFou  
 08:05 Culture Infos : Télleshopping samedi  
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la semaine  
 10:25 Autre : Spéciale bêtisier  
 11:50 Autre : Météo des plages  
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été  
 12:00 Autre : Les douze coups de midi  
 12:45 Autre : Météo  
 12:48 Culture Infos : Trafic info  
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : Reportages  
 15:15 : Josephine, ange gardien  
 17:00 Série TV : Nos chers voisins  
 17:50 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:05 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été  
 19:55 Autre : Météo  
 20:00 Autre : Journal  
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 20:40 Autre : Tirage du Loto  
 20:45 Autre : Météo  
 20:50 Série TV : Nos chers voisins  
 20:55 Autre : Les douze coups de soleil  
 23:25 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

- 06:25 Autre : Les Z'amours  
 06:54 : Champions de France  
 06:55 Autre : Journal  
 07:00 Culture Infos : Télématin  
 09:50 Série TV : Fais pas ci, fais pas ça  
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre  
 11:25 Autre : Les Z'amours  
 11:55 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:45 Culture Infos : Point route  
 12:55 Autre : Météo 2  
 13:00 Autre : Journal  
 13:35 Autre : Météo 2  
 13:39 Autre : Météo des plages  
 13:40 : Tour de France à la voile  
 13:45 Sport : Cyclisme  
 17:45 Sport : Vélo club  
 18:45 Autre : Mot de passe  
 19:20 Autre : Mot de passe  
 19:55 Autre : Météo 2  
 20:00 Autre : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:46 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:49 Culture Infos : 40 ans sur les Champs  
 20:50 Culture Infos : Image du Tour  
 20:51 Autre : Météo 2  
 20:55 Autre : Météo des plages  
 20:56 Autre : Fort Boyard  
 23:10 Autre : On n'est pas couché

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
 06:39 : Popeye  
 06:44 : Popeye  
 06:50 : Garfield & Cie  
 07:02 : Garfield & Cie  
 07:13 : Garfield & Cie  
 07:29 : Garfield & Cie  
 07:41 : Garfield & Cie  
 07:57 : Les as de la jungle à la rescoussse  
 08:08 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse  
 08:20 Culture Infos : Samedi Ludo  
 08:23 : Les lapins crétins : invasion  
 08:29 : Les lapins crétins : invasion  
 08:36 : Les lapins crétins : invasion  
 08:46 : Les lapins crétins : invasion  
 08:53 : Les lapins crétins : invasion  
 08:59 : Les lapins crétins : invasion  
 09:09 : Scooby-Doo et les extraterrestres  
 10:24 : Super 4  
 10:36 : Garfield & Cie  
 11:00 : Garfield & Cie

- 11:21 : Garfield & Cie  
 11:45 Culture Infos : Consomag  
 11:55 Autre : Météo  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
 12:55 Culture Infos : Village départ  
 13:50 Autre : Les grands du rire  
 15:00 Autre : En course sur France 3  
 15:20 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 16:15 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 17:05 Culture Infos : Expression directe  
 17:15 Autre : Personne n'y avait pensé !  
 17:35 Autre : Questions pour un super champion  
 18:45 Culture Infos : Le Tour de France à la voile  
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
 19:58 Autre : Météo  
 20:00 Culture Infos : Tout le sport  
 20:05 Sport : Le film du Tour  
 20:10 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
 20:15 Autre : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Zorro  
 20:45 Autre : Météo des plages  
 20:50 Série TV : Crimes et botanique  
 21:40 Série TV : Crimes et botanique  
 22:30 Autre : Météo  
 22:35 Autre : Soir 3  
 22:55 Série TV : Enquêtes réservées  
 23:45 Série TV : Enquêtes réservées

**CANAL+**

- 06:15 Série TV : The Spoils of Babylon  
 06:35 Série TV : The Spoils of Babylon  
 07:00 Série TV : Petit vampire  
 07:10 Série TV : Scary Larry  
 07:25 Série TV : Copy Cut  
 07:35 Série TV : Camp Lakebottom  
 07:45 Série TV : L'île aux monstres  
 08:00 Autre : Zapping  
 08:10 Série TV : The Honourable Woman  
 09:00 Série TV : The Honourable Woman  
 09:55 Série TV : The Honourable Woman  
 10:50 : Formule 1  
 12:05 Culture Infos : L'oeil de Links  
 12:10 Culture Infos : La table de Mimi  
 12:45 Autre : Le JT  
 12:58 Autre : La météo  
 12:59 Autre : Zapping  
 13:10 Culture Infos : Le tube  
 13:50 : Formule 1  
 15:15 Sport : Golf  
 17:00 Culture Infos : Plateau sport  
 17:30 Sport : Jubilé de Sébastien Chabal et de Lionel Nallet  
 19:30 Sport : Jubilé de Sébastien Chabal et de Lionel Nallet  
 19:35 Sport : Athlétisme  
 21:00 Sport : Athlétisme  
 22:00 Autre : Conversation secrète  
 22:50 Autre : Zapping de la semaine  
 23:10 : Zob in the Job

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
 08:15 Culture Infos : M6 boutique  
 10:30 Culture Infos : Cinésix  
 10:40 : Storage Wars : enchères surprises  
 11:10 Autre : L'amour est dans le pré  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:45 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 15:00 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 16:20 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie  
 17:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:55 Série TV : The Glades  
 21:45 Série TV : The Glades  
 22:40 Série TV : The Glades  
 23:30 Série TV : The Glades

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1**

## Les douze coups de soleil

## Résumé

Pour fêter l'été, Jean-Luc Reichmann convie la comédienne Laëtitia Milot, le chanteur Grégoire, les frères Bogdanov et l'humoriste Ariane Brodier à une soirée spéciale baptisée les « 12 Coups de soleil », au profit de l'association Révès. L'occasion également pour le téléspectateur de goûter aux meilleurs moments de l'émission à travers des bêtisiers inédits. Pour accompagner toutes ces séquences insolites et garanties 100 % drôles, Alexandre, le troisième plus grand Maître de midi, qui compte 75 participations, Sylvain du Gers, actuellement Maître de midi, Hakim, 59 participations, et Xavier de Savoie, 76 participations et tenant du titre des « 12 Coups de Noël ». L'association pourra ainsi remporter jusqu'à 50 000 euros, les téléspectateurs et le public jusqu'à 100 000 euros.

**2**

20h45

## Fort Boyard



## Résumé

Sous la houlette d'Almeric Caron, les animateurs Damien Thévenet, Carinne Teyssandier, Laurence Maistret, Gérard Vives et Hélène Gateau joueront pour l'association L214 éthique & animaux, qui dénonce les traitements infligés aux animaux dans la production alimentaire. Elle propose également des pratiques alternatives à la consommation de produits d'origine animale afin de revendiquer l'arrêt de leur consommation et des pratiques qui leur nuisent. Ensemble, ils affrontent les différentes épreuves du fort et se mesurent à ses habitants. Ces derniers leur lancent une série de défis qui mobilisent leur sagacité, leur agilité et leur dextérité.

**3**

19h30

## Crimes et botanique



la version officielle, lui privilégiant la thèse du meurtre. En effet, les deux femmes ne tardent pas à découvrir que, sous des apparences paisibles et conviviales, cette propriété dissimulait en réalité un monde de rivalités et de jalousies secrètes. L'enquête s'annonce bien plus délicate qu'elles n'auraient pu l'imager...

**CANAL+**

20h55

## Meeting de Paris - Saint-Denis



## Résumé

L'étape française de la Diamond League réserve une nouvelle fois un superbe plateau, avec Usain Bolt et Renaud Lavillenie en tête d'affiche. Le sprinteur jamaïcain, sextuple champion olympique, devrait assurer le show sur la piste de Saint-Denis, tout comme le recordman du monde du saut à la perche, qui sera notamment opposé au Canadien Shawn Barber et au Polonais Piotr Lisek. Le concours du saut en hauteur promet également du grand spectacle, avec la présence du Qatari Mutaz Essa Barshim et de l'ukrainien Bohdan Bondarenko, prêts, semble-t-il, à tutoyer le record du monde (2m45).

**M**

20h50

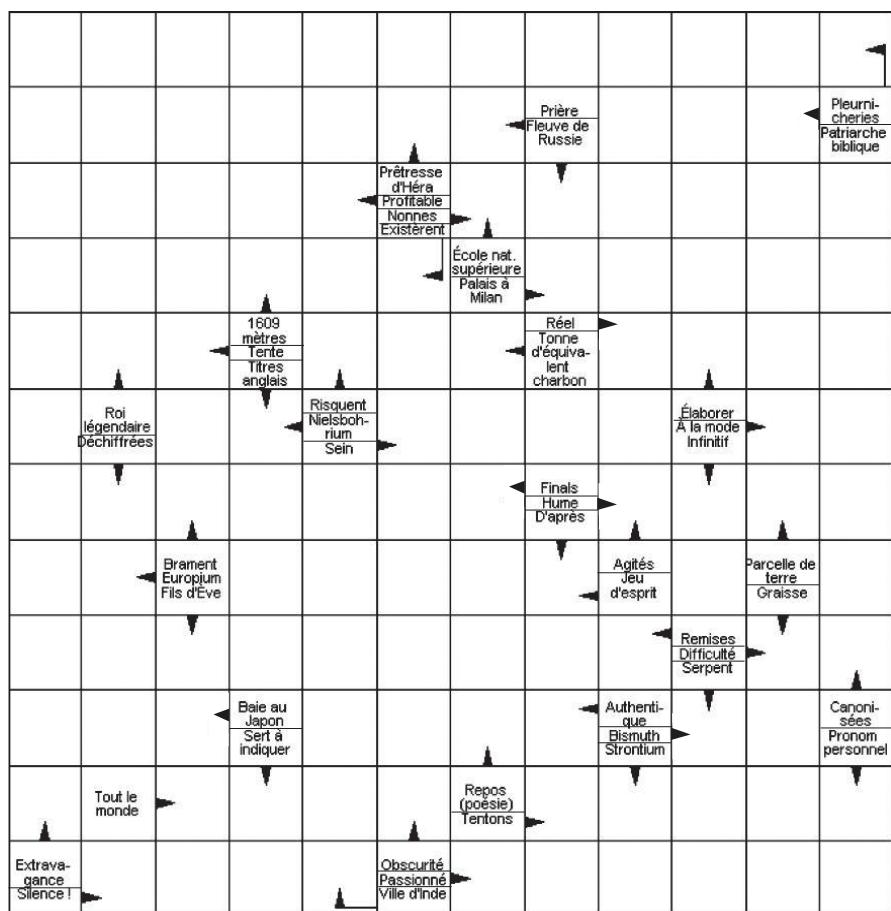
## The Glades



## Résumé

La tête d'affiche d'un club de strip-tease masculin a été tuée par balle. Jim suspecte Dean Lawrence, le patron de l'établissement, Lisa Schultz, la compagne de la victime, ainsi que sa meilleure amie Nicky. Lisa et elle sont fâchées depuis qu'elles sont devenues rivales. Mais les soupçons de Jim se portent également vers quelques clientes assidues du club, amatrices de beaux physiques. Par ailleurs, Callie s'efforce d'impliquer Jim dans l'organisation de leur mariage. Au fil de leurs discussions, les tourtereaux découvrent qu'ils ont deux conceptions bien différentes de cet événement...

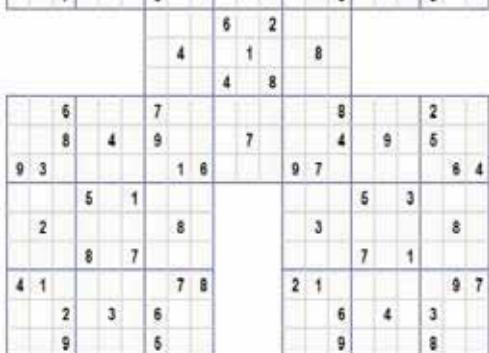
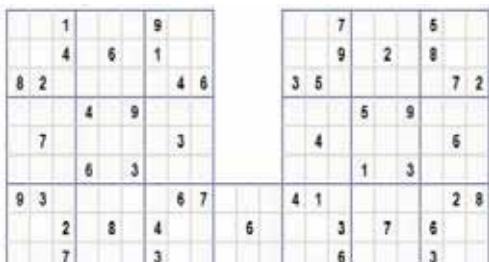
## Mots fléchés n°1001



## Samouraï-Sudoku n°1001

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1001

## Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibé-

rie orientale - Tel quel  
7.Tour - Prénom féminin  
8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition  
9.Atomes - Arme  
10.Controleur  
11.Petit de l'oeil - Revenu minimum d'insertion  
12.Basques

## Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

## C'est arrivé un 4 juillet

362 av. J.-C. : bataille de Mantinée.

1187 : bataille de Hattin

1776 : déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

1902 : fin de la guerre américano-philippine.

1946 : indépendance des Philippines.

1994 : fin du génocide au Rwanda.

## Célébrations :

- Argentine : Día del Médico Rural, Journée du médecin rural, commémore la naissance du docteur Esteban Lauroano Maradona (es).

- États-Unis : Independence Day, fête nationale américaine.

- Philippines : Philippine Republic Day (en), commémore l'indépendance des Philippines obtenue des États-Unis.

- Rwanda : Fête de la libération, marque la fin du génocide en 1994.

- Venezuela : Día del Arquitecto, Journée de l'architecte.



## La recette du jour

### Rechta au poulet et légumes



#### INGRÉDIENTS

- 1 poulet nettoyé et coupé
- 1 paquet de rechta
- 1 poignée de pois chiches précuits
- 1 oignon haché
- 2 à 3 navets
- 2 à 3 carottes
- 2 à 3 courgettes
- 3 cuillères à soupe d'huile Fleurial
- ½ cuillère à café de poivre noir
- 1 cuillère à café de cannelle
- Sel

#### PRÉPARATION

Faites revenir le poulet avec l'huile Fleurial, l'oignon, le sel, le poivre noir et la cannelle.

Ajoutez ½ litre d'eau et laissez cuire 15 à 20 min, puis ajoutez les pois chiches et les légumes coupés en petit

bâtonnets. Entre-temps, préparez la rechta, mouillez-la avec un peu d'eau, 1 cuillère à café de sel.

Mélangez bien le tout puis déposez dans un couscoussier beurré, cuire comme le couscous, faites 2 fois cette

opération en beurrant bien entre les deux passages à la vapeur. Quand la rechta est prête, disposez-la dans un saladier et arrosez-la avec la sauce, les légumes et le poulet.

**Servir bien chaud.**

Le dessert

### Baklawa aux noix

#### INGRÉDIENTS

**Pour la pâte à baklawa :**

- 5 mesures de farine
- 1 mesure de smen fondu
- eau de fleur d'oranger+eau
- 1 œuf

**Pour la farce de baklawa :**

- 2 mesures d'amandes
- 1 mesure de noix
- 1/2 mesure de sucre
- 3 cuillères à soupe de beurre fondu



#### PRÉPARATION

Dans une sahfa, tamisez la farine, creusez un puits, ajoutez l'œuf et le smen fondu. Bien frotter des 2 mains. Arroser avec l'eau de fleur d'oranger et eau jusqu'à ce que la pâte devienne souple et maniable, laissez reposer.

Faire fondre le smen et graisser le plateau avec. Partagez la pâte en plusieurs boules et l'étaler en des abaisses très fines que vous passez en machine le n°1 puis sur le n°9 (tout dépend des machines). Il faut que la pâte soit très fine avant de la mettre dans le plateau.

Les disposez les unes sur les autres en faisant dépasser sur les bords du plateau,

teau, badigeonnez à chaque étage.

Terminez jusqu'à ce que vous fassiez 7 étages, ensuite préparez la farce et arrosez légèrement avec l'eau de fleur d'oranger. Étalez les fruits secs sur la pâte, étalez avec 7 autres étages de feuilles en procédant de la même manière que la première.

Ensuite tracez à l'aide d'un couteau des carrés, piquez chaque carré avec une noix et puis aspergez de smen.

Mettre la baklawa au four moyen jusqu'à ce qu'elle soit bien dorée, la retirer et arroser de miel, laissez refroidir pendant 24h.

### Saha f'torkom

S o l u t i o n

#### Sudoku N°1000

4	7	3	8	6	1	9	5	2
6	8	2	7	9	4	3	1	
5	1	2	4	5	3	7	9	8
7	3	1	6	9	4	2	8	5
2	6	5	3	8	7	1	9	4
8	9	4	1	2	6	5	3	7
1	2	7	5	3	8	6	4	9
6	4	3	7	2	1	8	5	6
3	4	9	6	1	5	8	2	7

8	2	3	6	4	9	7	8	1
6	4	1	7	2	3	9	8	5
7	9	6	5	1	8	2	4	3
5	3	8	1	9	6	4	7	2
2	6	4	3	9	7	8	1	8
9	1	7	8	2	5	3	6	4
6	1	3	7	4	8	9	5	2
3	8	5	6	7	1	2	4	9
4	7	9	2	8	3	1	6	5

#### Mots Croisés N°1000

GUERREETPAIX  
REVEURS■UNS■  
ALES■STABIES  
TENIR■ERES■O  
T■EDEA■OR■AT  
EMMERDEMENTS  
PIES■RUE■AH■  
ADN■MONSTRES  
PITA■IE■URNE  
I■SCOTCH■AIR  
ER■ES■TOLIER  
R■ISERE■ISNA

#### Mots Fléchés N°1000

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## OPEN DE VICHY (FRANCE) : Trois nageurs algériens en compétition

Trois nageurs algériens prendront part à l'Open de France de natation Vichy Val d'Allier, prévu les 4 et 5 juillet, auquel seront présents des athlètes de niveau, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Côté algérien, la compétition concerne la junior Nefsi Rania Hamida (recordwoman d'Algérie du 200m 4 nages) et les deux seniors Nazim Belkhoudja, sprinteur et dont ça sera le premier meeting avec la sélection algérienne, et Amel Melih, auteur cette année de neuf record d'Algérie entre le 50m et 100m dos, sa spécialité. «On devait participer avec quatre athlètes, mais le nageur Abdellader Affane, faute de visa, sera absent du meeting. Notre participation s'inscrit dans la cadre de la préparation des nos athlètes aux Jeux Africains de Brazzaville (septembre) et les Jeux Méditerranéens de plage de Pescara (août)», a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) Tahar Beggar. Sur place, les nageurs et nageuses algériennes seront encadrés par l'entraîneur Salim Melih, résidant en France, ajoute la même source. Pour sa participation aux prochains JA-2015, la natation algérienne sera représentée par les

athlètes susceptibles de ramener des médailles, selon l'engagement exigé par le ministère de la jeunesse et des sports (MJS). «Pour Brazzaville (4-19 septembre 2015), on n'engagera que les athlètes médaillables, c'est pour cela que le nombre exact n'a pas encore été fixé de même que les noms des athlètes. On aura une idée finale, dans les prochains jours, soit avant la date limite de l'engagement de la liste nominative pour l'achète», a expliqué Beggar. Pour les Jeux Méditerranéens de plage de Pescara (28 août-6 septembre 2015), la Fédération algérienne de natation a engagé une équipe complète composée de cinq garçons et cinq filles qui prendront part aux deux épreuves programmées: la nage en eau libre (6km) et le Biathlon (deux disciplines). «Pour la nage en eau libre, on engagera 3 garçons et 3 filles, alors qu'au biathlon (6km entre course et nage), l'Algérie sera représentée par 2 garçons et 2 filles. Les



athlètes sont conscients de leur mission et feront le maximum pour honorer le pays», a souligné le DTN.

Sur un autre volet, le responsable technique de la Fédération a révélé la présence du nageur Oussama Sahnoun au Portugal pour un stage de préparation en prévision, également, des championnats du monde de Kazan en Russie (2-9 août), alors que trois autres: Abdellah Nefsi, Nabil Kadache et Mohamed Amine Baghriche se préparent au Canada (leur lieu de résidence).

«Oussama Sahnoun qui a réalisé les minima B pour

sa participation aux prochaines mondiales, se trouve au Portugal depuis le 28 juin pour un stage de 22 jours, les trois autres résidant au Canada poursuivent leur préparation dans ce pays avec leurs propres moyens, alors que Souad Cherouati est boursière en France.

Madja Chebaraka qui réside au Brésil se trouve à Alger, a indiqué Beggar, précisant que la Fédération a élaboré pour les athlètes dépourvus de moyens financiers un dossier explicite afin qu'ils bénéficient d'une prise en charge du MJS pour leur préparation.

## AFROBASKET 2015 :

### Un Algérien parmi les 16 arbitres retenus

La branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball, Fiba-Afrique, a retenu 16 arbitres dont un Algérien pour officier pendant la 28ème édition de l'AfroBasket, prévu du 19 au 30 août 2015 en Tunisie, a indiqué jeudi l'instance africaine.

L'arbitrage algérien sera représenté lors de cette compétition par Sofiane Si Youcef, alors que le sifflet européen sera présenté avec deux arbitres:

l'Espagnol Miguel Perez et le Français Joseph Bisang. A l'AfroBasket-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Le vainqueur de l'AfroBasket 2015 sera qualifié directement pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. Les équipes classées deuxièmes et troisièmes disputeront le Tournoi de Qualification Olympique (TQO) qui regroupera 12 nations.

**Liste des 16 arbitres:** Sofiane Si Youcef (Algérie), Miguel Perez (Espagne), Joseph Bisang (France), Carlos Julio et Fernando Pacheco (Angola), Kom Njilo Arnaud (Cameroun), Martinho Paulo (Cap-Vert), N'guessan Mathurin (Côte d'Ivoire), Sameh Estafanous (Egypte), Maiga Youssouf (Mali), Abdellah Chlif et Aabakil Samir (Maroc), Muhimua Abreu et Chongo Naftal (Mozambique), Leslie Cherubin (Maurice), Obeajuru Kingsley (Nigeria).



## MEETING D'AREVA DE SAINT DENIS :

### Taoufik Makhloufi en piste sur 1 500 m ce soir

Said Ben

L'Algérien Taoufik Makhloufi, champion olympique du 1 500 m à Londres, qui a marqué de son empreinte sa participation au meeting de Nancy mercredi dernier avec la 5<sup>e</sup> meilleure performance mondiale de tous les temps sur 1000 m en 2 min 13 sec 8/1000 s alignera ce soir sur 1500m au meeting d'Areva de Saint Denis comptant pour la Diamond League IAAF.

En surprenant tous le monde mercredi soir, sur 1000 m en frôlant le d'un peu plus d'une seconde le record du monde du Kényan Noah Ngeny (2:19.6) réalisé en 1999 à Rieti (Italie), sur cette distance non-olympique, Makhloufi montre ainsi sa progression prouvant toutes ses capacités en cette année 2015.

D'ailleurs, sur cette distance du 1000m, Makhloufi s'empare du record national, jusque-là propriété de Noureddine Moreczi (2:13.73).

Cette année 2015 s'annonce donc d'importance pour notre champion olympique 2012 puisque le coureur al-



gérien avait effectué son entrée cette saison lors du meeting d'Eugène (USA) en terminant à la troisième place du 800 m, en 1:17.45 juste derrière le champion du monde en titre, l'Ethiopien Mohammed Aman (1:14.9), et le vice champion olympique Nijel Amos (1:14.06).

Ce résultat est donc annonciateur de belles performances pour Makhloufi qui prépare également le 1500 m au meeting d'athlétisme de Monaco, prévu le 17 juillet également pour le compte de la Ligue de Diamant, aux cô-

tés du Kényan Asbel Kiprop, champion olympique 2008 sur cette distance, et le Britannique Mo Farah, double médaillé d'or (5.000/10.000 m) aux JO de Londres 2012.

Le champion algérien rêve de descendre sous la barre de 3:30 et d'améliorer ainsi son record personnel qui est de 3:30.40, établi lors du meeting de Doha en 2014.

Ainsi, ce soir, Makhloufi s'alignera sur le 1500m au meeting d'Areva de Saint Denis en se mesurant à d'autres athlètes spécialistes de la distance dont le Djiboutien Souleiman Ayleh ainsi que les Kenyans Robert Kiptoo Biwot, Collins Cheboi, Nicholas Kiplangat Kipkoech et Silas.

Un plateau de qualité pour le champion olympique de Londres en 2012 et donc une très belle opportunité pour lui d'améliorer son record personnel (3:30"40).

Anoter enfin qu'ayant déjà réussi les minima du 800m, Makhloufi se tourne donc désormais vers le 1500m, où il essaiera d'assurer également sa qualification pour les prochains mondiaux de Pékin.

S.B.

Ainsi, ce soir, Makhloufi s'alignera sur le 1500m au meeting d'Areva de Saint Denis en se mesurant à d'autres athlètes spécialistes de la distance dont le Djiboutien Souleiman Ayleh ainsi que les Kenyans Robert Kiptoo Biwot, Collins Cheboi, Nicholas Kiplangat Kipkoech et Silas.

Un plateau de qualité pour le champion olympique de Londres en 2012 et donc une très belle opportunité pour lui d'améliorer son record personnel (3:30"40).

Anoter enfin qu'ayant déjà réussi les minima du 800m, Makhloufi se tourne donc désormais vers le 1500m, où il essaiera d'assurer également sa qualification pour les prochains mondiaux de Pékin.

## ATHLÉTISME

### Sebastian Bayer forfait pour les Mondiaux de Pékin

L'Allemand Sebastian Bayer, ancien champion d'Europe du saut en longueur, a déclaré forfait jeudi pour les Mondiaux d'athlétisme, qui auront lieu à Pékin du 22 au 30 août, en raison d'une blessure à un pied.

Bayer (29 ans), champion d'Europe en 2012 et 5e des JO de Londres la même année, s'est blessé à un talon et sera indisponible pour le reste de la saison.

Il avait pris la 9e place lors de la précédente édition des Mondiaux, en 2013 à Moscou.

## WIMBLEDON

### Nadal éliminé dès le deuxième tour par Brown

L'espagnol Rafael Nadal a été éliminé dès le deuxième tour du tournoi de Wimbledon jeudi, par l'Allemand Dustin Brown, 102 mondial et issu des qualifications, en quatre sets 7-5, 3-6, 6-4, 6-4.

C'est la quatrième année d'affilée que le double lauréat espagnol (2008, 2010) chute avant les quarts de finale à Londres.

Battu en huitièmes de finale l'an passé, Nadal avait été défait d'entrée en 2013 et au deuxième tour en 2012.

Ancien N.1 mondial, redescendu au 10e rang, le Majorquin vit à 29 ans la pire saison de sa carrière.

Dépossédé de sa couronne à Roland-Garros, où il a été titré neuf fois, le «Tureau de Manacor» n'a remporté que deux titres jusqu'ici cette saison, à Buenos Aires puis Stuttgart.

Sa victoire le 14 juin, en Allemagne, sur gazon, semblait lui avoir redonné de la confiance.

Mais sa défaite, deux jours plus tard dès son entrée en lice au Queen's, avait fait renaitre les doutes.

L'Espagnol, quatorze fois titré en Grand Chelem, n'avait pas été 100% convaincant à son arrivée à Wimbledon contre le Brésilien Tomaz Bellucci malgré ce que pouvait laisser paraître le score (6-4, 6-2, 6-4).

Contre Dustin Brown, il savait que la tâche ne serait pas si simple.

Le serveur-volleyeur allemand, d'origine jamaïcaine, l'avait déjà piégé lors de leur précédent duel, à Halle l'an passé.

## PAYS-BAS:

### Les policiers renoncent à perturber le Tour de France

Les policiers néerlandais ont finalement renoncé à perturber le passage des coureurs lors de la deuxième étape du Tour de France aux Pays-Bas, annoncé jeudi leur syndicat NPB.

Le gouvernement néerlandais et la mairie de Rotterdam ont dès lors abandonné une procédure en référé dont le but était d'interdire l'action du syndicat, qui prévoyait de bloquer les coureurs sur le pont Erasme de Rotterdam, lors de la deuxième étape.

«Les discussions entre les syndicats de police et la mairie de Rotterdam ont mené à l'abandon de la procédure en référé, et le Tour de France à Rotterdam ne sera pas perturbé», a indiqué le syndicat NPB dans un communiqué. Les policiers prévoient, dimanche, d'arrêter momentanément les coureurs sur le pont Erasme de Rotterdam, lors de la deuxième étape.

Ils voulaient effectuer des contrôles sur les véhicules de la caravane publicitaire qui précède les cyclistes, bloquant de fait le peloton, jusqu'à ce que les télévisions aient montré dans plusieurs pays européens que les coureurs du Tour de France se sont arrêtés car des policiers ont mené des actions pour de meilleures conditions de travail. Les policiers ont bien l'intention d'être présents et visibles sur le pont, mais «il ne sera pas question de contrôler routier sur la caravane, nous l'escorterons sur le pont», a finalement indiqué jeudi le NPB.

De «nombreux véhicules de police» seront présents sur le pont et un membre du syndicat roulera à vélo devant la caravane publicitaire, a ajouté le syndicat.

Une première action sera également menée samedi sur le parcours du prologue à Utrecht: policiers et fonctionnaires y rouleront à vélo entre 13h00 et 14h00 locales (11h00 et 12h00 GMT), juste avant le signal de départ.

Les policiers réclament depuis plus de 15 semaines une augmentation salariale de 3,3% après quatre années sans hausses de salaire, ainsi que des bonus pour avoir subi une réorganisation et une meilleure rémunération des heures supplémentaires.

APS

## CR BELOUZDAD Amiri prêté à l'USM Blida

Le milieu de terrain du CR Belouzdad, Ali Amiri, est devenu la septième recrue de l'USM Blida en vue de la saison prochaine, a appris l'APS vendredi auprès du nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football.

Amiri s'est engagé avec les Blidéens pour un contrat d'une année à titre de prêt, précise la même source.

Avant cette transaction, l'USMB avait enregistré l'arrivée de : Fekih, Djadane, Hichem Cherif, et Heria (MC Oran), Laifaoui (USM Alger) et Mesfar (CA Bordj Bou Arréridj).

Les Blidéens, qui reviennent parmi l'élite après quatre saisons en Ligue deux, ont repris les entraînements mardi à Blida sous la houlette de Djamel Benchadli qui a succédé à Kamel Moussa.

## PRÉPARATION : L'USM Alger et l'USM El Harrach se neutralisent

L'USM Alger a été accrochée par l'USM El Harrach (1-1) en match amical disputé dans la soirée de jeudi au stade Omar-Hamadi de Bologhine dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour la saison footballistique 2015-2016.

Les Harrachis furent les premiers à ouvrir la marque grâce à Hattabi à la 80e avant que Baïteche n'égalise pour les locaux quelques minutes après.

Cette rencontre intervient à une semaine de la deuxième sortie des Usmistes en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Ils accueilleront El Merrikh du Soudan vendredi prochain à Bologhine (22h30).

Les Rouge et Noir de la capitale avaient remporté leur premier match sur le terrain du tenant du titre l'ES Sétif (2-1), tandis que les Soudanais ont gagné à domicile contre le troisième représentant algérien dans cette compétition, le MC El Eulma (2-0).

Pour sa part, l'USMHA a disputé pour la circonstance son premier match amical depuis qu'elle a repris les entraînements il y a deux semaines.

## RC RELIZANE Tiaiba et Yalaoui s'engagent, un attaquant libyen attendu



Le RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, a engagé jeudi soir deux nouveaux joueurs : Mohamed Tiaiba (ex-USM El Harrach) et Nabil Yalaoui (ex-CRB Ain Fekroun), annonce le site officiel du club.

La même source indique que les dirigeants du "Rapid" attendent également l'arrivée de l'attaquant international libyen Mohamed El Ghennoui.

La direction du RCR s'est montrée très active sur le marché des transferts après le retour de son équipe parmi l'élite après 25 ans d'absence.

Le club a recruté cette semaine les joueurs : Farés Ben Abderrahmane (ex-CAB Bou Arreridj), Bouazza Krachai du WA Tlemcen, Abderrahmane Bourdim, prêté pour une saison par l'USM Alger, Abdeldjabar Moundji et Fayçal Moundji (ex-O Médea).

Le RCA a engagé auparavant cinq joueurs : Saidi Lyes (MC Oran), Adel Djerrar (CAB Bou Arreridj), le gardien de but Zaidi Mustapha (Olympique Médéa), Bitam Abderrazak (CA Batna), et Kherbacha Smail (CAB Bou Arreridj).

La direction du club a réussi à garder l'ossature de son effectif en prolongeant les contrats de ses cadres à l'image de Meghrebi, Berrama, et Meddahi.

Le RCA a repris les entraînements dimanche passé sous la houlette du nouvel entraîneur Omar Belatoui qui a succédé à Abdelkrim Benyelles qui a conduit l'équipe en Ligue 1. La formation de l'Ouest algérien entamera la saison 2015-2016 en déplacement face au DRB Tadjenat, à l'occasion de la première journée prévue le week-end du 14 et 15 août.

APS

## ABDELKRIM RAISSI L'A INDIQUÉ CE JEUDI Le MC Alger ne désespère pas d'engager Derrardja

**Le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, a indiqué jeudi qu'il ne désespérait pas d'engager l'attaquant du MC El Eulma, Walid Derrardja, meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne de football la saison passée.**

«Je n'ai toujours pas écarté la piste de Derrardja, malgré le refus de son club de nous le céder. J'attends l'évolution du parcours du MCEE en Ligue des champions d'Afrique pour éventuellement relancer les discussions avec les responsables de ce club», a déclaré Raissi à l'APS. Contrairement au MCA qui a réussi à se maintenir parmi l'élite, le MCEE, pourtant meilleure attaque du championnat, a été relégué en L2, ce qui a motivé plusieurs clubs, dont celui de la capitale, à convoiter le goleador de la saison 2014-2015 avec 17 buts.

Mais malgré le désir du joueur de changer d'air, il a buté sur le refus de ses dirigeants qui misent énormément sur lui dans la phase de poules de la Ligue

des champions pour laquelle le club des hauts plateaux s'est qualifié pour la première fois de son histoire.

«Nous suivons avec intérêt le parcours du MCEE en Ligue des champions, car si l'équipe venait à compromettre ses chances, ce que nous ne lui souhaitons pas au passage, dans la course à la qualification au dernier carré, ses responsables pourraient changer d'avis à propos de Derrardja», a encore dit le patron mouloudéen.

Les Vert et Rouge d'El Eulma ont raté leur entrée en phase de poules en s'inclinant sur le terrain d'El-Merreikh du Soudan (2-0) vendredi passé.

Ils accueilleront les voisins de l'ES Sétif le 11 juillet pour le compte de la 2e



journée. Outre Derrardja, le "Doyen" souhaite également renforcer sa ligne offensive par l'engagement de l'international éthiopien, Salaheddine Saïd, a réitéré Raissi.

Mais pour ce joueur aussi, il devra avoir le bon de sortie de son équipe égyptienne Al-Ahly du Caire avec lequel il est sous

contrat. Le club algérois a assuré jusque-là les services de cinq éléments: le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbès), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Abdelfghihi Demmou (ex-ES Sétif), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane) et Rachid Bouhenna (ex-Constantine).

## USM Alger : Meziane et Benkhemassa prolongent leurs contrats jusqu'en 2017

Les deux internationaux olympiques de l'USM Alger, Abderrahmane Meziane et Mohamed Benkhemassa ont prolongé jusqu'en 2017 leurs contrats avec les Rouge et Noir de la capitale, indique vendredi le site officiel du club de Ligue 1 algérienne de football. «Cette signature met fin aux spéculations entourant l'avenir des deux jeunes joueurs de l'USMA», a commenté la même source. Meziane, qui évolue en attaque, a fait de brèves apparitions avec l'équipe fanion des Rouge et Noir la saison passée, ce qui l'a poussé à songer à changer d'air pour mieux s'exprimer ailleurs. Finalement, les dirigeants usmistes, qui étaient sur le point de le prêter au RC Arbaâ, l'ont convaincu de rester et prolonger son bail. Pour sa part, Benkhemassa a été sollicité plus que son coéquipier Meziane, par les entraîneurs de l'équipe première lors de l'exercice écoulé. Ce milieu récupérateur est également titulaire à part entière dans l'échéquier de la sélection olympique nationale qui prépare le dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des moins de 23 ans qualificatif aux Jeux Olympiques de 2016.

## LIGUE DES CHAMPIONS (2<sup>e</sup> JOURNÉE) USM ALGER - AL MERREIKH : Les Soudanais mercredi à Alger

L'équipe d'Al Merrikh est attendue mercredi prochain à Alger en prévision du match face à l'USM Alger le vendredi 10 juillet à 22h30 au stade Omar-Hamadi pour le compte de la seconde journée de la Ligue des champions d'Afrique de football, indique vendredi le club soudanais.

La décision a été prise par le conseil d'administration réuni jeudi soir sous la présidence de Djamel El Ouali. Avant le déplacement de l'équipe à Alger, la direction du leader du championnat de sudan va dépecher deux émissaires lundi pour préparer le séjour de l'équipe à Alger.

D'autre part, Al Merrikh a prévu un long stage à Constantine à l'issue de la rencontre de la rencontre de vendredi prochain pour préparer le match contre l'ES Sétif de la troisième journée de la Ligue des champions d'Afrique. Selon le site officiel du club, ce stage à Constantine coûtera 200.000 dollars environ à la caisse du club. A l'issue de la première journée, l'USM Alger et Al Merrikh partagent la tête du groupe avec 3 points devant l'ES Sétif et le MC El Eulma (0 pt).

Les deux premiers du groupe B se qualifieront pour les demi-finales.

## CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL 2015-2016: Plusieurs séminaires d'arbitres au programme (LFP)

La commission Fédérale des arbitres (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) organisera une série de séminaires et de tests physiques en prévision de la saison 2015-2016, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les arbitres et arbitres assistants d'élite ouvriront le bal par l'organisation d'un séminaire du 1er au 5 août prochain avec des tests physiques prévus le dernier jour (5 août).

La CFA organisera également des

cours FIFA MA pour quelque 30 arbitres le 6 au 10 août prochain avec des tests physiques le 8 août.

L'instance chargée de l'arbitrage a prévu également un séminaire des arbitres inter ligues des régions d'Oran et Saïda du 24 au 27 août 2015 avec des tests physiques lors de l'ultime journée. Le séminaire des arbitres inter ligues des régions d'Alger et Blida aura lieu du 28 au 31 août et sera ponctué par des tests physiques lors de la clôture.

Deux autres séminaires seront organisés en septembre prochain. Le premier concerne les arbitres inter ligues des régions de Constantine et Annaba du 1 au 4 septembre et le second est destiné aux arbitres inter ligues des régions de Batna et Ouargla du 5 au 8 septembre 2015 avec à chaque fois des tests physiques à la fin de ces séminaires.

Le championnat professionnel 2015-2016 débutera le 14 août prochain.



## Règlement TOMBOLA 2015

**Article 1 :** La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

### Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

### Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

### Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

### Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

### Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

### Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

**3**  
**Tombola**  
**DKNEWS**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° Tel. : .....

E-mail : .....

Age : .....

\* Par ce présent coupon, j'adhère au règlement de cette tombola

Envoyer les 20 coupons à l'adresse :  
DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028



## ÉTATS UNIS - CUBA

### L'Algérie se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis

L'Algérie s'est félicitée du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis, suspendues depuis plus d'un demi-siècle, considérant qu'il s'agit là d'une «nouvelle réjouissante» qui augure de lendemains meilleurs, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

«Le rétablissement dans le courant de ce mois de juillet 2015, des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats Unis, suspendues depuis plus d'un demi-siècle, et l'ouverture des missions diplomatiques dans les deux capitales, est une nouvelle réjouissante qui augure de lendemains meilleurs, non seulement pour les peuples de la région et même au-delà», a souligné le porte-parole dans une déclaration à l'APS. Tout en félicitant les gouvernements américain et cubain pour cette avancée, «nous formulons l'espérance que ce nouveau pas franchi sur la voie du rapprochement puisse être suivi d'autres initiatives, notamment la levée de l'embargo contre Cuba qui parachevera ce processus et qui consacrera la normalisation des relations entre ces deux pays voisins», a-t-il ajouté.

Le président américain Barack Obama avait annoncé mercredi le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba, après plus d'un demi-siècle de tensions héritées de la guerre froide, évoquant l'ouverture d'un «nouveau chapitre». Les relations diplomatiques étaient suspendues depuis 1961, sur décision du président américain John F. Kennedy. Cette décision avait été motivée par le rapprochement des révolutionnaires castristes avec l'URSS et la confiscation des biens américains.

## ALGÉRIE-JAPON

### Le vice-président de l'APN reçoit l'ambassadeur japonais

L'ambassadeur du Japon à Alger, Massaya Fujisawa a été reçu mercredi à Alger par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouras. Outre les relations bilatérales et les perspectives de leur développement, l'entretien a porté particulièrement sur la relance de la coopération parlementaire, indique un communiqué de l'APN. Les deux parties ont également passé en revue la coopération économique en évoquant plusieurs aspects dont la formation des cadres en mettant à profit l'expérience japonaise en matière de nouvelles technologies.

## ALGÉRIE - EUROPE

### Participation de l'Algérie à la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Le Parlement algérien participe du 5 au 9 juillet à Helsinki aux travaux de la réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire (AP) de l'Organisation pour la sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

La délégation parlementaire sera présidée par le sénateur El Hachemi Djiar, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil de la nation. Il convient de rappeler que le Parlement participe régulièrement aux réunions de l'AP de l'OSCE en sa qualité de membre partenaire à la coopération.

## SOMMET/CLIMAT:

### Participation de l'Algérie au séminaire préparatoire au Sénégal

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed

Séghir Babes, vient de prendre part au Sénégal à un séminaire international portant sur "les défis et les réponses sectorielles du changement climatiques", a-t-on appris vendredi auprès de l'institution.

Ce séminaire, a été organisé conjointement par les Unions des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA) et des Etats et gouvernements membres de la Francophonie (UICESIF), en prévision de la 2ème Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUC) qui se tiendra fin 2015 dans la capitale française. M. Babes, a recommandé, au cours d'une des trois séances inscrites au programme de ce séminaire qu'il a présidé en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, M. Boualam Hacène, une prise en charge "commune mais différenciée de la part de l'ensemble des acteurs de la communauté internationale dans la



gestion et la préservation durable des ressources naturelles", au vu de l'extrême variabilité des vulnérabilités" qu'engendrent les bouleversements climatiques, combinées à la "pression démographique" qui va en s'amplifiant à l'horizon 2050, selon un communiqué du CNES.

Le président du CNES a insisté ainsi sur la vulnérabilité de l'Afrique, considérant que dans son ensemble, le continent peut "incarner l'espace le plus crispogène et le plus affecté par les effets des changements climatiques". Un constat d'autant plus agravé lorsqu'on s'intéresse à la bande sahélienne-saharienne", souligne-t-il.

Pour sa part, le Premier ministre sénégalais, Mohammad B. Abdallah Dionne, a insisté sur la nécessité de sortir de la

Conférence de Paris avec des engagements quantifiés et échéancés avec force contraignante, de la part des pays développés, notamment.

Dans leurs interventions respectives la présidente de l'UCESA et du CESE du Sénégal, Mme Aminata Tall, et le président du CESE de France, M. Jean Paul Delevoye, ont, à leur tour abondé dans ce sens, selon le communiqué. M. Babes a, en outre, co-anime une conférence de presse avec Mme Tall et le président du CESE de France. Les présidents des Conseils économiques et sociaux, participant à ce séminaire, ont été reçus par le Président de la République du Sénégal, Macky Sall, indique le communiqué du CNES.

## Le Président Bouteflika félicite son homologue de Biélorussie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa volonté et sa disponibilité à œuvrer, ensemble, à la consolida-

tion des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République de Biélorussie célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom per-

sonnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes voeux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple biélorusse», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais que cette heureuse occasion pour vous réi-

térer ma volonté et ma disponibilité à œuvrer avec vous à la consolidation des relations d'amitié et de coopération, qui existent entre nos deux pays, en vue de les rehausser au niveau qui sied aux aspirations de nos deux peuples amis», a-t-il ajouté.

## ONU

### L'Algérienne Khadidja Ladjel réélue au comité des Nations unies sur les CRMW

L'Algérienne Khadidja Ladjel vient d'être réélue, à la majorité, au Comité des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (CRMW), indique jeudi le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. «Mme Khadidja Ladjel a été réélue ce jour, 30 juin 2015, au comité des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (CRMW) avec 37 voix sur un total de 46», précise la même source.

Les élections se sont déroulées à l'occasion de la tenue de la 74e réunion des Etats parties à la convention des Nations unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles». Il est à rappeler, à ce propos, que l'Algérie a ratifié cette convention le 21 avril

2005 et présente régulièrement ses rapports nationaux devant le comité.

La même source a fait savoir que l'élection de Mme Ladjel au CRMW «conforte la présence d'experts algériens au sein des organes de traités des droits de l'Homme, et témoigne de l'engagement constant de l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'homme pour tous, y compris la lutte contre toutes les formes de discrimination et de stigmatisation des travailleurs migrants et des membres de leurs familles».

Avec plus de 30 ans d'expérience, Mme Khadidja Ladjel occupe actuellement le poste de directrice générale de la famille, de la condition de la femme et de la cohésion sociale au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de

la femme, précise-t-on. Mme Ladjel a publié plusieurs études et réflexions sur des thématiques aux droits de l'homme, y compris la protection des femmes, des enfants, des personnes handicapées, ainsi que la promotion des droits des jeunes et des travailleurs migrants, relève la même source. A noter, par ailleurs, que le CRMW qui compte 14 experts, est l'organe de surveillance de la mise en oeuvre des engagements contractés par les Etats parties à la convention y afférente. Il est l'un des instruments juridiques les plus importants en matière de protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles. Le comité est chargé, entre autres, de l'examen des rapports des Etats parties et d'y formuler des recommandations et des observations finales.

## FINLANDE

### Décès de Matti Makkonen «père du SMS»

L'ingénieur finlandais Matti Makkonen, surnommé «le père du SMS», est décédé à la fin juin d'une longue maladie à l'âge de 63 ans, ont rapporté mercredi des médias locaux. Cet ingénieur finlandais est celui qui a émis l'idée d'envoyer des messages par téléphone portable lors d'une conférence à Copenhague en 1984, selon la presse finlandaise. De son vivant, Matti Makkonen, qui avait notamment travaillé chez Nokia

Networks et Telecom Finland, a largement contribué au développement des réseaux mobiles dans les pays nordiques dans les années 70 et 80. Il était également plutôt discret et pas très à l'aise avec son titre décerné par les médias de «père du SMS», estimant qu'il s'agissait du «résultat d'un effort commun pour recueillir des idées et écrire une spécification». Matti Makkonen n'a également jamais estimé qu'il s'agissait d'une idée bre-

vable et n'a donc jamais touché un denier de son invention. Si le premier message écrit envoyé à un téléphone à partir d'un ordinateur date de 1992, Matti Makkonen préférait mettre en avant l'ouverture du texte au grand public. «Le vrai lancement du service, tel que je le vois, date de la sortie par Nokia du premier téléphone facilitant l'écriture de messages (le Nokia 2010, en 1994)», expliquait-il.

APS